

IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCI:

Perspectives et défis

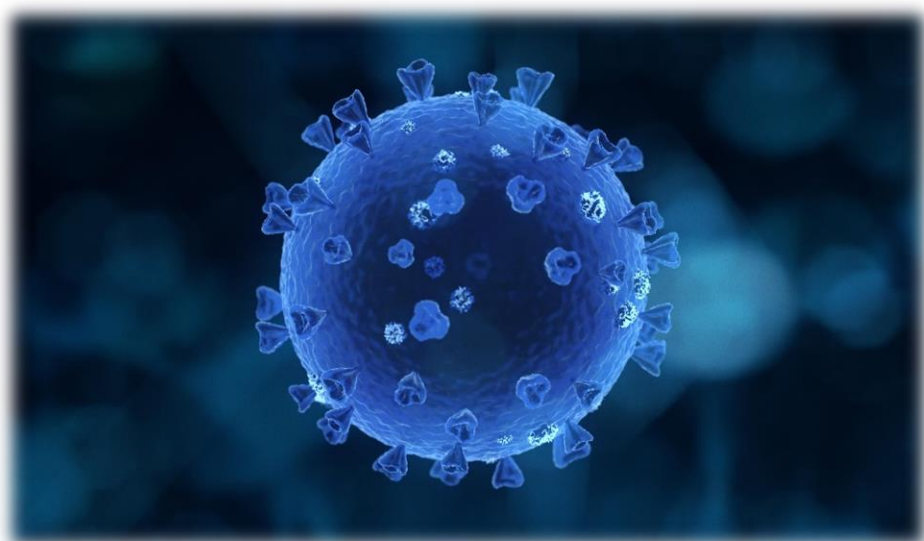


ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES



IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCI:

Perspectives et défis



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES



© May 2020 | Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara - Turquie

Téléphone +90-312-468 6172

Internet www.sesric.org

E-mail pubs@sesric.org

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. Les auteurs accordent la permission de visionner, copier, télécharger et imprimer les données fournies par ce rapport tant que ces matériaux ne seront réutilisés, sous aucune condition, à des fins commerciales. Pour obtenir l'autorisation de copier ou réimprimer toute partie de ce document, veuillez adresser votre demande, en fournissant tous les renseignements nécessaires, au Département des publications du SESRIC.

Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

La responsabilité ultime concernant le contenu, les opinions, les interprétations et les conditions exprimées ici incombe aux auteurs et ne peut en aucun cas être considérée comme reflétant les points de vue du SESRIC, de ses États membres, de ses partenaires ou de l'OCI.

ISBN: 978-975-6427-99-6

La traduction de ce rapport a été faite par M. Denis Rmouch et Mme Najah Elyahyaoui, Département de la publication.

La couverture est conçue par le Département de la publication, SESRIC.

Remerciements: Sous la direction de S.E. M. Nebil DABUR, Directeur Général du SESRIC, ce rapport a été préparé par une équipe de recherche au SESRIC dirigée par M. Mazhar Hussain, Directeur du Département de la recherche économique et sociale et composée de (par ordre alphabétique) M. Kenan Bagci, M. Fahman Fathurrahman, M. Kaan Namli, Mme.Tazeen Qureshi et M. Cem Tintin.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Département de la recherche, SESRIC, au courriel suivant: research@sesric.org

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| Table des matières | iii |
| Acronymes | iv |
| Préface | v |
| Avant-propos | vi |
| Chapitre 1 - Introduction | 1 |
| Chapitre 2 - Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 | 3 |
| 2.1 Production et croissance | 4 |
| 2.2 Emploi | 7 |
| 2.3 Commerce et finance | 10 |
| 2.4 Tourisme et transport | 14 |
| 2.5 Agriculture et sécurité alimentaire | 18 |
| 2.6 Santé | 22 |
| 2.7 Éducation | 29 |
| 2.8 Femmes, enfants, jeunes, personnes âgées et personnes handicapées | 33 |
| 2.9 Relations sociales et comportements | 45 |
| 2.10 Réfugiés et migrants | 48 |
| Chapitre 3 - Mesures politiques des pays membres de l'OCI | 52 |
| 3.1 Mesures de sécurité et de santé publique | 52 |
| 3.2 Mesures prises en matière de politique économique | 57 |
| 3.3 Mesures de politique sociale | 66 |
| Chapitre 4 - Recommandations politiques | 77 |
| Références | 94 |
| Annexes | 100 |



ACRONYMES

| | |
|----------|--|
| CES | Conseil de l'Enseignement supérieur |
| COMSTECH | Comité permanent pour la coopération scientifique et technologique de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) |
| RIE | Réseau de l'informatique éducative |
| ESCWA | Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale |
| IDG | Indice de développement de genre |
| ICESCO | l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| ILO | Organisation internationale du travail |
| FMI | Fonds monétaire international |
| BID | Banque islamique de développement |
| UIT | Union internationale des télécommunications |
| SGA | Système de gestion de l'apprentissage |
| MEES | Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur |
| CNEP | Centre national de l'élaboration des programmes |
| OCI | Organisation de la coopération islamique |
| APPC | Autorité publique de protection du consommateur |
| ATPE | Aliment thérapeutique prêt à l'emploi |
| ASS | Afrique subsaharienne |
| TRT | Radio et télévision turque |
| NU | Organisation des Nations Unies |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNICEF. | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |
| ESM | Enquête sur la santé dans le monde |



PRÉFACE

La maladie du nouveau Coronavirus (COVID-19) a obligé le monde entier à affronter l'un des plus grands défis de l'histoire contemporaine avec des millions de personnes contaminés et des centaines de milliers de morts. Par contre, ce serait une grave erreur de qualifier ce défi uniquement de crise sanitaire. Il s'agit d'une crise humaine à grande échelle qui provoque une grande misère et des souffrances humaines et qui pousse le bien-être socio-économique des gens au bord de l'effondrement.

Au niveau national, les États membres de l'OCI ont mobilisé leurs ressources pour faire face aux conséquences dévastatrices de la pandémie de COVID-19 sur la santé, l'économie et les différents secteurs de la vie sociale en prenant des mesures immédiates et décisives de prévention, de traitement et de sensibilisation pour freiner la propagation de la maladie et protéger la population, en particulier les groupes vulnérables. Toutefois, à elles seules, les mesures prises au niveau national ne suffiront pas pour faire face à l'ampleur et à la complexité de la crise au niveau mondial. Pour être véritablement en mesure de faire face à cette crise mondiale, notre réponse doit tenir compte de la nature unique et de l'ampleur du déclenchement de cette pandémie, car la situation exige de plus grands efforts coordonnés et conjoints entre nos pays membres, et ce, conformément aux objectifs de la Charte de l'OCI qui appelle à la coopération et à la coordination entre les États membres dans les situations d'urgence humanitaire.

Depuis le début de la crise, l'OCI a déployé des efforts considérables pour intensifier l'action et la solidarité islamiques communes face à la pandémie, notamment en convoquant la réunion du Comité directeur de la santé le 9 avril 2020 et le Deuxième symposium médical de l'Académie internationale islamique du Fiqh le 16 avril 2020 afin d'étudier les divers aspects jurisprudentiels susceptibles de faire face à la pandémie. Une réunion du Comité exécutif au niveau des ministres des Affaires étrangères a également eu lieu le 22 avril 2020 sur le même sujet. Parallèlement, les institutions et les organes de financement de l'OCI ont adopté des initiatives de réponse rapide en allouant des ressources financières aux États membres pour contenir les effets de la pandémie de Coronavirus et ses impacts économiques et sociaux, notamment le lancement d'un programme de préparation et de réponse stratégique de 2,3 milliards de dollars par le Groupe de la BID au profit de nombreux États membres, et le fonds d'aide d'urgence de 1 million de dollars US du FSI pour aider les États membres, en particulier nos pays les moins avancés (PMA).

Dans le cadre de ces divers efforts de l'OCI et de ses institutions, le présent rapport élaboré par le SESRIC appelle à identifier et aborder l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI. Je salue ce travail de l'équipe de recherche du SESRIC et je suis sûr qu'il approfondira notre compréhension des dimensions socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans nos pays membres. Les précieuses informations, analyses et recommandations politiques contenues dans le rapport contribueront sans aucun doute aux efforts de nos pays membres en vue de concevoir des mesures, des politiques et des stratégies appropriées qui leur permettront de faire face à cette crise sans précédent avec efficacité et efficience.

Dr. Yousef A. Al-Othaimeen
Secrétaire général
Organisation de la coopération islamique



AVANT-PROPOS

Aujourd'hui, les pays membres de l'OCI et le monde entier sont confrontés à une pandémie sans précédent. Une pandémie qui se propage rapidement, tue les gens et anéanti la vie socio-économique. Bien que la pandémie de COVID-19 soit née d'une crise sanitaire, elle est en fait beaucoup plus grave que cela. C'est une calamité humaine et sociale qui entraîne des altérations et des transformations qui s'attaquent au cœur des sociétés. Comme c'est le cas dans de nombreux pays du monde, la pandémie de COVID-19 constitue un défi sans précédent avec des conséquences sanitaires et socio-économiques graves qui ont déjà commencé à avoir des répercussions historiques sur les pays de l'OCI.

Le rapport "*Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI: perspectives et défis*" du SESRIC est un effort pour comprendre et documenter les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les pays membres de l'OCI dans divers domaines et zones socio-économiques. Le rapport montre que la pandémie touche tous les secteurs économiques et tous les segments de la population. Les taux de croissance économique à la hausse qui ont précédé l'apparition de la pandémie devraient maintenant être fortement réduits. Selon les prévisions, les niveaux de chômage et de pauvreté devraient augmenter de façon spectaculaire dans le monde entier, de nombreux pays de l'OCI étant malheureusement au cœur de ces conséquences négatives. La pandémie touche particulièrement les groupes sociaux vulnérables de la société, notamment les pauvres, les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées. Les personnes n'ayant pas accès à l'eau courante, les réfugiés, les migrants ou les personnes déplacées risquent de souffrir excessivement de la pandémie et de ses conséquences - en raison des restrictions de circulation, du manque des possibilités d'emploi, des conflits, de la xénophobie accrue, de l'exposition à la maladie, et des préjugés et de l'intolérance.

Les pays de l'OCI ont jusqu'à présent mis en œuvre un éventail de politiques à des degrés divers, pour atténuer les effets socio-économiques de la pandémie de COVID-19. Toutefois, le caractère universel de la pandémie exige des réponses collectives aux niveaux national, régional et international. C'est là que la coopération intra-OCI devient de plus en plus nécessaire, non seulement pour ralentir et éradiquer la propagation de la pandémie, mais aussi pour établir des politiques et des mesures efficaces afin d'atténuer ses effets secondaires. Dans ce contexte, le rapport élabore également des options politiques réalisables et opérationnelles pour une réponse efficace et un redressement socio-économique rapide.

J'espère que l'analyse exhaustive et approfondie présentée dans ce rapport contribuera aux efforts des pays de l'OCI visant à renforcer leur résilience et leur niveau de coopération pour atténuer les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie de COVID-19.

Nebil DABUR
Directeur général
SESRIC



CHAPITRE 1

Introduction

La flambée actuelle de la maladie coronavirus (COVID-19) a causé une crise humanitaire et sanitaire sans précédent et des bouleversements sociétaux et économiques à grande échelle dans le monde entier. La première apparition de l'actuelle épidémie de COVID-19 a été enregistrée pour la première fois dans la ville de Wuhan, capitale de la province du Hubei en Chine, le 29 décembre 2019. Depuis lors, la maladie s'est étendue à 119 pays et territoires à travers le monde, dont 56 pays membres de l'OCI. Le 11 mars 2020, l'OMS a estimé que la pandémie de COVID-19 pouvait être qualifiée de pandémie.

Selon la base de données de SESRIC sur la pandémie de COVID-19, un total de 649 212 cas confirmés et 18 128 décès ont été signalés dans 56 pays membres de l'OCI en date du 21 mai 2020. D'autre part, 354 248 personnes affectées ont été traitées et se sont rétablies avec succès depuis le premier cas confirmé de COVID-19 en Malaisie le 25 janvier 2020. Au 21 mai 2020, les pays membres de l'OCI, en tant que groupe, représentent 12,6 % des cas confirmés dans le monde, 5,4 % des cas mortels et 17,2 % des cas de guérison dans le monde.

Au niveau de chaque pays de l'OCI, le total des cas confirmés de COVID-19 varie considérablement, passant de 11 cas au Suriname à 153 548 cas en Turquie. En fait, plus des deux tiers (67%) du total des cas confirmés de l'OCI sont signalés dans cinq pays membres seulement, à savoir la Turquie (24%), l'Iran (20%), l'Arabie saoudite (10%), le Pakistan (7%) et les Émirats arabes unis (6%). Cette situation reste la même en ce qui concerne les cas mortels de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI. Au 21 mai 2020, l'Iran a enregistré le taux de mortalité le plus élevé avec 7249 décès, suivi par la Turquie avec 4249 décès, l'Indonésie (1278), le Pakistan (1017), l'Égypte (696) et l'Algérie (575). Ces six pays membres de l'OCI représentent actuellement 83% du total des cas mortels de COVID-19 dans le groupe des pays de l'OCI.

En général, les pays membres de l'OCI ont réussi à contenir la propagation des infections de COVID-19 et le traitement des personnes affectées avec un taux de guérison de 53,4 % par rapport au taux mondial de 38 %. La plupart des recouvrements dans le groupe de l'OCI sont signalés dans les pays membres à forte charge, à savoir la Turquie, l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Pakistan et les Émirats arabes unis. Actuellement, la plupart des pays de l'OCI connaissent une transmission locale de l'épidémie de COVID-19, la transmission communautaire à l'échelle du pays étant en augmentation.



Pour contenir la propagation des infections, la majorité des pays membres de l'OCI ont imposé des mesures strictes de santé et de sécurité publiques comme la mise à distance sociale efficace, le confinement, le couvre-feu et la fermeture des frontières. Ces mesures ont apparemment été très efficaces pour contenir la propagation et permettre au système de santé de se concentrer sur le dépistage, la recherche et la guérison des personnes touchées. Néanmoins, les confinements et les fermetures à l'échelle nationale ont de graves implications socio-économiques, en particulier pour les pays membres de l'OCI à faibles et moyens revenus qui connaissent une forte incidence de la pauvreté, des emplois informels et une faible couverture de sécurité sociale.

Face à ce fait, ce rapport tente d'étudier et d'évaluer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les économies et les sociétés des pays membres de l'OCI afin de comprendre la gravité de la crise et de mettre en évidence les réponses politiques appropriées pour améliorer la situation socio-économique. Le chapitre 2 de ce rapport fournit une analyse complète des impacts de la pandémie de COVID-19 sur la production et la croissance, le commerce et la finance, l'emploi, le tourisme et les transports, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et les segments vulnérables de la société comme les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Le chapitre 3 met en évidence les mesures politiques prises par les pays membres de l'OCI pour contrer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur leurs économies et leurs sociétés en général en examinant les meilleures pratiques nationales en matière de mesures de santé et de sécurité publiques, de réponse de politique économique et de mesures de politique sociale. Enfin, le chapitre 4 recommande des mesures politiques au niveau national et au niveau de la coopération de l'OCI pour minimiser les retombées socio-économiques négatives de la pandémie de COVID-19 et accélérer la reprise économique.



CHAPITRE 2

Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a perturbé l'activité économique et la vie quotidienne normale dans le monde entier. En réponse à la pandémie, de nombreux gouvernements à travers le monde ont pris des mesures strictes pour prévenir l'épidémie, assurer le bon fonctionnement du système de santé et protéger les plus vulnérables. Toutefois, en raison de l'incertitude et de la vulnérabilité accrues résultant des fermetures d'entreprises, des restrictions de voyage et des mesures de confinement, les impacts économiques à court terme sont loin d'être négligeables en termes de baisse de la production, des investissements, des revenus et, par conséquent, de hausse du chômage.

La pandémie de COVID-19 est bien plus qu'une crise sanitaire. C'est une calamité humanitaire qui entraîne des altérations et des transformations qui s'attaquent au cœur des sociétés et des économies. Les premiers éléments indiquent déjà que la charge des impacts sociaux, sanitaires et économiques du virus reposent de manière disproportionnée sur les pauvres et les personnes défavorisées du monde entier, ce qui nécessite des mesures politiques correctives urgentes et efficaces (UNDESA, 2020).

L'ONU estime que près de la moitié des travailleurs du monde pourraient perdre leur emploi en raison des réductions et autres conséquences économiques de l'épidémie (UN News COVID-19, 2020). Les récentes perspectives de croissance du FMI pour 2020 et 2021 montrent que le monde est entré en récession - aussi grave ou pire qu'en 2009 (Discours d'ouverture lors d'une conférence de presse de Kristalina Georgieva, 2020). Les économies émergentes et en développement devraient se contracter de -1,0% car leur taux de croissance du PIB devrait être de -2,2% en 2020 (Rapport économique mondial, 2020). L'impact économique de la pandémie aura des répercussions majeures sur la vie sociale des individus, des communautés et des nations. Selon les Perspectives économiques mondiales, la pandémie de COVID-19 fera basculer 49 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à la fin de 2020.

Les pays membres de l'OCI, qui ont presque tous signalé des cas confirmés de COVID-19, ne sont pas à l'abri des ondes de choc socio-économiques provoquées par la pandémie. Comme de nombreux pays dans le monde, les pays membres de l'OCI ont commencé à ressentir les effets collectifs négatifs et disproportionnés du virus sur leurs économies et leurs sociétés. S'il est important de souligner l'hétérogénéité des pays membres en ce qui concerne leur



développement socio-économique et leur réponse à la pandémie, il est également important rappeler que les pays de l'OCI sont classés comme "pays en développement", et 21 d'entre eux sont même classés comme "pays les moins avancés".

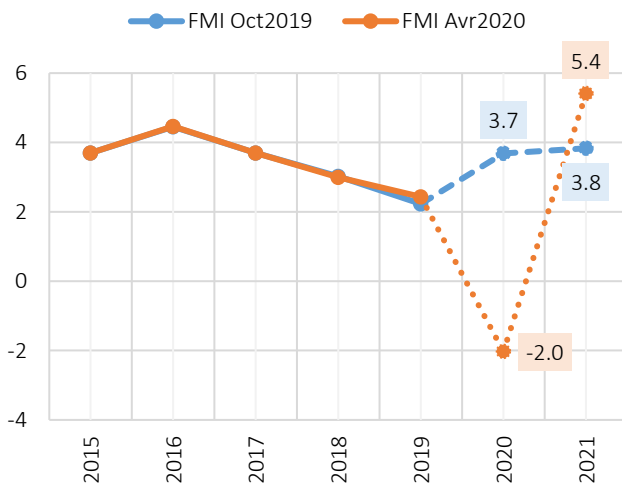
Dans un environnement qui évolue rapidement, il est excessivement difficile de mesurer les répercussions économiques réelles de la pandémie de COVID-19 sur le niveau de production, l'emploi, les dépenses de consommation, le commerce international, la sécurité alimentaire et l'apprentissage. Les pays les plus durement touchés par la pandémie représentent la majorité du PIB, de l'industrie manufacturière et du commerce mondiaux. Cependant, contrairement à la récente crise financière mondiale, presque toutes les économies du monde sont touchées par les effets négatifs de la flambée de la pandémie. Cette section fournit des estimations préliminaires et discute des impacts potentiels sur les économies et les sociétés de l'OCI sur la base des données et des informations disponibles.

2.1 Production et croissance

La pandémie a deux effets majeurs sur les économies : l'un est lié à l'offre de biens et de services en raison des perturbations de la chaîne de valeur aux niveaux national et international, et l'autre est lié à la demande de biens et de services en raison de la perte de revenus et des incertitudes croissantes. Cela expose les entreprises à des pertes de revenus, une réduction des investissements et de la capacité de production, au licenciement des travailleurs et, finalement, à la faillite. Les ménages et les entreprises ont tendance à dépenser moins et à épargner davantage en réponse aux incertitudes croissantes, qui font baisser la demande globale et les prix des principaux produits de base et actifs. En outre, la demande de liquidités et l'aversion croissante pour le risque provoquent des tensions majeures sur les marchés financiers, avec des effets importants sur le prix des actifs et le financement de la dette.

Comme il est trop tôt pour tirer des conclusions sur les perspectives de l'épidémie, les impacts potentiels sur la production et la croissance sont généralement fournis sur la base de scénarios alternatifs. Il

Graphique 2.1: Changement des projections de croissance dans les pays de l'OCI



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur la base de données de la Direction des statistiques du commerce du FMI.

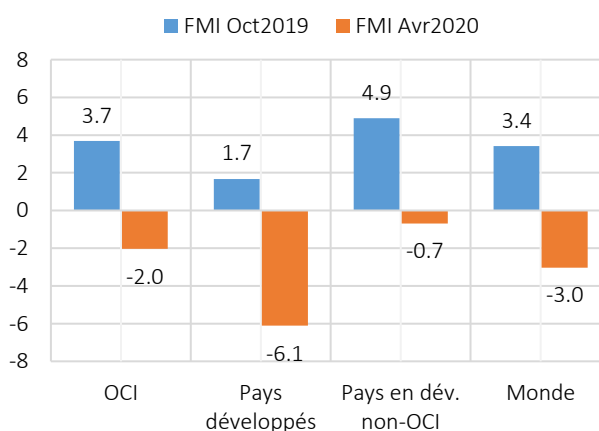


s'agit généralement de scénarios optimistes, intermédiaires et pessimistes qui dépendent principalement de la durée du confinement. Par exemple, l'OCDE estime que la baisse du niveau de production se situe entre un cinquième et un quart dans de nombreuses économies, les dépenses des consommateurs pouvant diminuer d'environ un tiers (OCDE, 2020a). Si les effets à court terme devraient être importants, les implications pour la croissance annuelle du PIB dépendront de nombreux facteurs, notamment l'ampleur et la durée des confinements, l'ampleur de la chute de la demande et l'impact des mesures de soutien budgétaire et monétaire sur la reprise économique.

Si ces scénarios sont importants pour faire des suppositions sur les impacts potentiels sur l'économie mondiale, ils peuvent ne pas être très prédictifs dans l'évaluation des impacts sur les pays individuels. Dans cette étude, deux estimations faites par le Fonds Monétaire International (FMI) sont comparées pour évaluer les impacts potentiels sur les économies de l'OCI. La première estimation est basée sur la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'octobre 2019 et la seconde est basée sur l'OME du FMI d'avril 2020. Alors que la première estimation ne prévoyait pas une telle flambée, la deuxième estimation prend totalement en compte l'impact potentiel de la pandémie. Par conséquent, elle fournit un ensemble d'informations assez raisonnable pour discuter des estimations initiales sur les impacts potentiels sur les économies de l'OCI.

L'ensemble de données publié en octobre 2019 impliquait une prévision de croissance moyenne pour la région de l'OCI à un niveau de 3,7% pour 2020 et de 3,8% pour 2021. Cela est assez conforme à la trajectoire de croissance observée dans la région de l'OCI sur le long terme. L'ensemble de données actualisées a été publié en avril 2020 avec des révisions substantielles à la baisse, qui ont pris en compte les impacts potentiels de la pandémie. Sur la base du nouvel ensemble de données, la région de l'OCI devrait se contracter de 2% en 2020 (graphique 2.1). Compte tenu du fait que la région de l'OCI a connu un taux de croissance positif même pendant la crise financière mondiale en 2008-09 (+1,7%), cela révèle l'étendue de la gravité des impacts de la pandémie sur les économies de l'OCI.

Graphique 2.2: Évolution des projections de croissance dans les principaux groupes de pays en 2020

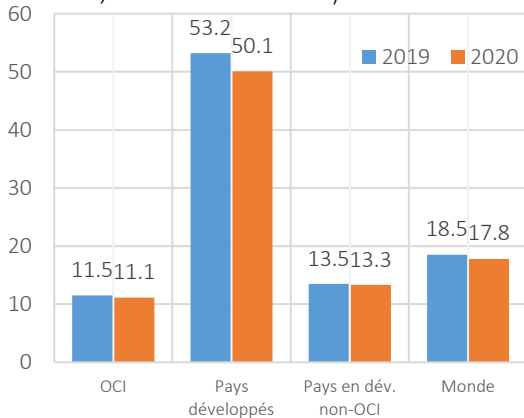


Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur la base de données de la Direction des statistiques du commerce du FMI.

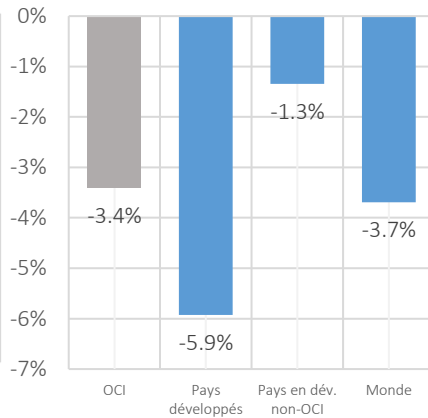
En termes de reprise, les estimations du FMI semblent plutôt optimistes, reflétant l'espoir d'une reprise plus rapide que pendant la crise financière mondiale. L'économie mondiale devrait se redresser à un rythme de 5,8% en 2021, après une baisse de 3% du PIB mondial en 2020. De même, les économies de l'OCI en tant que groupe devraient croître à un taux de 5,4% en 2021. Par rapport aux autres groupes de pays, les pays de l'OCI devraient être moins gravement touchés que les pays développés, mais à peu près au même niveau que les pays en développement non membres de l'OCI (graphique 2.2). Malgré les prévisions plutôt optimistes du FMI, la période de reprise pourrait se prolonger si les prix des matières premières restent bas, si les dettes des gouvernements et des entreprises augmentent et si les déséquilibres financiers s'aggravent en raison de l'extension possible du grand confinement.

En conséquence, le niveau moyen du revenu par habitant dans le groupe des pays de l'OCI devrait également passer de 11,5 000 dollars des États-Unis en 2019 à 11,1 000 dollars en 2020, ce qui correspond à une baisse de 3,4%. Étant donné que la croissance démographique moyenne est plus élevée dans les pays en développement, y compris les pays de l'OCI, leur niveau de revenu par habitant devrait baisser dans des proportions plus importantes que la baisse du PIB total (graphique 2.3).

Graphique 2.3a: Changement attendu des niveaux de revenu par habitant en 2020 (en milliers, sur la base de la PPA)



2.3b Pourcentage de changement attendu dans le revenu par habitant en 2020



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur la base de données de la Direction des statistiques du commerce du FMI Avril 2020.

La pandémie devrait rendre les économies plus vulnérables, comme le montrent d'autres indicateurs macroéconomiques. En raison de l'arrêt soudain des flux de capitaux, des besoins croissants de dépenses publiques pour soutenir les économies, et des perspectives réduites de génération de revenus en raison de la restriction des activités économiques et de la chute brutale des prix des matières premières, la plupart des économies de l'OCI devraient faire face à une détérioration significative de leur balance des comptes courants. En 2020, seuls l'Afghanistan, la Turquie et les Émirats arabes unis devraient enregistrer un excédent des



comptes courants (voir l'annexe I pour un tableau détaillé des indicateurs macroéconomiques). D'autre part, la pression inflationniste sera moindre en raison de la baisse de la demande dans la plupart des secteurs. Dans 25 pays de l'OCI, les prévisions d'inflation sont révisées à la baisse. Toutefois, certains pays dépendants des importations devraient connaître de fortes hausses de leurs niveaux de prix moyens, comme le Soudan, le Suriname, le Liban et la Libye.

D'autre part, la Banque mondiale estime que les envois de fonds mondiaux diminueront fortement d'environ 20% en 2020 en raison de la crise économique provoquée par la pandémie, la plus forte baisse de l'histoire récente. Cela est largement dû à une baisse des salaires et de l'emploi des travailleurs migrants, qui ont tendance à être plus vulnérables à la perte d'emploi et de salaire lors d'une crise économique dans un pays d'accueil (Banque mondiale, 2020a). On s'attend à ce que le ralentissement économique et la diminution des filets de protection sociale aient pour effet d'accroître la pauvreté. La pandémie de COVID-19 devrait provoquer la première augmentation de la pauvreté mondiale depuis 1998. Avec les nouvelles prévisions rapportées par le personnel de la Banque mondiale, la pauvreté mondiale - la part de la population mondiale vivant avec moins de 1,90 dollar par jour - devrait passer de 8,2% en 2019 à 8,6% en 2020, soit de 632 millions de personnes à 665 millions de personnes (Banque mondiale, 2020b).

2.2 Emploi

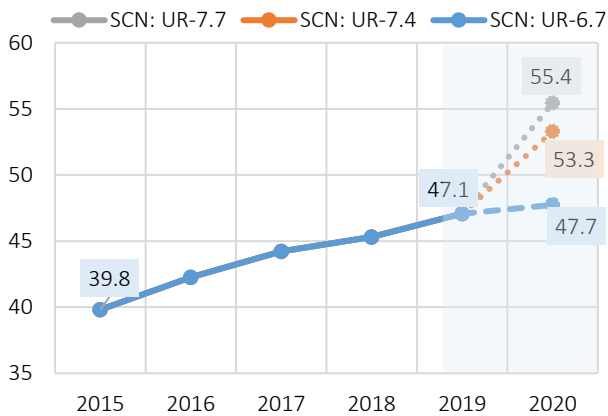
La crise de COVID-19 a une grande incidence sur tous les aspects de notre vie. La priorité la plus immédiate dans la réponse à la crise est sans doute la santé publique, et il est probable qu'elle le restera au cours des semaines et des mois à venir. Pourtant, les mesures préventives de confinement devraient réduire le temps de travail et augmenter le chômage. L'Organisation internationale du travail (OIT) a produit trois rapports de suivi pour évaluer régulièrement l'impact de la pandémie sur le monde du travail. Les estimations préliminaires de l'OIT indiquent une augmentation du chômage mondial de 13 millions (le scénario "moyen") par rapport à un niveau de base de 188 millions en 2019 (OIT 2020a, 18 mars). Les prochaines estimations mondiales de l'OIT indiquent que le temps de travail diminuera de 6,7% au cours du deuxième trimestre 2020, soit 195 millions de travailleurs à temps plein, ainsi, les travailleurs perdront jusqu'à 3 400 milliards de dollars de revenus d'ici la fin 2020 (OIT 2020b, 7 avril). Dans son rapport final, le temps de travail mondial devrait diminuer de 10,5% au deuxième trimestre, ce qui équivaut à 305 millions d'emplois à temps plein. Ceci représente une détérioration significative par rapport à l'estimation précédente de l'OIT de 195 millions (OIT 2020c, 29 avril). L'estimation du premier trimestre sur la diminution du temps de travail global est actuellement de 4,5%, (environ 130 millions d'emplois à temps plein).

Si des millions de travailleurs sont exposés aux licenciements, le nombre final de pertes d'emploi annuelles en 2020, qui devrait dépasser 25 millions, dépendra essentiellement de l'évolution de la pandémie et des mesures prises pour en atténuer l'impact. Les emplois qui



sont potentiellement à haut risque se trouvent dans les secteurs liés au tourisme, à l'hébergement, aux voyages, à la restauration et aux autres services locaux. Plus précisément, les travailleurs indépendants, les travailleurs exerçant un emploi à court terme ou à temps partiel sont moins protégés contre le risque de perte d'emploi ou de revenu. Les femmes et les jeunes sont plus vulnérables à la diminution de la demande de main-d'œuvre. Ils ont moins de chance de recevoir des allocations de chômage et des revenus connexes pendant un chômage prolongé compte tenu de la faible marge budgétaire dans de nombreux pays de l'OCI. On s'attend à ce que les emplois dans le secteur manufacturier soient également menacés, mais relativement à des niveaux inférieurs, en fonction de l'ampleur des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la dynamique de la demande à moyen terme.

Graphique 2.4: Évolution possible du nombre de chômeurs dans les pays de l'OCI (en millions)



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT.

Les projections de l'OIT au niveau de chaque pays ne sont pas disponibles. Afin d'avoir un jugement approximatif sur l'augmentation possible du taux de chômage et du nombre total de chômeurs dans les pays de l'OCI, les estimations globales de l'OIT sont utilisées comme approximation. Selon ses dernières estimations, l'OIT prévoit une augmentation de plus de 25 millions du nombre de chômeurs. Cela correspondrait à une

augmentation d'environ 0,7% des taux de chômage mondiaux dans le cadre des niveaux actuels du taux d'activité de la population active. Si le taux de chômage augmente au même rythme dans le groupe des pays de l'OCI et atteint 7,4% (contre 6,7%), le nombre total de chômeurs passerait de son niveau précédemment estimé de 47,7 millions à 53,3 millions en 2020 (graphique 2.4). Si le taux de chômage continue à augmenter à 7,7% (de 1%), ce nombre dépasserait les 55 millions de personnes. Il en résulterait d'énormes défis politiques pour les gouvernements de l'OCI pour accueillir 8 millions de chômeurs supplémentaires et s'attaquer aux problèmes socio-économiques des populations touchées pendant la période d'après-crise.

La réduction du temps de travail et le type de travail à domicile pour certains emplois auront une incidence directe sur la productivité du travail. Cela n'est pas seulement dû au fait que de nombreuses personnes ne sont pas en bonne santé ou ont du mal à travailler à domicile, mais



aussi à une forte baisse de la production. Disposer d'une infrastructure adéquate pour la communication numérique et le télétravail peut en partie éliminer les pertes de productivité pour certains emplois, mais de nombreuses entreprises des pays de l'OCI, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), sont moins susceptibles de disposer de telles installations. En l'absence d'infrastructures préalablement établies, le passage à de telles modalités de travail en réalisant des investissements supplémentaires peut également être relativement coûteux pour la plupart des PME.

Selon une récente enquête menée par le PNUD auprès de 780 entreprises de différentes provinces de Turquie sur les effets de la pandémie sur les entreprises, 36 % des micro et petites entreprises ont répondu qu'elles avaient suspendu leurs activités. Selon l'enquête, les revenus de plus de la moitié des entreprises ont diminué de plus de 50%. L'enquête indique que les trois principales attentes des PME dans face aux impacts du Coronavirus sont les suivantes : report de paiement des factures/impôts/cotisations de sécurité sociale (80%), réductions d'impôts (77%) suivies d'un soutien financier (71%). Si les canaux de communication numérique facilitent le travail à domicile, seules 32% des petites entreprises disposent d'une infrastructure adéquate pour faire du télétravail, alors que ce ratio est de 70% pour les grandes entreprises (PNUD Turquie, 2020).

Les PME représentent la grande majorité des entreprises, des emplois et de la valeur ajoutée dans les pays de l'OCI, comme dans le reste du monde. Dans les secteurs où les PME sont fortement représentées, tels que le tourisme, les voyages et l'alimentation, les entreprises sont fortement touchées par la pandémie. Il n'est pas possible de quantifier dans quelle mesure les PME des pays de l'OCI sont touchées par la crise, mais il est certain qu'elles doivent faire face à d'importants problèmes de liquidités pour rester solvables. Compte tenu de leurs ressources et de leurs capacités limitées à gérer leurs flux de trésorerie, ainsi que des difficultés déjà existantes en matière d'accès au financement, ces fermetures risquent de mettre de nombreuses PME en danger de faillite.

À cet égard, il est nécessaire d'aider les PME, notamment dans la gestion de leurs flux de trésorerie, à éviter leur insolvabilité pendant la période de fermeture ainsi qu'après la crise. Il est également important de maintenir l'emploi des personnes pendant les périodes de quarantaine en mettant en place divers mécanismes de protection, tels que des subventions salariales pour la main-d'œuvre sous-utilisée. Des mesures de soutien supplémentaires peuvent être développées pour accroître le niveau de numérisation des PME en les aidant à surmonter leurs difficultés à accéder aux technologies de communication numérique et à les adopter.

Certaines PME productives sont liées à des entreprises plus importantes dans leurs activités et la perturbation des réseaux et des chaînes d'approvisionnement les rend particulièrement vulnérables. En outre, il se peut qu'elles ne rétablissent pas facilement leurs réseaux d'affaires si de grandes entreprises forment de nouveaux partenariats avec d'autres entreprises en différents endroits en réponse à la pandémie. Il est important que les gouvernements fournissent des informations et une assistance sur la manière de développer de nouvelles



stratégies commerciales et de mettre en place de nouvelles alliances pour ces entreprises afin de maintenir la croissance économique et la productivité dans le pays.

Le moratoire sur le remboursement de la dette est l'un des outils efficaces qui pourraient être utilisés par les pays membres, comme cela a été le cas en Égypte, en Malaisie, en Arabie Saoudite et en Turquie. Par exemple, la Banque centrale d'Égypte a accordé aux petites et moyennes entreprises une prolongation de six mois pour le remboursement des crédits. Les prêts directs aux PME, y compris l'expansion des fonds disponibles pour les prêts ou la simplification et l'accélération des procédures pour recevoir des prêts, sont également courants pour soutenir les PME, comme l'ont fait la Malaisie, l'Arabie Saoudite et la Turquie. En outre, le report des impôts sur le revenu et sur les sociétés (Indonésie, Turquie), les garanties de prêts (Arabie Saoudite, Turquie), les subventions (Indonésie, Turquie) et les subventions salariales (Turquie) font partie des mesures mises en œuvre par certains pays de l'OCI pour protéger les petites et moyennes entreprises (OCDE, 2020b).

2.3 Commerce et finance

Flux commerciaux

Le commerce international ralentissait déjà en raison des tensions commerciales persistantes entre les principales économies et ne devrait pas augmenter en 2020. Suite à la pandémie de COVID-19, les estimations mondiales sur les flux commerciaux ont été révisées à la baisse. Selon les estimations de l'OMC, les flux commerciaux mondiaux devraient diminuer de 13 à 32% en 2020, sur la base de scénarios alternatifs. Selon le scénario le plus optimiste, le commerce mondial de marchandises devrait diminuer de 12,9% en 2020 pour être suivi d'une forte reprise de 21,3% en 2021 afin de ramener le commerce à un niveau proche de la tendance pré-pandémique (OMC, 2020). Dans le scénario pessimiste, la marchandise mondiale pourrait connaître une baisse initiale plus forte (-31,9 %) avec une reprise plus prolongée mais incomplète de 24 %.

Pour étudier les impacts potentiels de la pandémie sur le commerce des pays membres de l'OCI, il convient de mentionner que la structure des exportations de ces pays est fortement concentrée sur les produits à base de ressources et de matières premières. Par conséquent, la forte baisse des prix des produits de base affectera considérablement les flux commerciaux non seulement avec le reste du monde mais aussi entre les pays de l'OCI. Sur la base des niveaux actuels des prix des principaux produits de base communiqués par le FMI, et en faisant d'autres hypothèses sur les niveaux de prix, les changements potentiels des flux commerciaux sont estimés.

À cet égard, en prenant les moyennes des flux commerciaux au cours des cinq dernières années, on identifie les 20 premiers secteurs d'exportation des pays de l'OCI, qui représentent collectivement 85% de toutes les exportations du groupe de l'OCI. Ensuite, sur la base des indices de prix fournis par le FMI dans les principaux groupes de produits, on calcule les variations possibles des exportations dans ces secteurs. Bien que cette analyse se concentre

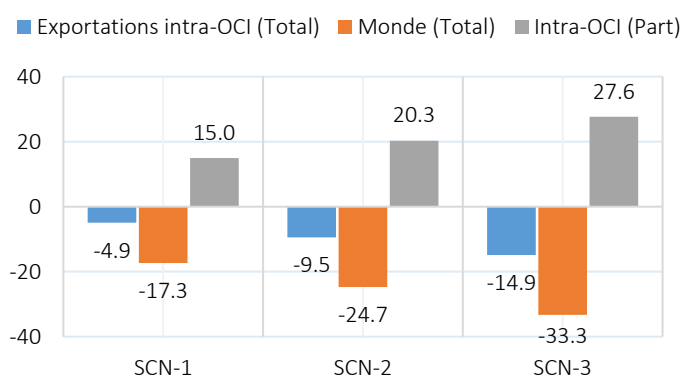


uniquement sur les effets de prix, on suppose que la baisse de la demande est partiellement compensée par une baisse des prix. En conséquence, trois scénarios alternatifs sont générés. Alors que le premier scénario est plus optimiste en matière de baisse des prix, le second est modéré et le troisième est de nature plus pessimiste. Il convient de noter que la structure du commerce des pays de l'OCI avec le reste du monde diffère sensiblement par rapport au commerce intra-OCI. Alors que 41% des exportations de l'OCI vers le monde étaient des combustibles minéraux au cours des cinq dernières années, cette part n'était que de 15% dans le commerce intra-OCI. Par conséquent, une chute des prix des produits de base affectera de manière disproportionnée la répartition du commerce en faveur du commerce intra-OCI.

Comme le montre le graphique 2.5, dans le cas du premier scénario, où les prix du pétrole sont inférieurs d'environ 42% à leur niveau moyen sur cinq ans et où les autres produits de base sont inférieurs d'environ 1 à 5% à leur niveau moyen, les exportations intra-OCI chuteraient de 4,9% et leurs exportations vers le monde d'environ 17%. Cela permettrait d'augmenter la part des exportations intra-OCI de 15%. Une baisse supplémentaire des prix des produits de base (SCN-2 : 55% pour les prix du pétrole et 5-10% pour les autres produits de base ; SCN-3 : 70 % des prix du pétrole et 10 à 15% des autres produits de base) entraîneraient des pertes supplémentaires dans les volumes d'exportation, mais ils signifieraient une part plus importante pour le commerce intra-OCI :

Les graphiques 2.6a et 2.6b montrent les changements possibles des volumes d'exportation intra-OCI et des exportations totales dans le monde sur la base de ces trois scénarios. Ils montrent également le scénario du cas normal (SCN-0) tel qu'extrapolé en l'absence de pandémie à titre de comparaison. Comme on le constate clairement, la baisse des

Graphique 2.5: Changements possibles dans les flux d'exportation des pays de l'OCI (%)

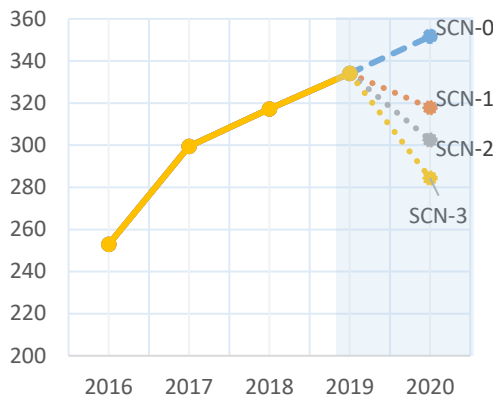


Source: Les calculs du personnel du SESRIC sont basés sur la Trade Map de l'ITC, les prix des matières premières du FMI et les statistiques de la Direction des statistiques commerciales du FMI.

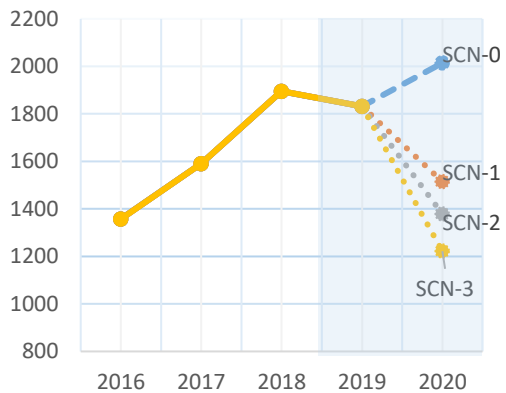
exportations vers le monde devrait être plus forte, principalement en raison de la chute des prix des produits minéraux.

En fait, le marché mondial du pétrole est confronté à sa plus forte baisse de demande depuis des décennies. On s'attend à ce que la pression à la baisse sur les prix du pétrole persiste au cours des prochains mois, car la baisse continue de la

Graphique 2.6a: Changements possibles dans les flux d'exportation intra-OCI



2.6b. Changements possibles dans les flux d'exportation des pays de l'OCI vers le monde



Source: Les calculs du personnel du SESRIC sont basés sur la Trade Map de l'ITC, les prix des matières premières du FMI et les statistiques de la Direction des statistiques commerciales du FMI.

demande entraîne une nouvelle augmentation des stocks. Selon l'édition d'avril du rapport de la Banque mondiale sur les perspectives des marchés des produits de base, le prix du pétrole devrait atteindre en moyenne 35 dollars le baril en 2020 (Banque mondiale, 2020a). Il est évident que les pays de l'OCI exportateurs de pétrole seront parmi les plus vulnérables aux conséquences économiques de la pandémie. D'autre part, les prix agricoles sont moins liés à la croissance économique et n'ont connu que des baisses mineures au cours des premiers mois de l'année. La baisse des prix des produits de base est également susceptible d'entraîner des pressions fiscales pour les économies exportatrices de produits de base, ce qui rend la réponse à la crise redoutable.

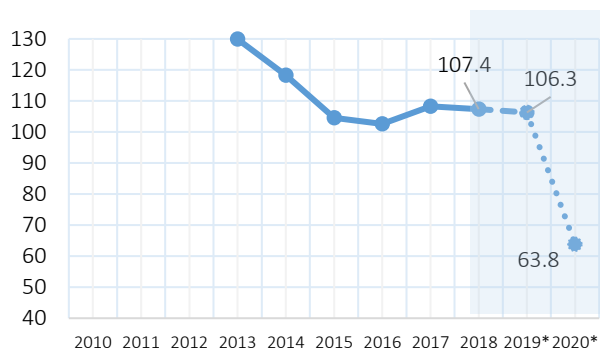
Flux d'investissement

Selon les dernières estimations de la CNUCED du 26 mars 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, les flux d'investissement mondiaux devraient se contracter de 40%. Une grande partie des entreprises multinationales (EMN) sont touchées par la perturbation des chaînes d'approvisionnement, les chocs de la demande mondiale et la baisse des ventes et des bénéfices. Les principales multinationales qui représentent la majeure partie des investissements directs étrangers (IDE) dans le monde prévoient une baisse d'environ 30% de leurs revenus et cette tendance devrait se poursuivre. L'industrie de l'énergie, les compagnies aériennes et l'industrie automobile sont parmi les principaux secteurs qui devraient être les plus touchés (CNUCED, 2020a).

On estime que les flux d'investissement mondiaux devraient diminuer de 1% en 2019, selon l'Investment Trends Monitor de la CNUCED publié en janvier 2020. Si l'on tient compte de la baisse prévue des IDE mondiaux pour 2019, et en supposant que les pays de l'OCI connaissent une baisse de même ampleur (40 %) en 2020, on prévoit que les flux d'IDE vers les pays de



Graphique 2.7: Flux d'IDE entrants dans les pays de l'OCI (en milliards de dollars)



Source: Calculs du personnel du SESRIC selon la base de données STAT de la CNUCED Juin 2019. (*) représente les estimations et les projections pour 2019 et 2020.

l'OCI pourraient tomber en dessous de 64 milliards de dollars américains en 2020. Il s'agit d'une baisse beaucoup plus importante des flux d'investissement par rapport aux crises financières mondiales de 2008-2009, au cours desquelles les pays de l'OCI ont connu une chute de 173 milliards de dollars américains en 2008 à 132 américains en 2009, ce qui correspond à une baisse d'environ 23 % des flux totaux.

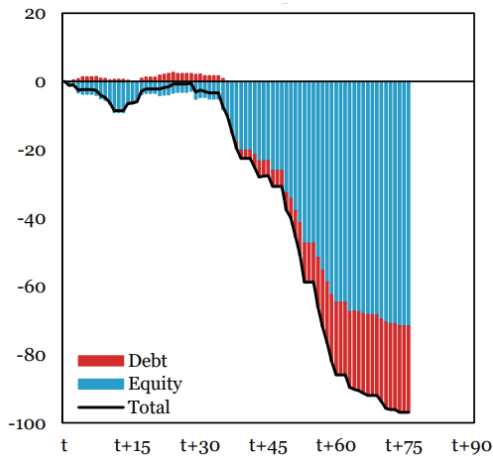
Pour réduire les effets de la pandémie, de nombreux pays dans le monde tentent d'accélérer les procédures d'approbation des investissements, promouvoir l'utilisation étendue d'outils et de plateformes en ligne, et proposer des systèmes d'incitation à la R&D liée à la santé afin d'atténuer l'impact sur les flux d'investissement et les entreprises locales (CNUCED, 2020b).

Par ailleurs, de nombreux pays de l'OCI sont confrontés à des contraintes considérables dans la mise en œuvre de plans de relance efficaces en raison des pertes de recettes et de la chute de leurs réserves. Les turbulences financières sur les marchés financiers mondiaux ont déjà provoqué des fuites de capitaux, un renversement des flux d'investissement et des dévaluations de devises. Conjugué à d'importantes pertes de recettes, le service de la dette devient particulièrement difficile pour les gouvernements, avec une probabilité accrue de faillites et de nouveaux échecs économiques. Au niveau microéconomique, les fermetures d'entreprises suscitent des incertitudes et des inquiétudes quant aux défauts de paiement des entreprises et des ménages.

En termes de flux de capitaux, la pandémie de COVID-19 a entraîné un arrêt brutal et prononcé des flux de capitaux vers les marchés émergents. Selon l'Institute of International Finance (IIF), le premier trimestre 2020 a connu les plus grandes sorties de capitaux jamais enregistrées sur les marchés émergents (graphique 2.8), dépassant les pires points de la crise financière mondiale (graphique 2.9). Le choc de la demande mondiale et la plus forte chute des prix du pétrole depuis des décennies ont conduit à un épisode d'écoulement record d'environ 83 milliards de dollars US pour le seul mois de mars. Entre le 21 janvier et le 9 avril, l'IIF a signalé des sorties de capitaux de portefeuille de 72 milliards de dollars et des sorties de dettes de 25 milliards de dollars, atteignant un total de 97 milliards de dollars.

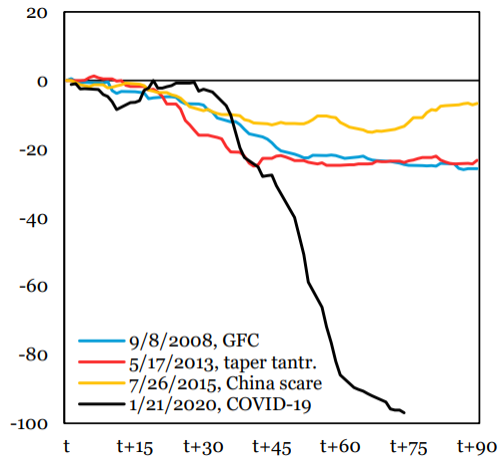


Graphique 2.8: Sorties de portefeuille cumulées des marchés émergents (en milliards de dollars)



Source: Institute of International Finance, Rapport sur les flux des capitaux, 9 avril 2020. Flux de non-résidents depuis le 21 janvier 2020.

Graphique 2.9: Sorties de portefeuille cumulées des marchés émergents (en milliards de dollars)



Source: Institute of International Finance, Rapport sur les flux des capitaux, 9 avril 2020. Non-résident.

2.4 Tourisme et transport

Le tourisme international est l'une des principales activités économiques et une source importante de revenus de devises étrangères et d'emploi, et un moteur de croissance économique dans beaucoup de pays. Environ 10 % du PIB mondial est généré par ce secteur. Le secteur du tourisme crée un nouvel emploi sur quatre dans le monde entier. En 2019, le tourisme international représentait 8% du PIB total des pays de l'OCI et fournissait des emplois à plus de 45 millions de personnes (WTTC, 2020).

Comme le secteur du tourisme a des liens directs et indirects avec 185 activités de l'offre dans l'économie, un choc tel qu'une pandémie pourrait avoir le potentiel d'affecter une chaîne d'activités économiques allant des transports aux hôteliers (OCDE, 2020c). Selon l'OMT (2020a), à l'échelle mondiale, environ 80% des entreprises de tourisme sont des petites et moyennes entreprises (PME) qui ont des sources limitées pour survivre en cas de choc économique comme celui qui se produit actuellement en raison de l'épidémie de COVID-19. Le secteur du tourisme crée non seulement des millions d'emplois, mais offre également des opportunités à certains groupes vulnérables comme les femmes, les jeunes et les communautés rurales dans de nombreux pays développés et en développement (OMT, 2020b). À cet égard, une récession ou une crise dans le secteur pourrait se traduire par la perte de millions d'emplois en raison du COVID-19. Par conséquent, une perturbation des activités du secteur pourrait toucher tous les acteurs du tourisme et, par conséquent, déclencher les taux de chômage et de pauvreté.



La déclaration de la pandémie de COVID-19 le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé a déclenché une vague de restrictions de voyage sous différentes formes et intensités qui ont mis le secteur dans une position difficile. Selon l'OMT (2020c), au 28 avril 2020, sur 217 destinations dans le monde :

- 45% ont totalement ou partiellement fermé leurs frontières aux touristes - "Les passagers ne sont pas autorisés à entrer" ;
- 30% ont suspendu totalement ou partiellement leurs vols internationaux - "tous les vols sont suspendus" ;
- 18% interdisent l'entrée de passagers en provenance de pays d'origine spécifiques ou de passagers ayant transité par des destinations spécifiques; et
- 7 % appliquent différentes mesures, telles que la quarantaine ou l'auto-isolement pendant 14 jours et les mesures relatives aux visas.

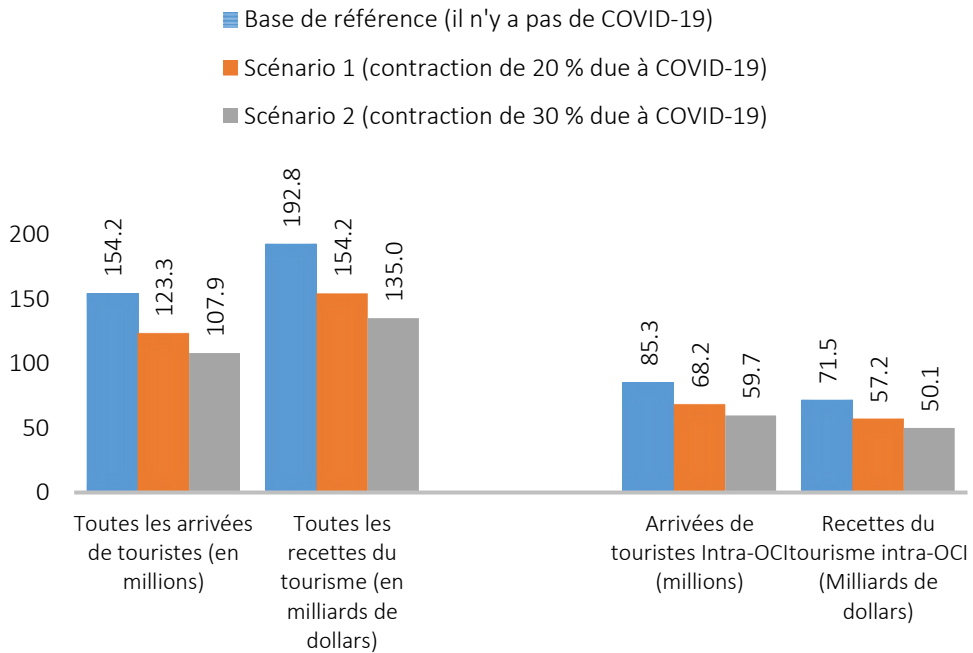
En raison des restrictions susmentionnées sur les voyages et le tourisme, l'OCDE (2020c) estime une baisse de 45 à 70 % du tourisme international en 2020. L'OMT (2020a) a des estimations plus modérées sur l'impact de la pandémie, où elle estime que les arrivées de touristes internationaux devraient diminuer de 20 à 30% en 2020 par rapport à 2019. Cette baisse attendue des arrivées de touristes internationaux pourrait se traduire par une diminution des recettes (exportations) du tourisme international de 300 à 450 milliards de dollars. Dans l'ensemble, l'OMT (2020a) prévoit qu'en raison de la pandémie de COVID-19, le secteur mondial du tourisme perdra entre cinq et sept ans de croissance. Ces estimations de l'OMT dévoilent la gravité et la profondeur de la crise qui aurait certainement de sérieuses implications sur les secteurs du tourisme et du transport des pays de l'OCI.

Dans ce contexte, le graphique 2.10 présente les projections faites pour les pays de l'OCI sur les arrivées de touristes internationaux et les recettes touristiques sur la base des scénarios de l'OMT. Le graphique 2.10 présente également des projections sur les activités touristiques intra-OCI pour l'année 2020. Le scénario de base reflète la trajectoire de croissance habituelle du secteur du tourisme dans les pays de l'OCI sur la base de leur performance au cours de la période 2013-2019 étant entendu qu'il n'y a pas d'épidémie de COVID-19 en 2020. Conformément aux projections de l'OMT, le scénario 1 suppose que l'épidémie de COVID-19 entraînera une contraction de 20% dans le secteur du tourisme par rapport au scénario de base. En conséquence, les pays de l'OCI devraient accueillir 123,3 millions de touristes internationaux au lieu de 154,2 millions en 2020, selon une projection de base. Cela se traduit par une perte potentielle de 38,6 milliards de dollars de recettes touristiques. L'hypothèse principale du scénario 2 est une contraction de 30% du tourisme par rapport au scénario de base pour l'année 2020. Les chiffres du scénario 2 sont plus choquants lorsque l'on sait que les pays de l'OCI ne devraient attirer que 107,9 millions de touristes internationaux, soit 46,3 millions de touristes de moins que le scénario de base. Ces touristes devraient générer 135 milliards de dollars de devises pour les pays de l'OCI, contre 192,8 milliards de dollars de la projection de base en 2020.



L'épidémie de COVID-19 devrait également affaiblir les activités touristiques intra-OCI en 2020. Les arrivées de touristes intra-OCI devraient être enregistrées à 68,2 millions dans le scénario 1 et à 59,7 millions dans le scénario 2. Ces chiffres sont nettement inférieurs à la projection de base de 85,3 millions d'arrivées de touristes intra-OCI en 2020 (graphique 2.10). Par rapport au scénario de base pour 2020, les recettes touristiques intra-OCI devraient également enregistrer des pertes de 14,3 milliards de dollars et de 21,4 milliards de dollars dues à la pandémie de COVID-19 dans les scénarios 1 et 2, respectivement.

Graphique 2.10: Les impacts potentiels de COVID-19 sur le tourisme international dans les pays de l'OCI en 2020



Source: Calcul préparé par le personnel de SESRIC basé sur la base de données de l'OMT-ONU

En fait, les estimations faites par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI, 2020) sont également conformes aux projections faites par l'OMT sur la gravité de la crise dans les secteurs mondiaux du tourisme et des transports découlant de la pandémie de COVID-19 avec des implications importantes sur les pays de l'OCI.

En raison des restrictions de voyage, des mesures de confinement et du couvre-feu, les compagnies aériennes dans de nombreux pays de l'OCI ont commencé à annuler leurs vols internationaux en mars 2020. Le nombre de ces annulations a remarquablement augmenté en mars et avril, alors que l'épidémie de COVID-19 s'aggravait rapidement dans le monde entier. Par exemple, en février 2020, alors que les Émirats arabes unis n'ont enregistré qu'une réduction de 2% de la capacité en sièges passagers internationaux par rapport aux prévisions



initiales, l'ampleur de la baisse est mesurée à 84% en avril 2020 (tableau 2.1). Dans le même ordre d'idées, la Turquie, la Malaisie, l'Arabie Saoudite, l'Indonésie, le Qatar et le Maroc, qui sont tous des destinations touristiques majeures du groupe OCI et qui accueillent d'importants centres de voyages internationaux, ont vu leur capacité de sièges passagers internationaux se contracter de manière significative entre février et avril 2020. En avril 2020, l'ampleur de la réduction des capacités de sièges de ces pays de l'OCI se situait entre 64% (Arabie Saoudite) et 89 % (Turquie).

De même, le trafic de fret aérien devrait enregistrer une baisse importante à deux chiffres en 2020 en raison du ralentissement du commerce international et des activités touristiques (IATA, 2020). Une réduction de la capacité internationale de sièges ou de fret ne signifie pas simplement l'annulation d'un certain nombre de vols. Elle a des implications financières graves et importantes. Le secteur du transport aérien des pays de l'OCI, y compris certaines grandes compagnies aériennes telles que Turkish, Emirates et Saudi airlines, ainsi que des aéroports internationaux tels que Dubaï, Istanbul, Kuala Lumpur et d'autres sociétés prestataires de services, devrait enregistrer des pertes financières importantes. En attendant, les gouvernements devront faire face à d'importantes pertes de recettes fiscales (OACI, 2020). Les travailleurs du secteur des transports perdront leur emploi ou auront un revenu réduit.

Tout comme le transport aérien, les entreprises de transport maritime traversent également une période difficile en raison de la pandémie de COVID-19. La réduction du commerce international et du volume de production a réduit la demande mondiale de pétrole et de matières premières. De nombreux pétroliers et cargos restent inactifs et attendent toute nouvelle expédition (Bloomberg, 2020). Certains d'entre eux, ancrés dans la mer avec leur cargaison, cherchent des acheteurs consentants. La pandémie a également touché le secteur du transport ferroviaire dans les pays de l'OCI, principalement en raison d'une baisse du volume du commerce international. De nombreux pays de l'OCI ont également cessé temporairement de fournir des services de transport ferroviaire pour les passagers en raison de mesures de confinement telles que les couvre-feux et les confinements en mars et avril 2020.

Tableau 2.1: Variation de la capacité en sièges passagers internationaux par rapport aux prévisions initiales (%)

| | Février 2020 | Mars 2020 | Avril 2020 |
|-----------------|--------------|-----------|------------|
| EAU | -2 | -43 | -84 |
| Turquie | -21 | -34 | -89 |
| Malaisie | -8 | -41 | -75 |
| Arabie saoudite | -21 | -31 | -64 |
| Indonésie | -10 | -32 | -78 |
| Qatar | -2 | -22 | -74 |
| Maroc | nd | nd | -82 |

Source: Analyse effectuée par le personnel de SESRIC basée sur l'ensemble de données de l'OACI (2020). "nd" signifie non disponible



Dans l'ensemble, l'épidémie de COVID-19 a commencé à affecter gravement les secteurs du tourisme et des transports des pays de l'OCI. La diversification limitée des exportations et la forte dépendance à l'égard de l'activité touristique limitent la marge de manœuvre de certains pays de l'OCI tels que la Gambie et les Maldives. Ces pays de l'OCI pourraient être affectés dans une plus large mesure par une réduction de leurs recettes en devises (Oguz et al., 2020). Certains pays de l'OCI ayant un secteur touristique développé, comme les Émirats arabes unis, la Turquie et le Maroc, seront également touchés par les restrictions en matière de voyages et de transports internationaux. Pourtant, grâce à leurs structures économiques diversifiées, ces pays ont une plus grande possibilité à générer des recettes en devises par des canaux alternatifs tels que le commerce et l'investissement. En outre, l'existence d'infrastructures puissantes de tourisme et de transport ainsi que la disponibilité d'un plus large éventail d'activités touristiques pourraient les aider à combler rapidement leurs pertes une fois les mesures d'endiguement levées.

En fin de compte, c'est une combinaison de divers facteurs tels que la disponibilité de mécanismes publics efficaces, de ressources financières et de préparation à la réponse aux crises qui détermine comment et dans quelle mesure chaque pays membre de l'OCI peut répondre avec succès et se remettre de la crise sans précédent dans les secteurs du tourisme et du transport. La qualité des infrastructures, les ressources humaines et l'existence d'une forte volonté politique joueront toutes un rôle pour répondre aux besoins des secteurs du voyage et du transport dans les pays de l'OCI. Le renforcement des activités touristiques intra-OCI, par exemple en assouplissant les politiques bilatérales en matière de visas, en offrant des incitations (par exemple des réductions d'impôts temporaires, des subventions) aux compagnies aériennes et aux agences de voyage, contribuerait également à minimiser les pertes financières potentielles et à sauver de nombreux emplois dans les pays de l'OCI qui sont touchés par la pandémie de COVID-19.

2.5 Agriculture et sécurité alimentaire

La pandémie de COVID-19 et la crise socio-économique qui l'accompagne affectent déjà les systèmes alimentaires et agricoles, menaçant ainsi le bien-être de la société. Au vu des précédentes épidémies (par exemple les épidémies d'Ebola) et sur la crise des prix des denrées alimentaires de 2008, on constate des effets négatifs sur les chaînes de production et de consommation agricoles et sur la volatilité des prix sur le marché. La pandémie actuelle de COVID-19 est toutefois sans précédent par sa vitesse et son ampleur, sa gravité, ses perturbations socio-économiques et ses incertitudes, ce qui risque d'exacerber la pression sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

L'accès à la nourriture est indispensable à la survie des êtres humains, or il reste un problème mondial. Le dernier rapport du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN) (2020) suggère qu'en 2019, 135 millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë dans 55 pays en crise alimentaire. Avec l'épidémie de COVID-19 toujours en cours, le nombre



pourrait doubler, ce qui basculera 130 millions de personnes supplémentaires dans une situation d'insécurité alimentaire (Welsh, 2020).

Au cours des dernières décennies, l'insécurité alimentaire est déjà devenue l'un des plus grands problèmes dans de nombreux pays de l'OCI. Les dernières données (FAO, 2020d) soulignent qu'en moyenne 47,9% de la population totale des pays de l'OCI souffre de problèmes d'insécurité alimentaire, ce qui est bien plus élevé que la moyenne mondiale de 25,4%. Ce qui empire les choses dans plusieurs pays de l'OCI en Afrique de l'Est c'est que ces pays se battent actuellement pour maîtriser la pire épidémie de criquets pèlerins depuis des décennies, qui menace la sécurité alimentaire dans la région. L'apparition de la pandémie pourrait encore amplifier la détérioration de la sécurité alimentaire, si elle n'est pas traitée avec des mesures correctes.

Pour prévenir l'aggravation de la crise alimentaire, les pays doivent évaluer et prendre des mesures appropriées pour garantir l'accès à la nourriture, maintenir en vie les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales et atténuer les effets de la pandémie sur les systèmes agroalimentaires (Cullen, 2020). En outre, une attention particulière doit être accordée à la population vulnérable, car les effets de la pandémie touchent le plus durement les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les personnes déplacées. Les expériences passées lors de l'épidémie d'Ebola et de la crise des prix des produits alimentaires en 2008, montrent que les ménages les plus pauvres, qui consacrent la plus grande partie de leurs revenus à l'alimentation, ont énormément souffert (CFS HLPE, 2020). Le choc sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire a augmenté les prix des denrées alimentaires, ce qui rend l'alimentation plus difficile à obtenir. De plus, les ménages pauvres n'ont souvent pas assez d'épargne et n'ont pas accès au crédit, ce qui les expose davantage à la pauvreté.

Canal d'exposition global : Côté demande, côté offre

Comment la pandémie de COVID-19 affecte-t-elle l'agriculture et la sécurité alimentaire ? Il n'y a pas de réponse simple à cette question puisque les répercussions de la pandémie pourraient être directes sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire ainsi qu'indirectes par le biais de l'impact d'autres secteurs économiques. Le degré d'impact dépendra également de la gravité de l'épidémie dans la région ainsi que du niveau des mesures prises par le gouvernement pour gérer la crise. En général, les premières évaluations indiquent une diminution de la demande et de l'offre de produits alimentaires et agricoles en raison du choc sur la logistique et le commerce (Schmidhuber et al., 2020).

Du côté de l'offre, la pandémie risque fort de perturber la production des produits alimentaires et agricoles. Les impacts sur l'agriculture et la production alimentaire sont dus au choc des facteurs de production tels que les intrants intermédiaires (engrais, etc.), le capital fixe (machines, etc.) et le travail. Le choc peut provenir des efforts stricts du gouvernement pour contenir la propagation du coronavirus, ainsi que d'une implication directe de la vaste propagation des infections au sein de la population.



Les efforts déployés pour contenir l'épidémie, qui restreint généralement la circulation des personnes et entraîne la fermeture d'entreprises, pourraient avoir des effets dévastateurs sur la disponibilité et l'accessibilité financière de divers facteurs de production dans le secteur agricole. Par exemple, une perturbation de l'approvisionnement en pesticides ou en engrais, en médicaments vétérinaires et autres intrants pourrait entraîner une faible disponibilité et/ou des prix élevés des intrants agricoles qui influencent les rendements et la production des cultures. Par exemple, au Pakistan, les agriculteurs sont empêchés d'acheter des engrais en raison de la fermeture des marchands d'engrais, ce qui perturbe la production agricole (Hanif, 2020). Dans d'autres cas, les efforts pour lutter contre l'invasion de criquets pèlerins dans les pays d'Afrique de l'Est (dont certains sont membres de l'OCI) sont perturbés par le retard dans l'approvisionnement en pesticides dû à la baisse importante du fret aérien mondial (Ngotho, 2020). L'interruption de la production agricole peut également se produire lorsque les personnes travaillant dans l'agriculture tombent malades ou sont contraintes par des restrictions de mouvement ou d'activité. Ils seront empêchés de travailler sur leurs terres ou d'accéder aux marchés pour vendre des produits, acheter de la nourriture ou se procurer des semences et des intrants agricoles.

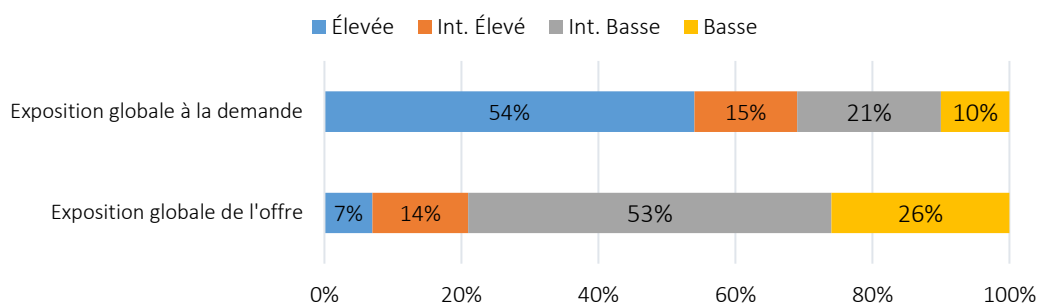
Contrairement à l'offre, l'impact de COVID-19 sur la demande réside dans la perturbation de la consommation. La population qui subit une perte de revenus est susceptible de ne pas pouvoir se permettre d'acheter de la nourriture pour ses besoins quotidiens. Cette situation est amplifiée par une éventuelle hausse du prix des denrées alimentaires due à une interruption de l'approvisionnement. Au niveau de chaque pays, les pays qui dépendent fortement de l'approvisionnement alimentaire étranger pourraient présenter un risque plus élevé. Les chocs sur le commerce international et la fluctuation des taux de change pourraient entraver le stock alimentaire, faire monter les prix locaux et menacer la sécurité alimentaire du pays. Au Soudan par exemple, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19, les prix de divers aliments de base ont atteint des niveaux record en mars à la suite d'une nouvelle dévaluation de la monnaie du pays (FAO, 2020c).

Les risques du pays en matière de sécurité alimentaire peuvent différer selon le degré d'exposition tant au niveau de la production que de la consommation. Selon Schmidhuber et al. (2020)¹, les pays en développement, en général, présentent un risque plus élevé en termes d'exposition du côté de la demande. Cela signifie que le côté consommation est le canal de transmission le plus vulnérable des impacts de COVID-19, plutôt que le côté production. Cela est également vrai pour les pays de l'OCI.

¹ Schmidhuber et al. (2020) estiment le risque possible pour le secteur agricole et alimentaire sur la base de l'exposition du côté de la demande et de l'offre. Pour l'offre (production), les indicateurs sont : la part des intrants intermédiaires, la consommation de capital fixe par travailleur agricole, la production brute par travailleur agricole, la part des exportations agricoles. Le côté de la demande (consommation) est dérivé de la part des dépenses alimentaires par habitant ainsi que de la part des importations agricoles.



Graphique 2.11: Exposition de l'offre et de la demande aux effets de la pandémie (un niveau plus élevé signifie un risque plus élevé)



Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les données de Schmidhuber et al. (2020)

Les pays de l'OCI, en particulier les pays à faible revenu, sont les plus susceptibles de transmettre la pandémie du côté de la demande. Comme le montre le graphique 2.11, près de 70% des pays de l'OCI présentent des niveaux de risque moyennement élevés à ceux élevés en termes des transmissions du côté de la demande. En revanche, seuls 10% ont un faible risque d'exposition du côté de la demande. Dans l'ensemble, la contraction de l'économie et des revenus dans le cadre des mesures de contrôle de la pandémie pourrait accroître la population pauvre, mettant ainsi davantage de personnes dans un état d'insécurité alimentaire. Pendant la crise, les groupes les plus vulnérables sont contraints de réagir par des stratégies d'adaptation négatives - par exemple, des régimes alimentaires moins diversifiés et la vente d'actifs productifs - pour surmonter la baisse des revenus (FAO, 2020a). Le risque lié à la demande menace également les pays qui dépendent des importations alimentaires et qui sont fiscalement dépendants des exportations de matières premières (par exemple le pétrole) dont les prix se sont effondrés pendant la pandémie. Cette situation s'applique principalement aux pays de l'OCI dans la région MENA. L'approvisionnement alimentaire importé est menacé en raison de la diminution des recettes provenant des exportations de produits de base, de la fluctuation des taux de change et de la perturbation de la chaîne agroalimentaire mondiale.

En revanche, bien que les risques soient globalement moins élevés, certains pays de l'OCI sont également susceptibles d'être confrontés à des perturbations du côté de l'offre, étant donné la forte intégration à la chaîne alimentaire mondiale et les systèmes agricoles à forte intensité de capital de certains pays (Schmidhuber et al., 2020). Les perturbations de l'approvisionnement en intrants à la suite de chocs sur le commerce et la logistique pourraient contracter la production agricole à court terme. Le système agricole à forte intensité de capital est également menacé par les perturbations des marchés du crédit, qui ont tendance à être plus volatiles pendant la crise. En outre, le secteur agricole des pays dont les systèmes de production sont à forte intensité de main-d'œuvre, est également exposé à des pénuries de main-d'œuvre. L'expérience de l'épidémie d'Ebola, par exemple, nous a montré que les restrictions de circulation ont entraîné une pénurie de main-d'œuvre au moment de la

récolte, ce qui a eu un impact négatif sur la productivité agricole (FAO, 2016). Cela aura en outre un effet involontaire sur la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays où les systèmes d'agriculture de subsistance prédominent.

2.6 Santé

En raison de l'augmentation des infections par la maladie Coronavirus (COVID-19) et de la demande de traitements médicaux urgents, les systèmes de santé sont sous d'énormes pressions dans le monde entier. En fait, l'émergence de COVID-19 est un test décisif pour la résilience des systèmes de santé et des mécanismes de préparation et de réponse aux situations d'urgence des pays du monde entier. En général, les systèmes de santé luttent pour retrouver, tester et traiter les personnes touchées dans le monde entier, mais la situation est particulièrement critique dans les pays à faible et moyen revenu, y compris de nombreux pays membres de l'OCI, où les systèmes de santé sont faibles et déjà aux prises avec l'insuffisance des travailleurs de la santé, des installations de diagnostic en laboratoire, des mécanismes de surveillance des maladies, des stratégies de communication des risques et de la gestion politique (OIT, 2020).

La flambée de la maladie Coronavirus (COVID-19) a mis en place les mécanismes de réponse sanitaire d'urgence au niveau mondial et national pour protéger la santé des personnes et éviter la forte hausse des taux d'infection. Partout dans le monde, des travailleurs de la santé, des installations et des équipements ont été réaffectés pour faire face à l'afflux de patients atteints de COVID-19. Étant donné que ces infections sont causées par une nouvelle souche de coronavirus, les systèmes de soins de santé se sont efforcés au début de répondre à la demande de diagnostics, de tests et de thérapies appropriés. À cette fin, le développement de kits de test appropriés et de protocoles/directives pour le traçage, la manipulation et le traitement des infections a dirigé les efforts mondiaux pour contenir la pandémie de COVID-19.

Les pays membres de l'OCI ont également adopté des mesures sanitaires d'urgence pour contenir le taux d'infection en veillant à ce que des services de diagnostic et de traitement suffisants soient mis à la disposition des plus démunis dans un cadre sûr et professionnel. Au 14 mai 2020 (Base de données du SESRIC sur la pandémie de COVID-19, 2020), les pays membres de l'OCI ont rapporté 530.991 cas confirmés en laboratoire avec un taux de croissance quotidien moyen de 11%. Plus de la moitié (53%) de ces cas confirmés ont été traités avec succès, avec un taux de croissance quotidien moyen de 13% en matière de guérison. Ce fait souligne l'efficacité de la réponse et des efforts déployés en matière de soins de santé, notamment par les pays membres de l'OCI à forte charge. Les taux d'infection et de létalité plus faibles pourraient également être partiellement attribués à la jeune démographie des pays membres de l'OCI, car les données disponibles suggèrent que les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques sont généralement plus sujettes à de graves complications ou à la mort causée par la pandémie de COVID-19. En outre, les données sur les infections, les décès et les guérisons de COVID-19 doivent être interprétées avec prudence.



en raison de l'énorme manque de capacités de test, de suivi et de rapport dans de nombreux pays de l'OCI.

Néanmoins, les infections par la pandémie de COVID-19 n'ont pas encore atteint leur sommet dans de nombreux pays membres de l'OCI et les faibles systèmes de santé existants, en particulier dans les pays membres les moins avancés, pourraient s'effondrer étant donné leur capacité supplémentaire limitée à répondre efficacement à une nouvelle flambée d'infections. Il n'est pas possible d'évaluer l'ampleur réelle des effets de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de la santé dans les pays membres de l'OCI et ailleurs en raison de l'absence de données essentielles et de la nature changeante de la pandémie de COVID-19. Toutefois, certaines conclusions préliminaires ont été recueillies et présentées dans les sous-sections suivantes sous les deux grandes rubriques couvrant une multitude de voies directes et indirectes d'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé, avec un accent sur les pays membres de l'OCI.

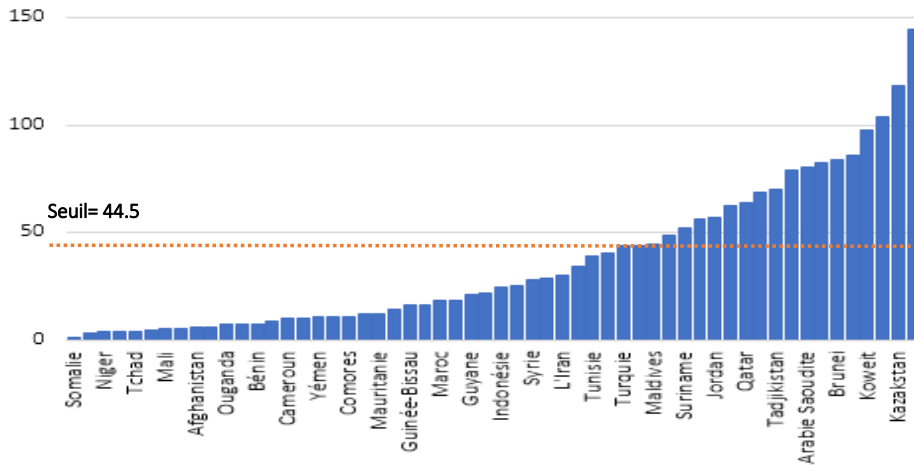
Surcharge des infrastructures de santé

La majorité des 50 millions de travailleurs de la santé dans le monde ont été la première ligne de défense contre la pandémie de COVID-19 pour traiter les patients et effectuer des tests pour détecter et confirmer les infections par la pandémie de COVID-19. La pandémie de COVID-19 exerce une pression énorme sur un personnel de santé déjà très limité et fragile, en particulier dans les régions en développement qui connaissent une grave pénurie de médecins et d'infirmières. En conséquence, les travailleurs de la santé sont surmenés par l'accroissement de la charge de travail et la détérioration des conditions de travail, conjugué à l'augmentation considérable de la détresse psychologique, de la fatigue et de l'épuisement professionnel. Les travailleurs de la santé dans les pays membres de l'OCI ne font pas exception à la règle en raison de la grande pénurie de médecins et de personnel infirmier que connaît actuellement l'OCI. Selon les dernières données disponibles (SESRIC, 2019), les pays membres de l'OCI en tant que groupe n'ont que 26 travailleurs de la santé pour 10 000 habitants, ce qui représente à peu près la moitié du seuil critique de 44,5 travailleurs de la santé pour 10 000 habitants défini par l'OMS. Actuellement, 38 pays de l'OCI sont confrontés à une grave pénurie de personnel de santé, avec moins de 44,5 médecins, infirmières et sages-femmes pour 10 000 personnes. La densité de travailleurs de la santé est même inférieure à 10 pour 10 000 dans 14 pays où la pénurie est critique (graphique 2.12).

Compte tenu de la nature de leur travail, les travailleurs de la santé sont les plus exposés au risque et à la vulnérabilité de contracter et de propager la pandémie de COVID-19 pendant qu'ils aident les autres. En fait, beaucoup de ces travailleurs de la santé travaillent dans des établissements de soins de santé où les mesures de prévention et de contrôle des infections sont très faibles et insuffisantes.



Graphique 2.12: Densité du personnel de santé par 10.000 personnes, 2010-2018*



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur le référentiel de données de l'Organisation mondiale de la santé * Dernières données disponibles

En outre, en raison de graves perturbations dans l'approvisionnement mondial et des restrictions commerciales sur les équipements de protection individuelle (EPI), les travailleurs de la santé ont continué à travailler sans gants, masques médicaux, respirateurs, lunettes de protection, écrans faciaux, blouses et tabliers appropriés dans de nombreux pays membres de l'OCI et ailleurs.

Selon l'OMS, dans presque tous les pays du monde où le taux d'infection par la pandémie de COVID-19 est élevé, les travailleurs de la santé ont rencontré des difficultés d'accès à l'équipement de protection nécessaire pour se protéger et protéger leurs patients contre l'infection et la contamination d'autres personnes. Cet état de fait a entraîné une augmentation constante des infections chez les travailleurs de la santé dans le monde entier. Selon les dernières estimations du Conseil international des infirmières (CII), plus de 90 000 travailleurs de la santé ont été infectés par la pandémie de COVID-19 alors qu'ils exerçaient leur métier tandis que plus de 260 infirmières sont décédées.

Parmi les pays membres de l'OCI, les travailleurs de la santé en Iran ont été les plus touchés avec plus de 2000 infections, suivis par la Turquie (600), le Niger (126), le Nigeria (113), la Côte d'Ivoire (85), le Gabon (57) et le Cameroun (40). Les données nationales sur les infections des travailleurs de la santé doivent être lues attentivement car elles sont très limitées et basées sur les médias et les points de presse car il n'existe pas de mécanisme de notification systématique pour collecter et partager ces données avec l'OMS. Par conséquent, les chiffres existants ne reflètent pas nécessairement la gravité de la situation dans ces pays membres.



Tableau 2.2: Nombre de de soignants contaminés par le COVID-19

| Pays | Nombre de soignants contaminés | Pays | Nombre de soignants contaminés |
|---------------|--------------------------------|---------------|--------------------------------|
| Iran | 2000 | Sierra Leone | 29 |
| Turquie | 600 | Sénégal | 27 |
| Niger | 126 | Guinée-Bissau | 15 |
| Nigeria | 113 | Togo | 6 |
| Côte d'Ivoire | 85 | Tchad | 5 |
| Gabon | 57 | Ouganda | 3 |
| Cameroun | 40 | Bénin | 2 |

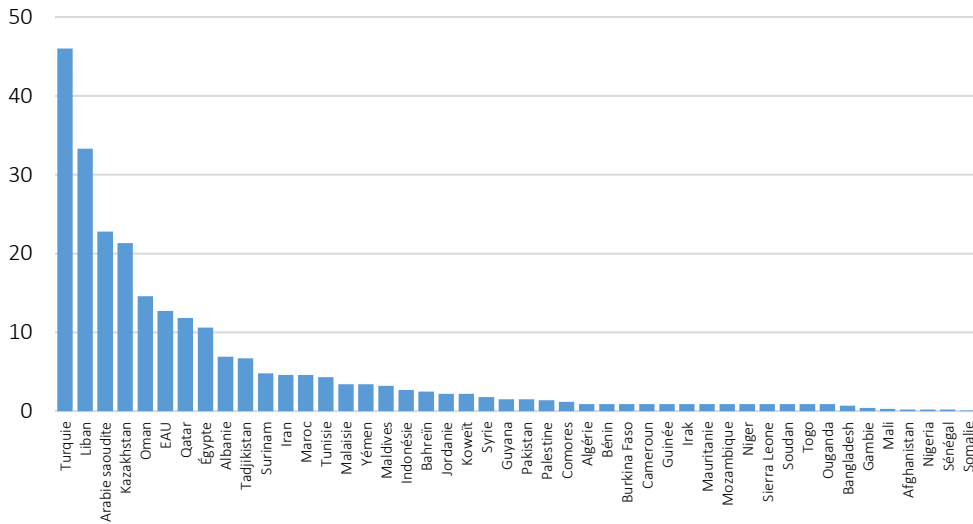
Source: Analyse du personnel du SESRIC basée sur l'OMS/AFRO (2020) et le Hurriyet Daily News (2020).

En général, les systèmes de santé manquent sérieusement de ressources pour faire face aux grandes épidémies comme celle de la pandémie de COVID-19 dans le monde en développement. La capacité des hôpitaux à traiter les patients de l'épidémie de COVID-19 est très limitée avec un nombre insuffisant d'unités de santé, de lits de soins intensifs, de thérapies et de ventilateurs dans de nombreux pays membres de l'OCI et ailleurs dans les pays en développement. Dans la majorité des pays en développement, les postes sanitaires constituent le premier niveau du contact entre le système de santé et les communautés. Selon les dernières estimations disponibles (SESRIC, 2019), le nombre moyen des postes sanitaires dans 34 pays de l'OCI, pour lesquels les données sont disponibles, était de 6,7 par 100.000 personnes ; un niveau assez inférieur que la moyenne du monde (14,8) et la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI (24,4). De même, le nombre moyen de centres de santé a été signalé à 2,1 par 100.000 personnes dans les pays de l'OCI contre 2,9 dans le monde.

Le traitement des patients atteints de COVID-19 grave nécessite un nombre adéquat de lits de soins intensifs pour faire face à l'augmentation rapide des infections et maintenir les patients intubés et sous ventilation assistée pour survivre et se rétablir. Selon les dernières données disponibles, il y a une grave pénurie de lits d'unité de soins intensifs (USI) dans les pays en développement à faible revenu, dont de nombreux pays membres de l'OCI. La disponibilité des lits d'USI dans les pays membres de l'OCI va de moins d'un lit pour 100 000 personnes en Somalie à 46 lits d'USI en Turquie. Comme le montre le graphique 2.13, 20 des 46 pays membres de l'OCI pour lesquels des données sur les lits d'USI sont disponibles sont inférieurs à un pour 100 000 personnes. Bien que la majorité de ces pays membres aient signalé un très faible nombre de cas de COVID-19, les infections n'ont pas encore atteint leur point culminant dans nombre de ces pays, ce qui souligne leur risque élevé d'incapacité à gérer l'augmentation du nombre de patients gravement malades atteints de COVID-19 dans

les semaines et les mois à venir. D'autre part, seule une poignée de pays membres de l'OCI, comme la Turquie, le Liban, l'Arabie Saoudite et le Kazakhstan, disposent d'un nombre suffisant de lits d'USI pour faire face efficacement à l'augmentation des cas graves de COVID-19.

Graphique 2.13: Disponibilité des lits dans les unités de soins intensifs (UNI) par 100 000 habitants



Source: Analyse du personnel du SESRIC basée sur le Ma, X., Vervoort, D. (2020).

Cependant, la disponibilité d'un nombre suffisant de lits dans les USI ne garantit pas la qualité et l'efficacité du traitement de la maladie COVID-19. Les agents sanitaires qualifiés ainsi que les fournitures thérapeutiques et les équipements suffisants sont essentiels pour fournir des soins de santé aux patients gravement malades. Malheureusement, les équipements essentiels tels que les ventilateurs sont les plus rares dans le monde. À la suite de la pandémie de COVID-19, la demande mondiale de ventilateurs a augmenté de manière exponentielle alors que les capacités de fabrication sont restées très limitées, même dans les pays développés. Par conséquent, il y a une pénurie mondiale de ventilateurs, dont un nombre très limité est actuellement disponible dans les pays en développement. Selon les informations disponibles (New York Times, 2020), de nombreux pays membres de l'OCI en Afrique subsaharienne n'ont pas suffisamment de ventilateurs disponibles. Parmi ces pays, avec seulement 3 ventilateurs, le Mali a la plus faible disponibilité de ventilateurs, suivi par le Burkina Faso (11), la Sierra Leone (13), le Niger (20), le Sénégal (20) et le Mozambique (34). D'autre part, c'est le Nigeria qui possède le plus grand nombre de ventilateurs (169), suivi du Soudan (80) et de l'Ouganda (55).



Tableau 2.3: Nombre estimé de ventilateurs (au 17 avril 2020)

| Pays | Ventilateurs | Personnes par ventilateur |
|--------------|--------------|---------------------------|
| Mali | 3 | 6 517 799 |
| Burkina Faso | 11 | 1 894 127 |
| Nigeria | 169 | 1 266 440 |
| Niger | 20 | 1 138 618 |
| Mozambique | 34 | 885 241 |
| Sénégal | 20 | 786 818 |
| Ouganda | 55 | 786 418 |
| Soudan | 80 | 569 519 |
| Sierra Leone | 13 | 509 610 |

Source: Analyse du personnel du SESRIC basée sur The New York Times, 18 avril 2020.

Interruption des interventions et services de soins de santé habituels

À la suite de l'épidémie de COVID-19, les systèmes de santé du monde entier luttent pour maintenir la fourniture et l'utilisation des services de santé habituels. La perturbation des services de santé essentiels de base et réguliers est due au déplacement à grande échelle des ressources sanitaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 ; au changement de comportement du public en matière de recherche de soins par crainte de contracter le virus dans les établissements de santé ; aux perturbations des chaînes d'approvisionnement médical ; à la limitation de la mobilité et des transports en raison des couvre-feux et des fermetures ; et à la pression sur les ressources financières et humaines (OMS, 2020a). Cette situation est alarmante pour la santé et le bien-être de centaines et de milliers de personnes souffrant de graves problèmes de santé et de celles qui ont besoin d'être vaccinées contre les maladies infectieuses, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

L'OMS a récemment annoncé que les campagnes de vaccination de masse de routine ne seront pas possibles en raison de la pandémie de COVID-19 et des exigences strictes concernant l'éloignement social et les pratiques d'hygiène personnelle ainsi que la limitation de la mobilité et des transports. En raison des retards dans la vaccination, au moins 13,5 millions de personnes dans 13 des pays les moins avancés du monde ne seront pas protégées contre des maladies comme la rougeole et la polio (GAVI, 2020). En outre, 21 pays éligibles à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), dont de nombreux membres de l'OCI, ont fait état de pénuries dans l'approvisionnement en vaccins essentiels en raison de la fermeture généralisée des frontières et de l'interdiction des voyages aériens. Selon l'UNICEF (2020a), plus de 117 millions d'enfants dans 37 pays pourraient ne pas recevoir le vaccin contre la rougeole car les campagnes de vaccination ont déjà été retardées dans 24 pays. La suspension des programmes de vaccination pourrait entraîner une augmentation des cas de rougeole et de polio dans plusieurs pays membres de l'OCI, en particulier en Afghanistan, au Niger, au Pakistan, en Somalie et en Syrie (WEF, 2020).

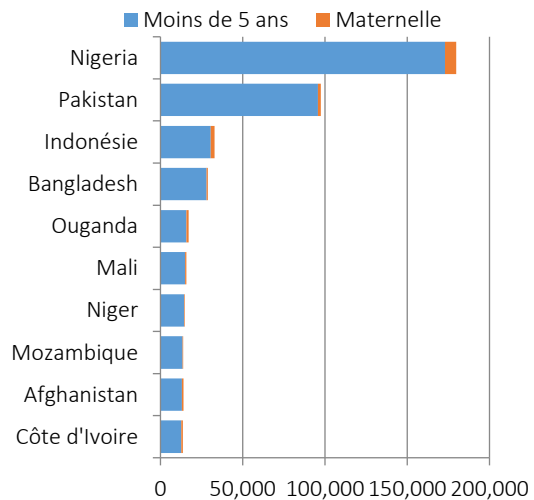


Selon une récente analyse de modélisation de l'OMS (2020a), la pandémie de COVID-19 va sérieusement perturber la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) et de médicaments antipaludiques dans 41 pays de la région de l'Afrique subsaharienne. Dans le pire des cas, si toutes les campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide sont suspendues et si l'accès aux médicaments antipaludiques efficaces est réduit de 75 %, le nombre de décès dus au paludisme en Afrique subsaharienne atteindrait 769 000, soit le double des décès signalés dans la région en 2018. Les pays membres de l'OCI seront particulièrement touchés par cette augmentation prévue des décès dus au paludisme, car 21 pays membres de l'OCI situés dans la région de l'Afrique subsaharienne représentent la majorité des cas de paludisme et de décès liés au paludisme (SESRIC, 2019).

La santé maternelle, néonatale et infantile sera la plus touchée par les perturbations des interventions et des services de santé de routine dus à la pandémie de COVID-19. Selon l'UNICEF (2020a), 6 000 enfants et 300 décès maternels supplémentaires pourraient survenir chaque jour dans 118 pays à faible et moyen revenu pour des causes évitables au cours des six prochains mois, car la pandémie de COVID-19 met à rude épreuve les systèmes de santé et perturbe l'accès aux services de santé essentiels. En d'autres termes, dans le pire des cas, 1,2 million d'enfants de moins de cinq ans et 56 700 décès maternels supplémentaires pourraient survenir en six mois seulement, en plus des 2,5 millions d'enfants et des 144 000 décès maternels qui ont déjà lieu dans les mêmes pays sur une période de six mois.

Selon les données disponibles, 0,54 million de décès d'enfants supplémentaires et 22 881 décès maternels pourraient survenir de causes évitables au cours des six prochains mois dans 45 pays membres de l'OCI. La plupart de ces décès supplémentaires pourraient être fortement concentrés dans une poignée de pays membres de l'OCI, les trois quarts environ des décès d'enfants de moins de cinq ans et de mères devant se produire dans les dix premiers pays (graphique 2.14). Parmi ces pays, le Nigeria devrait supporter la charge la plus lourde avec 172 903 décès d'enfants et 6780 décès maternels au cours des six prochains mois, suivi du Pakistan (95 769 1780), de l'Indonésie (30 560 2342) et du Bangladesh (28 117 761). Ces quatre premiers pays membres pourraient représenter 50% du nombre total des décès d'enfants et 60% du total des décès maternels qui surviendront dans les pays membres de l'OCI au cours des six prochains mois.

Graphique 2.14: Autres décès de mères et d'enfants causés par la pandémie de COVID-19



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur les données de l'UNICEF, 2020



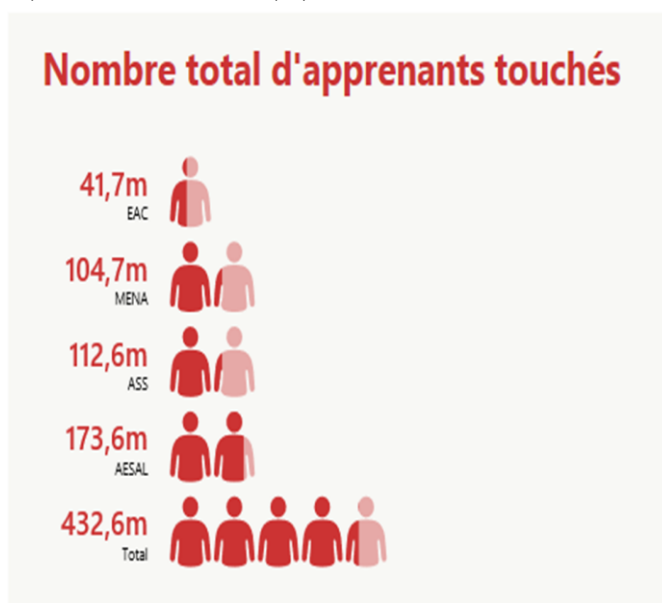
Dans l'ensemble, il est évident que la pandémie de COVID-19 a de graves implications pour les systèmes de santé des pays membres de l'OCI et d'ailleurs. Les systèmes de soins de santé s'efforcent de répondre efficacement à la pandémie en utilisant les ressources et l'expertise existantes de manière efficace et durable. Les systèmes de santé tentent également de remédier aux effets négatifs de la réaffectation des ressources à la pandémie de COVID-19 sur les services de santé de routine, en particulier pour les groupes les plus vulnérables comme les patients atteints de maladies chroniques et qui présentent un risque élevé de complications ainsi que les segments les plus vulnérables de la société, notamment les femmes et les enfants. Trouver un équilibre durant cette période exceptionnelle exige sans aucun doute des efforts et une réponse concertés et combinés tant au niveau national que régional pour atténuer les effets sanitaires de la pandémie de COVID-19 dans nos sociétés.

2.7 Éducation

L'un des effets les plus visibles de la pandémie de COVID-19 est la fermeture généralisée d'écoles, de collèges et d'universités dans le monde entier. Depuis février 2020, 193 pays ont choisi de fermer des établissements d'enseignement pour tenter de ralentir la transmission de COVID-19. Ces fermetures ont touché environ 1,7 milliard d'étudiants aux niveaux pré-primaire, primaire, secondaire et tertiaire (UNESCO, 2020a).

Le secteur de l'éducation dans les pays membres de l'OCI a également été particulièrement touché par la pandémie, avec 432,6 millions d'apprenants non scolarisés - la plus forte concentration d'apprenants non scolarisés se trouvant dans les pays membres d'Asie de l'Est et du Sud (graphique 2.15). Tout au long du mois de mars², 55 pays membres ont imposé des fermetures d'écoles à l'échelle nationale dans l'OCI, à l'exception du Turkménistan et

Graphique 2.15: Nombre total d'apprenants touchés par COVID-19 dans les pays de l'OCI

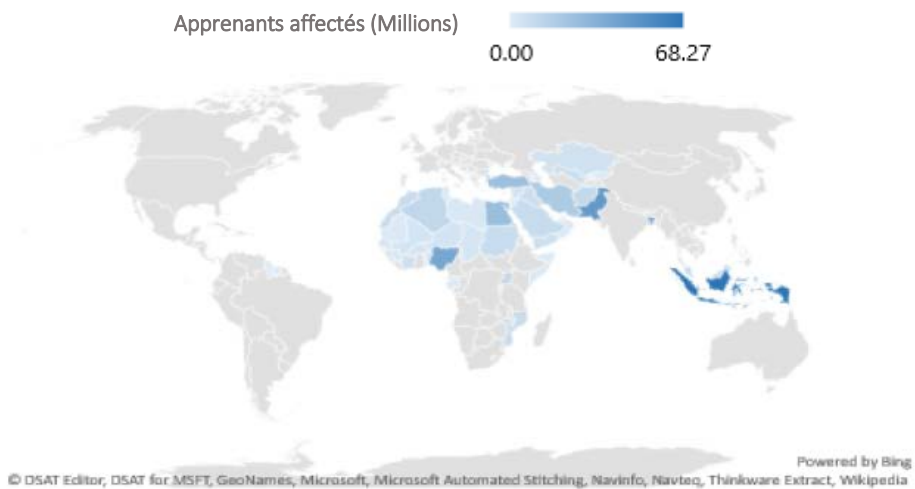


Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données de l'UNESCO sur le suivi mondial des fermetures d'écoles par COVID-19

² Voir l'annexe 2 pour une chronologie des pays membres de l'OCI qui ont imposé des fermetures d'écoles à l'échelle nationale en réponse à la pandémie de COVID-19.

du Tadjikistan qui n'ont fermé aucun établissement d'enseignement depuis le début de la pandémie (graphique 2.16) (UNESCO, 2020b). La plupart des pays membres de l'OCI ont également précisé que les fermetures d'écoles se poursuivront tout au long de la session académique en cours (jusqu'en juin/juillet 2020) même si les gouvernements de ces pays assouplissent les conditions de fermeture sévères. Au lieu de la présence physique, les gouvernements du monde entier encouragent les établissements à offrir des possibilités d'apprentissage à distance et en ligne à des millions d'étudiants.

Graphique 2.16: Les étudiants dans les pays de l'OCI affectés par les fermetures d'écoles dues à la pandémie de COVID-19



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données de l'UNESCO sur le suivi mondial des fermetures d'écoles à cause de la pandémie de COVID-19

Cependant, même si les fermetures d'écoles de cette ampleur sont des mesures temporaires, elles risquent d'avoir des effets durables au niveau de développement du capital humain dans les sociétés à forte densité d'enfants et de jeunes. D'une part, ces effets sont susceptibles d'être provoqués par une augmentation du nombre d'étudiants qui abandonnent l'école ou ne retournent pas à l'école à la suite d'une perturbation de leur éducation. En plus des taux d'abandon plus élevés, la Brookings Institution constate également que lorsque l'éducation des enfants est perturbée en raison d'une urgence mondiale, ils perdent les bénéfices économiques futurs tels que les gains futurs (Psacharopoulos, Patrinos, Collis, & Vegas, 2020). Cela est confirmé par les données de la Seconde Guerre mondiale, où les fermetures d'écoles dans tout le pays ont eu un impact négatif sur les anciens élèves, même 40 ans après la guerre. En utilisant le même modèle que celui utilisé pour calculer le coût des fermetures d'écoles pendant la Seconde Guerre mondiale, les chercheurs estiment que le monde pourrait perdre jusqu'à 10 000 milliards de dollars en gains futurs au cours de la prochaine génération en



raison des fermetures d'écoles dues à la pandémie de COVID-19 (Psacharopoulos, Patrinos, Collis et Vegas, 2020).

Deuxièmement, en cas d'urgence mondiale, il est également courant que les gouvernements des économies à faibles et moyens revenus détournent des fonds de secteurs tels que l'éducation vers des secteurs jugés vitaux comme la santé, les stimulants économiques pour les entreprises locales, et la sécurité et la protection sociales. Ce détournement, combiné à une diminution des recettes publiques et à une augmentation des déficits budgétaires, a souvent un impact sur les investissements d'un pays dans l'éducation et les infrastructures connexes, les rendant ainsi dépendants de l'aide. Jusqu'à présent, imposer un confinement strict en fermant les entreprises et en arrêtant la plus grande partie de l'activité économique a été une mesure clé pour limiter la propagation du Coronavirus. Cela entraînera sans aucun doute la contraction des économies nationales dans la période qui suivra la pandémie. Et si de nombreux pays choisissent de maintenir leurs dépenses d'éducation aux niveaux d'avant la pandémie, la baisse du PIB peut entraîner une contraction des budgets nationaux, obligeant les gouvernements à réduire le financement des dépenses liées à l'éducation, ce qui affecte la fourniture de services essentiels tels que la gratuité ou la subvention de l'enseignement, les salaires des enseignants, la pénurie de personnel enseignant, le financement de la recherche et du développement, etc. - en particulier dans le secteur privé (The Malala Fund, 2020).

Ce qui aggrave les choses, c'est qu'il existe des preuves concluantes que l'interruption de l'éducation due à la pandémie de COVID-19 aura des impacts disproportionnés sur certains groupes sociaux, qui vont au-delà de simples pertes économiques (Armitage & Nellums, 2020).



Des rapports estiment qu'environ 10 millions de filles de plus en âge de fréquenter l'école secondaire pourraient ne pas être scolarisées après la crise de COVID-19.

Selon les conclusions de Education Cannot Wait, "l'effet accumulé du Coronavirus c'est que, pendant la pandémie mondiale de COVID-19, les interruptions de l'éducation peuvent poser un risque de régression pour les enfants qui sont les plus vulnérables et dont l'apprentissage de base et fondamental n'était pas solide au départ" (Education Cannot Wait, 2020). Ce sont souvent les enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés, les groupes minoritaires et les apprenantes qui ressentent plus fortement cet effet. En fait, s'appuyant sur les enseignements tirés de l'épidémie d'Ebola de 2015 et de la crise financière de 2008, le rapport du Malala Fund sur l'éducation des filles et COVID-19 constate que les taux de scolarisation des filles ont baissé considérablement après la pandémie mondiale pour des raisons qui incluent, sans s'y limiter, l'augmentation des taux de pauvreté, les responsabilités familiales, le travail des enfants, les mariages précoces et les grossesses chez les adolescentes, et les pratiques culturelles qui peuvent empêcher les filles de retourner à l'école (The Malala Fund, 2020). De même, Education Cannot Wait constate que les jeunes filles sont deux fois plus susceptibles de ne pas être scolarisées dans les

situations d'urgence et qu'elles sont confrontées à des obstacles et des vulnérabilités plus importants, tels que la violence domestique ou sexuelle et les risques sanitaires lorsqu'elles ne sont pas scolarisées (Education Cannot Wait, 2020). Étant donné qu'actuellement environ 207 millions de filles subissent une interruption de leur éducation dans 55 pays membres de l'OCI, ces résultats mettent en évidence un besoin urgent pour les pays membres de développer une réponse politique concise en matière de genre afin d'atténuer les impacts négatifs de COVID-19 sur les étudiantes.

Outre les apprenantes, les étudiants appartenant à des groupes ethniques minoritaires, les réfugiés et les jeunes migrants, ainsi que les enfants handicapés sont également plus susceptibles de supporter l'impact de COVID-19 sur le secteur de l'éducation. Cela n'est pas dû à leur surreprésentation dans le secteur de l'éducation, mais simplement au fait que les gouvernements n'ont souvent pas de politiques nationales qui répondent aux besoins de ces étudiants en cas d'urgence nationale. Pour les apprenants appartenant à des communautés marginalisées, les écoles sont des lieux qui leur offrent non seulement une éducation mais aussi des installations essentielles telles que des repas quotidiens, des vaccinations, des suppléments nutritionnels, un soutien mental et psychosocial, qui sont pertinents pour leur bien-être général. En fait, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF signalent qu'en raison des fermetures d'écoles liées à la pandémie de COVID-19, jusqu'à 370 millions d'enfants ne bénéficient pas de repas scolaires, en particulier dans les pays d'Afrique subsaharienne qui comptent plusieurs pays membres de l'OCI. Le directeur exécutif du PAM, David Beasley, souligne la nécessité d'agir immédiatement pour éviter que cette "pandémie sanitaire ne se transforme en une catastrophe alimentaire" car "pour des millions d'enfants dans le monde, le repas qu'ils reçoivent à l'école est le seul qu'ils ont dans une journée. Sans lui, ils seraient affamés, ils risquent de tomber malades, d'abandonner l'école et de perdre leur meilleure chance d'échapper à la pauvreté" (UNICEF, 2020b).

Enfin, s'il est évident que la pandémie de COVID-19 a remodelé le secteur de l'éducation en révolutionnant le paysage de l'enseignement en ligne et à distance, les environnements d'apprentissage à distance ne sont pas toujours accessibles aux apprenants marginalisés, en particulier dans les pays en développement dont les infrastructures technologiques sont inférieures aux normes. Dans la plupart des cas, les déterminants de la marginalisation tels que le handicap, le sexe, la nationalité, l'ethnicité et la pauvreté affectent également l'accès de l'apprenant à l'éducation par le biais de l'apprentissage à distance, le rendant "invisible" dans le système éducatif (UNESCO, 2020c). Par exemple, les étudiants handicapés - dont l'éducation a été perturbée par la pandémie de COVID-19 - peuvent ne pas avoir accès à l'équipement spécialisé, au programme d'études et aux instructeurs formés qui font partie intégrante de leurs besoins éducatifs, les apprenants réfugiés ou migrants peuvent ne pas avoir accès aux instructeurs et au programme d'études dans plusieurs langues via l'apprentissage à distance, et les étudiants issus de milieux pauvres peuvent ne pas avoir du tout accès à l'Internet pendant cette pandémie. Il est également probable que les enseignants ne possèdent pas les compétences et les connaissances pertinentes en matière de TIC qui



sont nécessaires pour dispenser efficacement des cours en ligne lors d'une urgence sanitaire mondiale, en particulier dans les pays où les systèmes éducatifs n'intègrent pas traditionnellement les TIC dans la scolarité quotidienne (UNESCO, 2020c).

Une chose est claire : l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de l'éducation dans les pays de l'OCI pose un ensemble unique de risques pour le développement à court et à long terme. Premièrement, elle menace de réduire à néant les progrès substantiels que les pays membres de l'OCI ont réalisés en matière d'éducation et d'alphabétisation au cours des deux dernières décennies. Elle met également en péril le potentiel de l'augmentation de la population jeune de l'OCI en faisant peser un risque important sur les possibilités de développement du capital humain à long terme offertes par le secteur de l'éducation. Quoi qu'il en soit, l'émergence de la pandémie de COVID-19 a révélé une myriade de lacunes existantes et un manque de politiques essentielles pour garantir que les systèmes éducatifs des pays membres de l'OCI continueront à fonctionner durablement en temps de crise.

Cela est vrai, notamment dans des domaines tels que, mais sans s'y limiter, la gestion des dépenses et du financement de l'éducation, la planification sensible aux crises dans le secteur de l'éducation, les stratégies concrètes de fermeture et de réouverture des écoles en temps de crise, les stratégies, les outils et les infrastructures d'enseignement à distance (en particulier dans le secteur public) nécessaires pour s'attaquer aux besoins de l'éducation pendant une pandémie, portant sur la disponibilité des enseignants et du personnel éducatif pendant et après la crise (en particulier dans le secteur privé), sur les politiques qui garantissent la santé et le bien-être des apprenants marginalisés, les politiques axées sur le genre pour assurer la scolarisation des apprenantes pendant et après la pandémie, les politiques qui minimisent les inégalités sociales résultant des fermetures d'écoles, et aux investissements dans les infrastructures technologiques essentielles aux méthodes d'enseignement alternatives. Dans les sections suivantes, ce rapport fournit une liste brève, mais explicite, de recommandations politiques qui pourraient être utiles aux pays membres de l'OCI afin d'atténuer les impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de l'éducation.

2.8 Femmes, enfants, jeunes, personnes âgées et personnes handicapées

Avec des capacités nationales déjà limitées et une pression sur leurs systèmes de santé, d'économie, de tourisme et de protection sociale, la pandémie et ses répercussions devraient exacerber, étendre et accroître les inégalités sociales, les préjugés et la discrimination existants dans de nombreux pays en développement et des pays les moins avancés, y compris les pays de l'OCI. Si les nombreux problèmes sociaux causés ou aggravés par la pandémie de COVID-19 ne sont pas traités par des mesures politiques efficaces, une crise sociale dans beaucoup de ces pays peut entraîner l'expansion et l'augmentation des disparités, de l'exclusion, des charges lourdes des plus vulnérables, des tendances démographiques



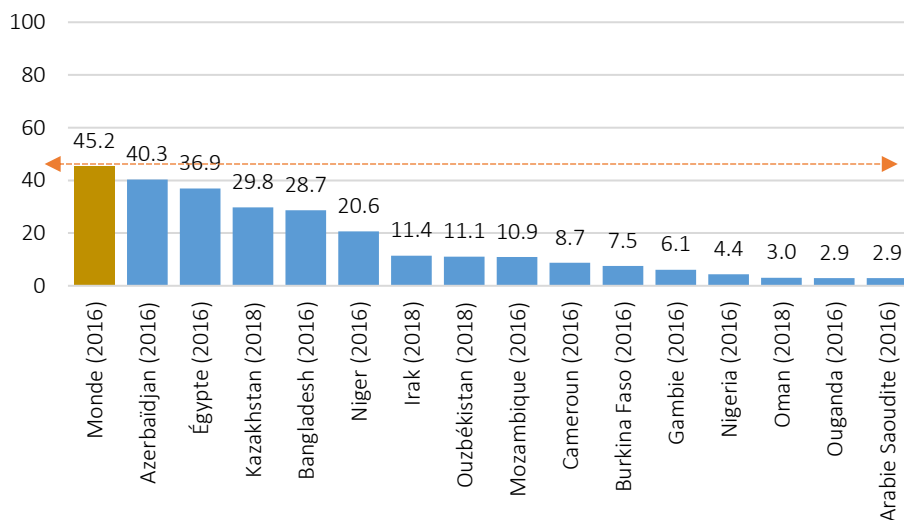
négatives, de la pauvreté, de la perte de cohésion sociale, des perturbations massives dans l'éducation et, plus grave encore, peut aboutir à des sociétés malsaines et dysfonctionnelles.

Cette section tente de souligner les impacts sociaux de la pandémie de COVID-19 sur les individus et les différents segments de la société de l'OCI, y compris les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les jeunes, ainsi que les familles et les populations vulnérables telles que les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées. Cette analyse permettra d'orienter les ressources et les politiques là où elles sont le plus nécessaires. En particulier, l'accent est mis sur les impacts de COVID-19 et sur la façon dont la situation sociale dans les pays de l'OCI a évolué et changé depuis l'apparition de la maladie. Cela contribuerait à une meilleure compréhension de la manière dont les sociétés et les gouvernements gèrent et font face à la pandémie de COVID-19 et soutiendrait ainsi leurs efforts dans la conception de leurs réponses en matière de politique sociale.

La dimension sociale de la pauvreté et des services publics

La pandémie de COVID-19 approfondit et renforce les inégalités sociales préexistantes dans la société, et amplifie les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques. La géographie de l'OCI est déjà affectée de manière disproportionnée par la pauvreté, les conflits, les déplacements internes, les migrations et la crise des réfugiés. Ces inégalités courantes s'intensifieront encore une fois qu'elles seront liées au fardeau supplémentaire créé par la pandémie. L'examen du cadre général de la sécurité sociale des pays de l'OCI montre les susceptibilités extrêmes dans ce domaine. Le graphique 2.17 montre que même

Graphique 2.17: Proportion de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale, en %.



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du questionnaire pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de l'OCI-2025 et de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division des statistiques des Nations Unies



les principaux pays de l'OCI dotés de régimes de protection sociale étendus se situent en dessous de la moyenne mondiale. Les filets de sécurité sociale limités dans les pays de l'OCI signifient que les préoccupations sociales des populations seront renforcées en raison de l'absence de mesures visant à pourvoir à leurs besoins fondamentaux en temps de désespoir. Cette situation est encore pire pour les populations défavorisées et vulnérables qui doivent maintenant faire face aux conséquences du déclenchement de la pandémie avec des ressources limitées et insuffisantes.

Un autre élément essentiel à considérer lorsque l'on réfléchit aux impacts sociaux de la pandémie de COVID-19 est le niveau de pauvreté des pays. Des études suggèrent que les pays ayant des niveaux de pauvreté plus élevés seront plus durement touchés par l'épidémie en raison du nombre anormal d'habitants vulnérables et défavorisés qu'ils comptent déjà. La Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) a révélé dans une note de synthèse sur la pandémie de COVID-19 que la région arabe souffre de la perte d'emplois à un rythme alarmant et que 8,3 millions de personnes vont tomber dans la pauvreté à travers les États arabes. En outre, la même note souligne que la violence et les défis sociaux auxquels sont confrontés les personnes âgées, les jeunes, les enfants et les femmes s'aggravent dans le monde et dans la région arabe (Coût économique de la pandémie de COVID-19 dans la région arabe, 2020).

Depuis l'apparition de l'épidémie, l'ONU a ajouté 9 pays à la liste des plus vulnérables.

6 des 9 pays ajoutés à la liste des pays les plus vulnérables sont des États membres de l'OCI



**Bénin, Djibouti,
Mozambique, Pakistan, Sierra
Leone et Togo**

Source: L'ONU lance un appel à des milliards de dollars pour aider les pays les plus pauvres à lutter contre le coronavirus, 2020

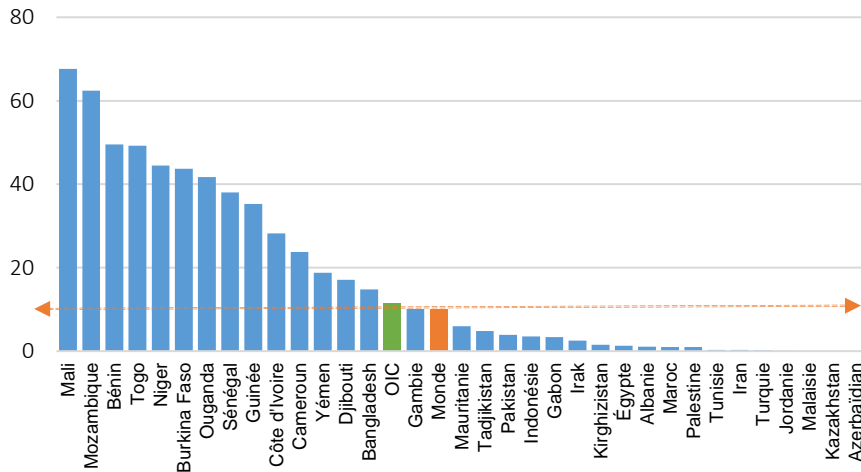
Un rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté mondiale indique que même si l'Afrique subsaharienne (ASS) a jusqu'à présent été relativement moins touchée par l'épidémie, les projections suggèrent qu'elle sera la région la plus touchée en ce qui concerne l'augmentation de l'extrême pauvreté (Mahler et al., 2020). Vingt-trois millions de personnes poussées à la pauvreté dans le monde devraient se trouver dans la

région de l'Afrique subsaharienne (Mahler et al., 2020), dont beaucoup sont des pays membres de l'OCI. Le graphique 2.18 ci-dessous indique la proportion de la population des pays de l'OCI qui se trouve sous le seuil de pauvreté. Quinze pays de l'OCI avaient une proportion plus élevée de leur population sous le seuil de pauvreté international en 2018. Ces pays nécessiteront une attention particulière car les problèmes sociaux seront encore aggravés par les impacts socio-économiques de la pandémie, poussant des millions de personnes dans les pays de l'OCI dans des catégories de pauvreté et d'extrême pauvreté, ce qui aura de graves implications sociales.



Ce cercle vicieux de pauvreté perpétuelle exacerbé par les dispositions sociales prises pour limiter la propagation du virus est à l'origine de problèmes sociétaux majeurs pour de

Graphique 2.18: Proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté, en %, 2018.



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du questionnaire pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de l'OCI-2025 et de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division des statistiques des Nations Unies

nombreux pays membres de l'OCI, allant de l'augmentation des taux de divorce, la violence contre les femmes et les filles et les perturbations dans l'éducation aux préjugés envers les personnes âgées, l'apathie et de l'inactivité croissantes des jeunes, le mépris des migrants et des réfugiés et entre autres aux effets sur le développement sain des enfants.

De nombreux problèmes sociaux dans les pays membres de l'OCI sont le résultat de défis économiques sous-jacents existants ou exacerbés qui, combinés à une protection sociale limitée et à des niveaux de pauvreté élevés ou croissants, aggravent de manière disproportionnée la situation négative de groupes sociaux spécifiques. Il est donc nécessaire de mieux comprendre comment ces populations sont affectées et quelles politiques et initiatives pourraient servir de remède pour les sortir de leur condition nocive pendant et après l'épidémie de COVID-19.

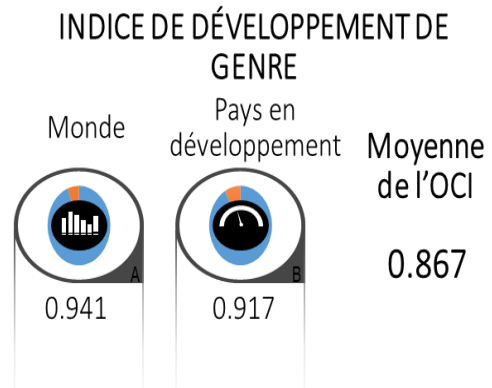
Femmes, personnes âgées, personnes handicapées, enfants et jeunes

La pandémie de COVID-19 touche tous les segments de la population dans le monde et est particulièrement préjudiciable aux membres de ces groupes sociaux dans une société qui connaît des situations défavorisées et vulnérables. Elle continue d'affecter de manière disproportionnée les populations, notamment les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées.



Femmes

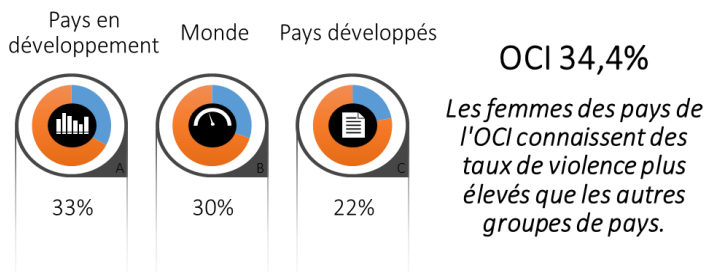
Avant que l'apparition de la pandémie de COVID-19, les statistiques montraient que même avec des améliorations significatives au cours de la dernière décennie, dans presque toutes les catégories (santé, éducation, prise de décision, vie sociale et marché du travail), les femmes des pays de l'OCI accusaient du retard par rapport aux hommes et étaient en dessous de la moyenne mondiale sur de nombreux indicateurs (SESRIC, 2018). Aujourd'hui, avec la pandémie, la situation des femmes dans les pays membres de l'OCI suscite une préoccupation croissante car elles souffrent plus en raison des tensions économiques et sociales supplémentaires causées par le changement radical et rapide de la vie normale.



Source: Données sur le développement humain (1990-2018). Les moyennes indiquées sont celles de 2018. Une méthode de calcul non pondérée a été utilisée pour la moyenne de l'OCI.

Les femmes sont confrontées à des risques sanitaires accrus, au manque d'opportunités économiques, à l'insécurité alimentaire, aux abus émotionnels, physiques et mentaux, ainsi qu'à une augmentation de la stigmatisation et de la discrimination. L'indice de développement du genre (IDG), par exemple, montre à quel point les femmes sont à la traîne par rapport à leurs homologues masculins et à quel point les femmes doivent rattraper leur

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES



Source: SESRIC, Rapport de l'OCI sur les femmes et le développement 2018

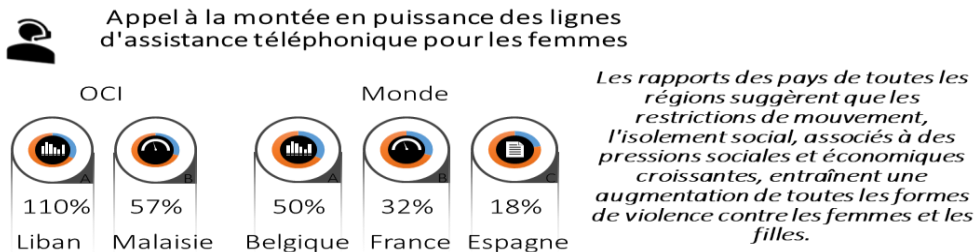
retard dans chaque dimension du développement humain. Cet indicateur est utile pour comprendre l'écart hommes-femmes dans les réalisations en matière de développement humain et pour concevoir des outils politiques permettant de le combler. Bien que les pays membres de l'OCI aient considérablement amélioré leur score IDG au cours de la dernière décennie, la pandémie et ses conséquences risquent de compromettre ces efforts et ces réalisations. La moyenne de l'OCI en matière de l'IDG est inférieure à celle du monde et des autres pays en

développement. Si les impacts sociaux de la pandémie ne sont pas atténués efficacement, il pourrait en résulter une baisse des scores de l'OCI en matière de l'IDG en raison du fardeau supplémentaire imposé aux femmes face à la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 accroît toutes les formes de violence à l'égard des femmes. La prévalence de la violence contre les femmes est déjà très élevée : une femme sur trois dans le monde a subi des violences physiques ou sexuelles à un moment de sa vie et près de six femmes sur dix tuées intentionnellement dans le monde sont assassinées par un partenaire intime ou un autre membre de la famille (ONU Femmes, 2020). Les femmes des pays de l'OCI, par rapport aux autres groupes, présentent des taux plus élevés de violence subie.

Si la violence à l'égard des femmes et des filles est profondément ancrée dans les inégalités entre les sexes et les relations de pouvoir qui existaient avant l'épidémie, les taux et les degrés de violence peuvent augmenter dans les situations de vulnérabilité, y compris les épidémies. En référence à la pandémie de COVID-19, l'augmentation de la violence est aggravée par la coexistence forcée, les confinements, les tensions économiques, la peur d'être exposé au virus, l'augmentation des pratiques traditionnelles néfastes et entre autres la diminution des services gouvernementaux. Les gouvernements et les organisations de femmes ont enregistré une augmentation sensible de demandes aux appels à l'aide et des procès-verbaux de police indiquant des cas d'abus physiques et sexuels pendant l'isolement social et le confinement.³

Les rapports de média font état d'une augmentation de la violence à l'égard des femmes dans le monde entier en raison de COVID-19



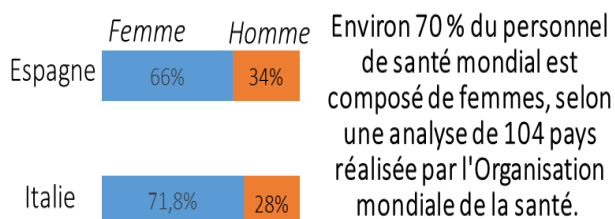
Source: Les pourcentages pour chaque pays ont été recueillis auprès de diverses sources. Veuillez consulter la note de bas de page pour plus de détails.

³Les pourcentages pour l'infographie ci-dessous ont été rassemblés à partir de différents rapports et articles. Les chiffres ne sont que des estimations et ne reflètent pas les chiffres officiels. Liban: <https://www.al-monitor.com/pulse/tr/contents/articles/originals/2020/04/women-children-iran-imprisoned-lockdown-covid19-coronavirus.html> Malaisie: <https://news.un.org/en/story/2020/04/1061132> Belgique: <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/4/statement-ed-phumzile-violence-against-women-during-pandemic> France et Espagne: <https://news.un.org/en/story/2020/04/1061132>



Pendant la pandémie de COVID-19, la violence à l'égard des femmes et des filles peut prendre de nouvelles formes. Les femmes pourraient être isolées par leurs agresseurs, ce qui les priverait de toute interaction sociale avec leur famille, leurs amis et les travailleurs sociaux. En outre, les agresseurs peuvent restreindre l'accès des femmes aux informations sur les services de protection et les services d'assistance téléphoniques. L'augmentation des limitations physiques causées par les agresseurs peut être combinée avec une aggravation de la violence en ligne et du harcèlement. Les différentes formes de violence à l'égard des femmes, qu'elles soient en ligne ou hors ligne, peuvent aggraver la condition négative préexistante des femmes, provoquer une anxiété psychosociale et entraîner une augmentation des taux de suicide ou des troubles.

Infection des travailleurs de la santé en Espagne et en Italie



Source: ONU Femmes, COVID-19 : Les nouvelles données sur le genre et leur importance, 2020

Les premiers rapports ont identifié un certain nombre de pays de l'OCI avec une augmentation significative et sérieuse de la violence contre les femmes. Par exemple, les médias indiquent que la violence domestique a augmenté de 46% au Bahreïn, les lignes d'assistance téléphonique créées pour la violence contre les femmes ont

vu leur nombre quintupler en Tunisie, des rapports similaires sont publiés sur d'autres pays de l'OCI comme la Turquie, l'Égypte, la Palestine, la Malaisie, le Liban, l'Irak et entre autres l'Indonésie, par exemple, la vulnérabilité à la violence domestique, dont souffrent actuellement 37% des femmes dans les pays arabes, devrait augmenter, et les structures de recours et de protection existantes ne seront pas en mesure d'absorber la hausse des cas en raison de l'isolement social imposé par la pandémie (ESCWA Regional Emergency Response to Mitigate the Impact of COVID-19, 2020). Bien que les chiffres précis à ce stade soient difficiles à cerner, il est évident qu'il existe une tendance commune à l'augmentation de toutes les formes de violence contre les femmes dans les pays de l'OCI et dans le monde.

Bien que la violence contre les femmes et les filles ait pris une place plus centrale avec l'épidémie en raison de sa forte augmentation dans le monde et dans les pays de l'OCI, l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les filles ne se limite pas à la violence. Les femmes sont plus exposées au COVID-19 car la plupart des professionnels de la santé dans les pays de l'OCI, en particulier les infirmières, les sages-femmes et le personnel de soutien, sont des femmes. Par exemple, les femmes et les jeunes filles, en particulier celles qui connaissent déjà des difficultés, étaient auparavant confrontées à de nombreux risques sanitaires et n'avaient souvent pas accès à des services de santé adéquats et à des installations sanitaires appropriées, ce qui entravera encore leur résistance



à l'impact de cette pandémie généralisée et ses effets préjudiciables. Il sera ainsi plus difficile pour les femmes d'accéder à des services de santé de base tels que les services de santé sexuelle et génésique ainsi que répondre de manière adéquate à leurs besoins de santé en matière de grossesse, d'accouchement et durant la période postnatale.

En outre, en ce qui concerne la dimension sociale de la pauvreté et son aggravation, les femmes et les filles seront touchées de manière disproportionnée. On prévoit que davantage de femmes vont tomber dans la pauvreté, ce qui aura non seulement des conséquences néfastes pour les femmes elles-mêmes, mais entraînera aussi une réduction des revenus des familles et des enfants. Les femmes des pays de l'OCI constituent une part importante du secteur informel qui est indiqué comme le secteur qui sera particulièrement touché par la pandémie et ses conséquences, ce qui laissera un nombre important de femmes sans revenu. Enfin, les femmes des pays de l'OCI seront excessivement touchées par l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire et l'accès aux plateformes technologiques.

Personnes âgées

Alors que le monde est aux prises avec la crise sanitaire COVID-19, les personnes âgées sont devenues l'une de ses victimes les plus visibles. La pandémie se propage et infecte des personnes de tout âge et de toute condition, mais les premières recherches indiquent que les personnes âgées et celles qui souffrent de conditions médicales sous-jacentes courent un risque beaucoup plus élevé de maladie grave ou de décès en raison de la maladie COVID-19. Outre ses conséquences directes et mortelles sur la santé des personnes âgées, un certain nombre de problèmes sociaux concernant les personnes âgées sont apparus, tandis que d'autres se sont rapidement aggravés. La réalité actuelle montre que les personnes âgées sont confrontées à des défis et des obstacles spécifiques dans les pays de l'OCI en raison de la pandémie, ce qui nécessite des politiques uniques et spécifiques pour y faire face efficacement.

Malheureusement, le discours public sur COVID-19, présenté comme une maladie des personnes âgées, a eu plusieurs conséquences négatives sur les personnes âgées. La discrimination fondée sur l'âge dans différents domaines de la vie sociale à l'encontre des

Les personnes de plus de 80 ans meurent à un rythme cinq fois supérieur à la moyenne mondiale

personnes âgées a augmenté depuis l'épidémie (déclaration du Dr Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe). Les conséquences de la discrimination vont de l'isolement accru, de la stigmatisation et des mauvais traitements aux violations de leur droit à la santé et à l'accès à d'autres

services essentiels.

Les personnes âgées qui sont mises en quarantaine ou enfermées avec des membres de leur famille ou des soignants peuvent également être confrontées à des risques plus élevés de violence, d'abus et de négligence. Les personnes âgées vivant dans des conditions précaires - comme les camps de réfugiés, les établissements informels et les prisons - sont



Les personnes handicapées ont généralement des besoins de santé plus importants que les autres. Ils ont notamment des besoins de soins de santé standards ainsi que des besoins liés à des déficiences, et sont donc plus vulnérables aux impacts socio-économiques de la maladie COVID-19. Les pays de l'OCI hébergent des millions de personnes handicapées. Ces personnes ont besoin de services de santé de base, de services de réadaptation spécialisés et d'autres services communautaires vitaux allant des soins au transport et à l'éducation. En raison du sous-investissement dans les systèmes de sécurité sociale et du nombre insuffisant de professionnels de la santé formés et d'unités de réhabilitation, de nombreuses personnes handicapées dans les pays de l'OCI ne parviennent pas à accéder à ces services (SESRIC, 2019). Avec ces difficultés préexistantes, les personnes handicapées dans les pays de l'OCI subiront un fardeau supplémentaire, car l'impact de l'épidémie se fait sentir sur leur situation économique, leur état de santé et leur vie sociale.

Encadré 2.1: Expériences négatives préexistantes des personnes handicapées

1. Problèmes de santé: Selon le groupe et le contexte, les personnes handicapées peuvent être plus vulnérables aux maladies secondaires évitables et aux comorbidités, ainsi qu'aux problèmes de santé mentale non traités.
2. Faibles niveaux d'instruction : Les enfants handicapés sont moins susceptibles de commencer leur scolarisation que leurs pairs non handicapés. Ils ont également des taux plus faibles pour rester à l'école et être promus, ainsi que moins de taux de transition vers un enseignement postsecondaire.
3. Moins d'activité économique : Les taux d'emploi des personnes handicapées sont inférieurs à ceux des personnes non handicapées. Lorsque les personnes handicapées ont un emploi, elles gagnent souvent moins que leurs pairs non handicapés.
4. Des taux élevés de pauvreté : En tant que groupe et dans tous les milieux, les personnes handicapées ont de mauvaises conditions de vie et moins de ressources. La pauvreté peut engendrer des handicaps, par le biais de la malnutrition, de mauvais soins de santé et de conditions de travail ou de vie précaires. Le handicap peut entraîner la pauvreté par la perte de revenus, due au manque d'emploi ou au sous-emploi, et par les coûts supplémentaires liés à la vie avec un handicap, tels que les frais médicaux supplémentaires, le logement, le transport.
5. Indépendance limitée : Le recours à des solutions institutionnelles, le manque de vie communautaire, l'inaccessibilité des transports et autres équipements publics et les attitudes négatives rendent les personnes handicapées dépendantes des autres et isolées des opportunités sociales, culturelles et politiques générales.

Source: SESRIC, Personnes handicapées et ayant des besoins spéciaux, 2019

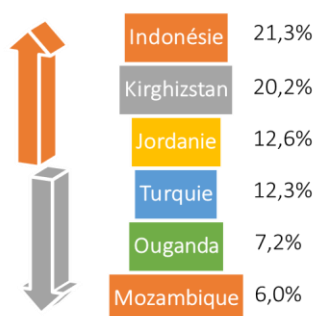


Parmi les personnes handicapées, les femmes et les filles sont confrontées à des obstacles systémiques qui entravent l'égalité des chances et l'inclusion, ainsi qu'à des lois, des politiques et des pratiques limitées qui ne les protègent pas. Les données disponibles suggèrent que l'écart est important par rapport aux hommes non handicapés : les besoins en matière de soins de santé des femmes handicapées sont trois fois plus susceptibles de ne pas être comblés, elles sont trois fois plus susceptibles d'être analphabètes, deux fois moins de chances d'avoir un emploi et deux fois moins de chances d'utiliser l'internet.

En outre, les femmes handicapées courent un risque plus élevé de subir des violences sexuelles que les femmes non handicapées (UN, *Leaving no one behind: the COVID-19 crisis through the disability and gender lens*, 2020). La crise de COVID-19 met en évidence ces inégalités sous-jacentes et aggrave la situation des femmes et des filles handicapées. Les obstacles quotidiens tels que l'accessibilité physique, les obstacles à la mise en œuvre de mesures d'hygiène de base, des soins de santé abordables, les limitations de l'assurance maladie, ainsi que les lois discriminatoires et la stigmatisation, peuvent mettre leur vie en danger dans le contexte d'une pandémie en propagation.

Comme les urgences sanitaires telles que COVID-19 exercent une pression supplémentaire sur les services de santé nationaux, il est important que les autorités nationales établissent des directives médicales éthiques non discriminatoires pour protéger les personnes handicapées. Les personnes handicapées et leurs familles ainsi que les réseaux de soins doivent avoir accès et continuer à recevoir des soins et du soutien, surtout dans les situations de crise telles que la pandémie actuelle. Sinon, les conséquences sociales de la pauvreté croissante, des régimes de protection sociale limités et des réactions sociétales négatives pourraient gravement aggraver la situation des personnes handicapées dans les pays de l'OCI.

États membres de l'OCI ayant les taux les plus élevés de personnes handicapées



Source: SESRIC, *Personnes handicapées et ayant des besoins spéciaux dans les pays de l'OCI*, 2019

Enfants et jeunes

La pandémie de coronavirus a perturbé la vie de chaque enfant et adolescent. Tous les enfants et les jeunes, de tous âges et des quatre coins du monde, sont touchés. Non seulement les enfants et les jeunes contractent la pandémie de COVID-19, mais ils font également partie du segment de la société le plus durement touché par ses conséquences socio-économiques. Selon l'analyse de l'UNICEF, 99% des enfants et des jeunes de moins de 18ans dans le monde vivent dans l'un des 186 pays qui ont mis en place une forme de restriction des déplacements en raison de la pandémie. En outre, 60% de tous les enfants vivent dans l'un des 82 pays où



le confinement est total (7 %) ou partiel (53 %), ce qui représente au total 1,4 milliard de jeunes vies affectées (déclaration de la directrice générale de l'UNICEF Henrietta Fore, 2020). Comme dans toute crise, les jeunes et les plus vulnérables souffrent de manière disproportionnée dans la société.

Des millions d'enfants pourraient tomber dans l'extrême pauvreté d'ici à la fin de 2020



Actuellement, 386 millions d'enfants vivent dans l'extrême pauvreté et ce nombre devrait augmenter de 42 à 66 millions d'ici à la fin de 2020

Source: UNICEF, 2020

La pression sanitaire et économique, et les impacts sociaux de COVID-19 ont entraîné des perturbations dans l'éducation, l'insécurité alimentaire, les problèmes d'eau et d'assainissement, l'augmentation de la pauvreté, du chômage, l'escalade de la violence contre les femmes et les filles et, entre autres, l'expansion de nouveaux modes de comportement négatif. Ces effets de la pandémie seront excessivement ressentis par les enfants et les jeunes des pays en développement où les dispositifs d'accès et d'opportunités sont déjà fragiles et vulnérables.

Les pays de l'OCI abritent 31 % d'enfants dans le monde et 34 % du nombre total d'enfants des pays en développement. En outre, les pays membres de l'OCI accueillent 28% du total des jeunes du monde, et ce chiffre devrait atteindre 30,7% d'ici 2030 (SESRIC, 2020). À cet égard, les pays de l'OCI comptent un nombre considérable d'enfants et de jeunes touchés en raison de la démographie jeune de leur population. Dans le même temps, de nombreux pays de l'OCI disposent de filets de sécurité sociale limités pour garantir que les besoins des enfants et des jeunes soient adéquatement comblés pendant et après la pandémie.

Dans de nombreux pays, y compris les pays membres de l'OCI, de nombreux programmes et initiatives alimentaires sont interrompus ou suspendus. Cela aggravera la malnutrition et la sous-alimentation dont souffrent déjà les enfants et les jeunes, en particulier dans la région de l'Afrique subsaharienne. Les premières urgences sanitaires ont montré que les enfants courent un risque accru d'exploitation, de violence et d'abus lorsque les écoles sont fermées, les services sociaux interrompus et les déplacements limités. Lorsque les enfants sont coupés de leurs réseaux sociaux habituels tels que l'école, les jeux avec leurs amis et les services de protection, ils ont naturellement recours à la technologie numérique pour communiquer avec le monde extérieur.

La prolongation du temps que les enfants et les jeunes passent en ligne peut entraîner une augmentation des risques et des préjudices. Dans l'ensemble, les préoccupations économiques croissantes combinées aux dispositions sociales visant à contrôler l'épidémie et ses taux de réinfection auront des répercussions négatives sur les enfants et les jeunes. Il est à craindre que l'anxiété, la dépression et d'autres symptômes psychosociaux n'apparaissent



chez les enfants en raison de la perte de "normalité", d'une pauvreté croissante et rapide, de vulnérabilités préexistantes et de services de protection sociale limités.

L'impact de la maladie COVID-19, en particulier sur les jeunes, dresse également une image très sombre de cette situation. L'impact sur l'emploi des jeunes risque d'être sévère étant donné que les jeunes (15-24 ans) ont déjà 3 fois plus de chances d'être au chômage que les adultes. Selon l'UNESCO, 165 pays ont jusqu'à présent procédé à des fermetures d'établissements d'enseignement à l'échelle nationale, et plusieurs autres ont mis en œuvre des fermetures localisées, touchant au total 1,52 milliard d'enfants et de jeunes. Cette situation aura de graves conséquences en termes d'interruption de l'apprentissage, de compromission de la nutrition et d'augmentation des taux d'abandon. En particulier, les fermetures ont un impact excessif sur les enfants et les jeunes défavorisés qui ont moins de possibilités d'éducation en dehors de l'école, n'ont pas accès ni aux équipements d'apprentissage à distance ni à l'internet, et dépendent de repas scolaires gratuits ou à prix réduit pour bénéficier d'une alimentation saine. Durant les dernières années de la jeunesse et à l'approche de l'âge adulte, les jeunes se préparent de commencer leur vie d'adultes. Cependant, les effets de la pandémie leur feront subir un stress et un fardeau supplémentaires, ce qui pourrait entraîner des niveaux variables de dépression, d'anxiété et l'augmentation du niveau de leur apathie et leur inactivité.

Dans l'ensemble, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants et les jeunes des pays de l'OCI seront touchés de manière disproportionnée par la pandémie. Les systèmes de protection sociale limités et faibles, combinés à l'aggravation de la pauvreté provoquée par l'épidémie, auront évidemment pour conséquence l'exacerbation des inégalités, des difficultés et des défis préexistants auxquels ces groupes sociaux sont confrontés. Dans presque tous les cas, il en résultera une augmentation de la violence et de l'exploitation, de l'insécurité alimentaire, des niveaux croissants d'anxiété et de dépression, une aggravation de l'intolérance et de la discrimination et, entre autres, aura un impact sur le bon fonctionnement de la société dans son ensemble.

2.9 Relations sociales et comportements

Bien que les effets de l'épidémie de COVID-19 soient plus visibles et plus prévisibles dans les secteurs de la santé et de l'économie, ainsi que leur impact sur les populations défavorisées et vulnérables, l'impact de la pandémie en termes de relations sociales et de comportements n'est pas encore complètement découvert. Comment les répercussions sanitaires, économiques et sociétales de l'épidémie affecteront-elles les relations sociales, telles que la cohésion familiale, les amis, les couples, les collègues et les interactions entre enseignants et étudiants.



Qu'implique la "nouvelle normalité" ?

Toute étape de la transition vers une "nouvelle normalité" doit être guidée par des principes de santé publique, ainsi que par des considérations économiques et sociétales".

La nouvelle normalité comprend



- Que les risques d'épidémie sont minimisés dans les milieux à forte vulnérabilité, notamment dans les maisons de retraite, les établissements de santé mentale et les personnes résidant dans des lieux très fréquentés ;
- Que des mesures préventives sur le lieu de travail soient mises en place - avec la distanciation physique, les installations de lavage des mains, l'étiquette respiratoire ;
- Que les communautés ont une voix et sont engagées dans la transition.

Source: OMS, Déclaration - La transition vers une "nouvelle normalité" pendant la pandémie de COVID-19 doit être guidée par le principe de santé publique, 2020

Les questions de savoir si les gens se sentiront plus ou moins connectés aux autres, quels sont les effets du travail à domicile dans le même contexte que celui de leurs enfants et des membres de leur famille et comment les gens vont agir dans l'espace public restent une question d'enquête pour les experts et les chercheurs. Cependant, certaines observations initiales peuvent être faites quant à l'influence de l'épidémie sur les relations actuelles et futures entre les personnes et leur environnement. Dans ce contexte, il est important de souligner et de noter que le contexte particulier de chaque pays influencera et déterminera comment et dans quelle mesure les relations et les comportements sociaux sont altérés, modifiés ou transformés. Cependant, il faut souligner quelques éléments communs qui montreront inévitablement l'impact sur tous les pays du monde, y compris les pays membres de l'OCI :

Le premier élément à considérer concernant l'impact de la pandémie sur les relations et les comportements sociaux est les dispositions publiques mises en place pour contrôler l'épidémie. De nombreux pays dans le monde et presque tous les pays de l'OCI ont pris des mesures sans précédent pour prévenir les contacts sociaux et ralentir la propagation du virus, comme la fermeture d'écoles, de magasins, de restaurants et de cafés, l'interdiction de manifestations publiques et la stimulation ou l'imposition du travail à domicile. Les premières études montrent que la distanciation sociale aura des conséquences ultérieures sur les déplacements, les activités en dehors du domicile, le changement dans les modèles de transport public et l'isolement social (Des Vos, 2020).



En outre, la pandémie a eu des conséquences diverses sur la religion, notamment l'annulation des cultes et des pèlerinages, la célébration de fêtes religieuses et la fermeture d'écoles religieuses. La diminution des voyages durera très probablement plus longtemps que le virus et entraînera des changements dans la dynamique sociale, comme le fait de passer plus de temps avec la famille, de rester à proximité de la résidence et de passer du temps avec des amis proches. Les services de livraison en ligne vont se développer car les gens éviteront de se rendre dans des zones surpeuplées à la suite de la pandémie. Les valeurs sociales consistant à montrer sa proximité par des gestes, des serrures de main et des contacts physiques seront limitées car les gens hésiteront à attraper le virus. De plus, le port du masque en public va devenir une pratique habituelle. Leur aboutissement formera ce qui est largement discuté comme la "nouvelle normalité".

Les taux de divorce augmentent dans le monde entier, notamment dans les pays de l'OCI, en raison de la pandémie de COVID-19



Les avocats de Dubaï enregistrent une hausse de plus de 30 % des demandes de divorce

Les avocats turcs font état d'une multiplication par quatre des demandes de divorce au cours des trois derniers mois.

Source: Voir la note de bas de page 12.

Un autre élément inhérent aux relations et comportements sociaux est lié à l'institution du mariage. En raison des dispositions sociales et des charges économiques supplémentaires, les taux de divorce sont en augmentation dans le monde, y compris dans les pays de l'OCI. En raison de diverses mesures relatives au divorce prises pendant l'épidémie, telles que le report ou la suspension des services, la nature précise de cette question reste toujours indéterminée. Toutefois, les rapports initiaux indiquent une augmentation des divorces, en particulier dans les pays où les mesures d'enfermement et d'isolement social sont étendues⁴. Les causes de ces augmentations sont multiples et complexes. L'isolement forcé, le temps excessivement passé ensemble, le stress supplémentaire à la maison en raison des engagements professionnels et familiaux, la violence et les abus, et surtout les tensions économiques conduisent les couples mariés à se désintégrer et à se tourner vers le divorce. Cette tendance a également un impact sociétal plus large sur les enfants et les familles car elle perturbe la cohésion des familles et elle finira par augmenter le nombre de foyers monoparentaux dans les pays de l'OCI. Les effets de la tendance croissante au divorce due à la pandémie de COVID-19 seront ressentis de manière disproportionnée par les enfants et les femmes.

Comme la pandémie de COVID-19 remodèle la façon dont les gens se connectent les uns aux autres, il n'a jamais été aussi évident qu'il est nécessaire de combler le fossé numérique pour les milliards de personnes dans le monde, y compris un grand nombre de personnes dans les

⁴ Turquie: <https://bit.ly/3cUCpLf> Dubaï: <https://bit.ly/2XiVWOZ>

pays de l'OCI. La numérisation des dernières décennies a clairement montré ses risques et ses avantages au cours de l'épidémie. Le secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui est l'agence spécialisée des Nations unies pour les technologies de l'information et de la communication, a souligné qu'une nouvelle société numérique a fait son apparition dans nos vies en raison de la pandémie et des isolements et blocages sociaux forcés (COVID-19 des Nations unies souligne que l'accès numérique universel et la coopération sont essentiels : Agence technologique des Nations unies, 2020). Bien que la numérisation ait commencé à se répandre avant l'épidémie, l'isolement social forcé et volontaire a entraîné une augmentation au niveau de son utilisation. L'UIT a enregistré des poussées massives de vidéoconférence et de capacité d'appel par smartphones depuis le début de l'épidémie.

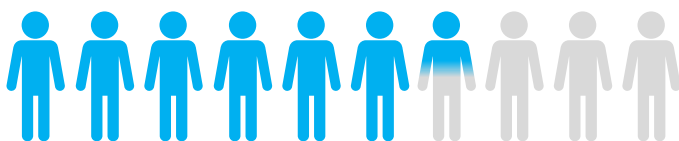
Le processus numérique émergent aura un double impact sur les pays de l'OCI. Tout d'abord, les pays de l'OCI ayant un large accès aux technologies numériques auront recours à la communication en ligne au cours de la phase d'épidémie en cours et après. En revanche, les pays de l'OCI ayant un accès limité aux plateformes en ligne seront séparés de leurs réseaux sociaux - ce qui pourrait entraîner soit une interaction physique accrue, soit une augmentation de l'anxiété, de la dépression et de la solitude en raison des expériences de déconnexion. La numérisation entraînera de nouveaux risques et préjudices qui doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il faudra créer des mécanismes de protection des enfants en ligne, les mettre à jour et les contrôler selon les besoins des enfants. Le contact physique limité peut ouvrir la voie à d'autres problèmes psychologiques et sociaux tels que la perte de valeurs, la rupture de la cohésion sociale, l'exclusion des personnes n'ayant pas accès et, entre autres, les dépendances numériques. Dans l'ensemble, les réactions de distanciation sociale requises face à la pandémie, combinées à l'évolution des relations des personnes avec leur travail, leur famille et leurs amis, ont donné naissance à de nouvelles tendances et normes. La numérisation a joué un rôle primordial dans ce processus. L'avenir des relations sociales et leur développement constructif et sain dépendront des mesures de politique sociale prises par les gouvernements et les communautés.

2.10 Réfugiés et migrants

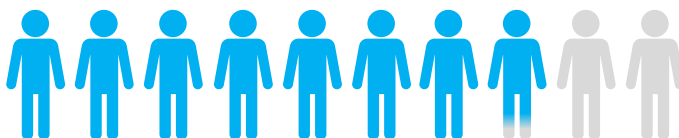
Les experts prévoient que les effets les plus dévastateurs de la pandémie de COVID-19 se feront sentir dans les pays en développement à faible et moyen revenu qui abritent actuellement quelque 25,9 millions de réfugiés, 41,3 millions de personnes déplacées et 271,6 millions de migrants, ce qui accroîtra la vulnérabilité de ces groupes marginalisés aux effets de la pandémie de COVID-19. Cela s'explique simplement par le fait que la majorité des pays à faible et moyen revenu ne disposent pas des infrastructures sanitaires ou humanitaires adéquates pour faire face à une pandémie mondiale. Cela revêt une importance particulière pour les pays en développement membres de l'OCI, car ils accueillent actuellement 79,6 % des réfugiés du monde, 58,3 % des personnes déplacées dans le monde et 74,5 millions de migrants internationaux.



6,37 des réfugiés sur 10 sont originaires de pays de l'OCI



7,90 des réfugiés sur 10 sont accueillis par des pays de l'OCI



Cependant, en réalité, lors d'une pandémie mondiale, les besoins des groupes vulnérables sont souvent les derniers à être pris en compte dans les mesures d'intervention nationales. Pour les réfugiés et les migrants, cela crée une situation de "double urgence", où la pandémie sanitaire risque fort d'aggraver

une situation d'urgence humanitaire en cours. Cette situation de "double urgence" affecte les réfugiés et les migrants de trois manières distinctes.

En premier lieu, elle augmente les risques directs mortels et dévastateurs que pose un système de soins de santé mal préparé sur des populations présentant des vulnérabilités préexistantes (Comité international de secours, 2020). Par exemple, les réfugiés et les migrants qui vivent dans un camp ou dans un milieu similaire à un camp sont plus susceptibles de contracter le virus en raison de leurs conditions de vie sordides et de leur incapacité à accéder aux services de base tels que l'eau courante, les installations sanitaires et les soins de santé inadéquats, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, une pénurie de médicaments, de mauvaises installations sanitaires, un manque de personnel médical et un manque d'informations fiables sur la pandémie (Kluge, Jakab, Bartovic, D'Anna et Severoni, 2020). Il est également difficile de gérer le traitement, le confinement et le rétablissement des patients dans un environnement de type camp, car des mesures telles que la distanciation sociale, le maintien d'une bonne hygiène et l'isolement sont inutiles sans ressources et installations médicales appropriées (OMS, 2018). En dehors des camps, les réfugiés et les migrants pauvres ou sans abri sont également confrontés à de graves risques directs en raison de leur incapacité à se procurer des produits d'hygiène, à suivre les conseils de santé publique et à s'isoler/se mettre en quarantaine pendant la période de COVID-19.

Deuxièmement, la pandémie de COVID-19 pose également un risque indirect pour les populations réfugiées et migrantes en raison de la dégradation de la situation économique (Kluge, Jakab, Bartovic, D'Anna et Severoni, 2020). De nombreux pays à travers le monde ont adopté et/ou imposé des mesures de confinement strictes pour limiter la propagation de la pandémie de COVID-19. Ces mesures de confinement ont eu un effet considérable sur les économies mondiales et nationales, ce qui devrait également affecter leur capacité à faire face à la pandémie et à s'en sortir. La fermeture des entreprises quotidiennes constitue une

menace importante pour le bien-être socio-économique des réfugiés et des migrants - qui sont généralement employés dans le secteur informel.

Le manque de soutien économique durant cette pandémie, comme la perte de revenus, la perte d'assurance maladie ou l'absence de protection sociale, peut affecter toutes les familles qui dépendent du salaire journalier pour subvenir à leurs besoins de base minimums. Ces difficultés sont encore aggravées par diverses considérations juridiques spécifiques aux populations de réfugiés et de migrants. Il s'agit, entre autres, des retards dans l'obtention d'un statut juridique dans le pays d'accueil, du manque de possibilités d'emploi liées au statut juridique, de l'incapacité d'accéder à une série de services administratifs tels que la protection sociale, la distribution de nourriture, etc. en raison de l'absence de la reconnaissance juridique. Dans certaines situations, les différences culturelles, linguistiques et sociales peuvent également empêcher les migrants et les réfugiés d'accéder à des informations vitales sur COVID-19 ou d'entrer en contact avec les autorités. Sans revenu, sans statut juridique approprié et/ou sans accès à des informations fiables, les mesures d'intervention de COVID-19 telles que les restrictions de voyage, les restrictions de mobilité et la fermeture des frontières - qui sont largement en place en ce moment - peuvent également bloquer l'accès à l'aide humanitaire pour des millions de réfugiés et de migrants.

Il est important de noter ici que plusieurs de ces facteurs sont plus susceptibles d'affecter plus profondément les enfants, les femmes et les minorités au sein des groupes de réfugiés et de migrants. Par exemple, les enfants réfugiés et migrants sont confrontés à des risques supplémentaires pour leur développement global en raison des fermetures d'écoles en réponse à la pandémie de COVID-19. Les femmes réfugiées et migrantes courent un plus grand risque d'être victimes de violences domestiques lorsque des politiques de maintien à domicile sont en vigueur. De même, les jeunes filles réfugiées et migrantes sont confrontées à un risque supplémentaire de dommages physiques et mentaux causés par l'interruption de l'éducation, les mariages précoces, les grossesses d'enfants/adolescents, les abus sexuels, la traite, la prostitution infantile, etc. Par conséquent, l'absence de mesures politiques ciblées, de sensibilisation et d'accès aux services vitaux rend certains réfugiés et migrants plus vulnérables en raison non seulement de la pandémie mais aussi des mesures prises par les pays d'accueil pour y faire face.

Enfin, COVID-19 présente un risque secondaire pour les populations réfugiées et migrantes en raison de la fragilité de l'environnement politique des pays d'accueil (International Rescue Committee, 2020). La manière dont les pays et les gouvernements dans le monde ont choisi d'aborder et de faire face à la pandémie de COVID-19 a été très différente. Alors que certains pays ont considéré le virus comme une simple souche de "grippe commune", d'autres ont exagéré l'adéquation et la capacité de leurs institutions nationales et de leur réponse à la pandémie. Et bien que ces pays soient minoritaires, leur attitude face à la pandémie détermine le niveau de panique ou d'hystérie du public à l'égard de COVID-19. Malheureusement pour les réfugiés et les migrants dans ces pays, l'ambiguïté politique peut alimenter la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des réfugiés et des migrants. En



effet, dans les situations où l'hystérie publique est un sous-produit de la désinformation, les attitudes envers les réfugiés et les migrants sont inévitablement destinées à s'aggraver. Par exemple, l'Organisation mondiale de la santé estime que même si les réfugiés et les migrants présentent un faible risque de propager des maladies transmissibles aux populations hôtes, ils peuvent être victimes de discrimination parce qu'ils sont responsables de la propagation de maladies (OMS, 2018). En particulier pour COVID-19, le Conseil norvégien pour les réfugiés estime que de telles attitudes régressives peuvent contraindre les réfugiés et les migrants à chercher un traitement approprié ou à divulguer leurs symptômes de santé au personnel médical, mettant ainsi la santé publique en danger (Conseil norvégien pour les réfugiés, 2020).

En plus des risques sanitaires individuels, la fragilité de l'environnement politique des pays hôtes (en raison de conflits, du manque de leadership politique, etc.) peut également entraîner un véritable effondrement de leurs systèmes de santé. Cela implique que le gouvernement est incapable de formuler des stratégies de prévention et de rétablissement, une distribution inégale des soins de santé pour les groupes marginalisés et vulnérables, l'incapacité de suivre et de gérer les cas de COVID-19 parmi les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile, et l'incapacité de fournir une assistance sanitaire humanitaire aux réfugiés vivant dans des zones qui sont sous le contrôle des insurgés, des groupes rebelles ou des groupes armés. Dans de tels scénarios, ce sont souvent les organisations à but non lucratif, humanitaires ou civiles - qui sont déjà soumises à de fortes contraintes financières et administratives - qui doivent assumer la responsabilité de la gestion d'une telle pandémie.

Étant donné que COVID-19 a pratiquement épuisé les secteurs des soins de santé des économies les plus développées, son impact sur les pays fragiles et les populations vulnérables sera encore plus grave. Il n'est cependant pas possible de répondre avec succès à COVID-19 ou de s'en sortir sans répondre aux besoins des réfugiés et des migrants - en particulier pour les pays membres de l'OCI - car, comme le dit l'Organisation mondiale de la santé, " sans la bonne santé des réfugiés et des migrants, on ne peut pas assurer la santé publique " (OMS, 2018). Outre l'impact de l'épidémie sur certains groupes sociaux vulnérables et défavorisés, la pandémie a également entraîné des changements dans les relations et les comportements sociaux, ce qui est également essentiel pour comprendre et planifier l'atténuation de ses effets négatifs avec efficacité.



CHAPITRE 3

Mesures politiques des pays membres de l'OCI

Cette section met en évidence les pratiques nationales adoptées par les pays membres de l'OCI en matière de mesures de sécurité sanitaire, de réponse de politique économique et de mesures de politique sociale pour lutter contre les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur leurs économies et la société en général.

3.1 Mesures de sécurité et de santé publique

Sans aucun doute, les systèmes de santé font face à une crise sanitaire sans précédent depuis un siècle, ce qui nécessite des politiques efficaces pour lutter contre la propagation du coronavirus. Cependant, il n'y a pas de mesures politiques " à taille unique " qui pourraient être adoptées et mises en œuvre, en particulier compte tenu des différences considérables entre les pays membres de l'OCI en matière d'infection par COVID-19 et de leurs capacités en matière de soins de santé. En général, les interventions politiques dans les pays membres de l'OCI et ailleurs ont été axées sur des mesures visant à garantir l'accès des personnes vulnérables aux diagnostics et aux traitements, à renforcer les capacités des systèmes de santé, à trouver d'autres moyens d'améliorer la surveillance et les soins et à accélérer le développement de diagnostics et de thérapies.

L'épidémie de COVID-19 s'est rapidement transformée en une pandémie mondiale déclenchant le plus haut niveau de mesures d'alerte et d'intervention d'urgence en matière de santé publique à travers le monde. La première et principale priorité était de contenir et d'atténuer la propagation et le taux d'infection du coronavirus, ce qui a donné lieu à de vastes campagnes de santé publique visant à améliorer les habitudes d'hygiène personnelle, suivies de mesures de distanciation sociale et de quarantaine visant à réduire la mobilité humaine et donc le risque de contracter ou de transmettre le virus à d'autres personnes. Parallèlement à ces mesures, des dispositions ont été prises pour renforcer les capacités des systèmes de soins de santé à tester, rechercher et traiter avec efficacité les personnes concernées.

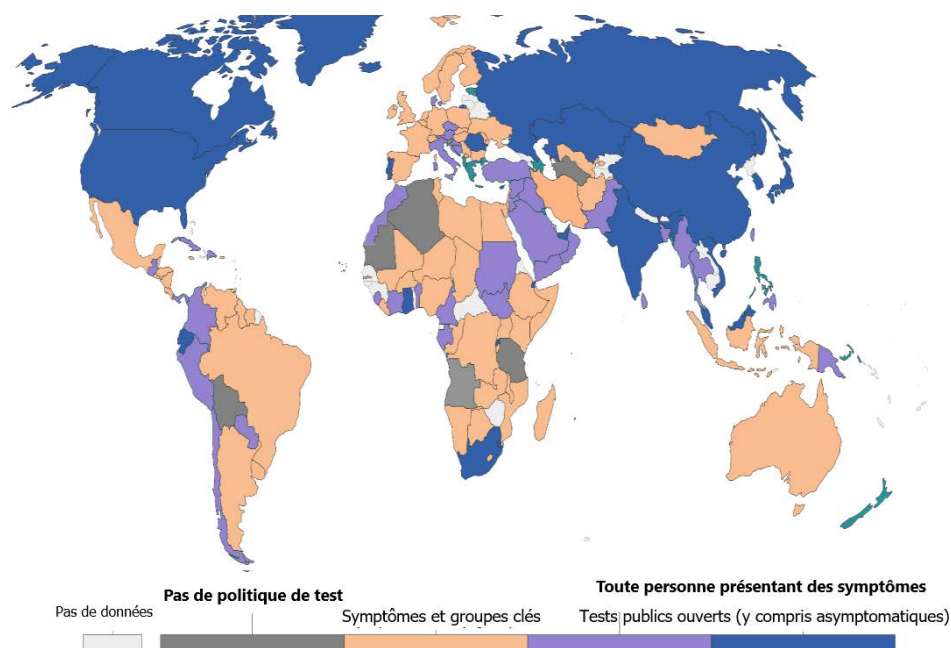
Les tests ont été essentiels pour le confinement de la pandémie de COVID-19 et le traitement rapide des personnes touchées dans les pays membres de l'OCI et ailleurs. Au début de l'épidémie de COVID-19, presque tous les pays du monde ont dû prendre les dispositions nécessaires pour le diagnostic et se procurer des kits de test pour la détection des infections. Toutefois, la situation s'est améliorée au fil du temps, certains pays membres ayant reçu des approvisionnements de l'OMS tandis que d'autres ont commencé à produire des kits de test



sur place. Selon les informations disponibles, la Turquie a, toute seule, exporté des kits de test de COVID-19 vers plus de 50 pays dans le monde (Agence Anadolu, 2020a).

Il existe également un certain degré de variation entre les pays membres de l'OCI concernant leur approche et leur politique de conduite de tests pour la détection des infections de COVID-19. Selon les données disponibles sur 37 pays membres de l'OCI, les variations de mesures politiques nationales prises en réponse aux tests dans les pays membres de l'OCI peuvent être classées en trois catégories (carte 3.1). La première catégorie comprend 16 pays membres de l'OCI où les tests d'infection de COVID-19 sont effectués uniquement pour ceux qui (a) présentent des symptômes et (b) répondent à des critères spécifiques (par exemple, travailleurs clés, admis à l'hôpital). La majorité de ces pays membres sont situés en Afrique subsaharienne où le niveau des cas de COVID-19 et de mortalité est assez bas. La deuxième catégorie comprend 17 pays membres de l'OCI où les tests sont effectués pour toute personne présentant les symptômes de COVID-19. Ces pays membres représentent la majeure partie des infections et des décès actuels liés à la pandémie de COVID-19 dans le groupe de l'OCI. La dernière catégorie ne comprend que quatre pays membres de l'OCI, à savoir Brunei, Djibouti, la Malaisie et les Émirats arabes unis, où les tests publics sont pratiqués ouvertement (par exemple, les tests "drive through" sont accessibles aux personnes asymptomatiques).

Carte 3.1: Politiques relatives aux tests de COVID-19



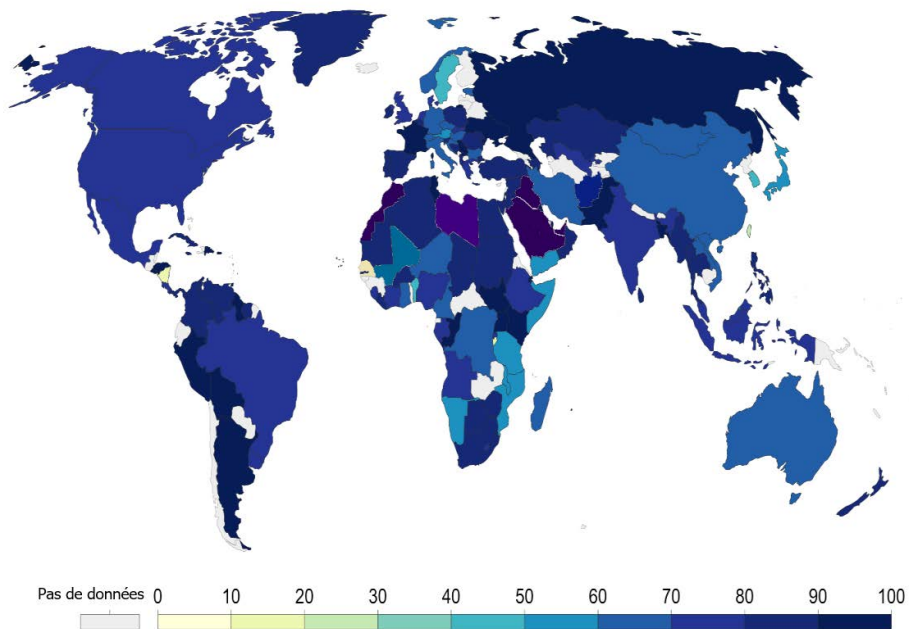
Source: Adapté de OurWorldInData, 14 mai 2020.



Les mesures prises par le gouvernement pour atteindre un niveau élevé de santé et de sécurité publiques ont conduit à la fermeture de nombreuses écoles et de lieux de travail, à la fermeture des frontières et à l'imposition de verrous et de quarantaines pour restreindre la circulation des personnes et appliquer des mesures de distanciation sociale maximale. Bien que le niveau réel d'efficacité de ces mesures reste à étudier et à évaluer, des efforts sont faits pour évaluer la rigueur globale de ces mesures en élaborant un indice composite. L'Oxford COVID-19 Government Response Tracker ou Logiciel de suivi des réponses du gouvernement COVID-19 d'Oxford (OxCGRT) recueille systématiquement des informations sur 17 indicateurs liés aux différentes mesures politiques communes prises par les gouvernements, note la rigueur de ces mesures et regroupe ces notes dans un indice de stringence commun avec une valeur de 0 à 100 (100 = réponse la plus stricte).

Selon cet indice de stringence, le score moyen dans 39 pays membres de l'OCI avec des données a été enregistré à 82, ce qui indique que les pays membres de l'OCI, en tant que groupe, ont été très efficaces dans la mise en œuvre des mesures de santé publique et de sécurité pour contenir les infections de COVID-19. Au niveau de chaque pays (MAP 3.2), le score de l'indice de stringence a été enregistré entre 80 et 100 dans 26 pays membres de l'OCI, alors qu'il se situe entre 60 et 78 dans 10 pays membres de l'OCI. Le score le plus bas de l'indice de stringence a été enregistré au Yémen (54), suivi par le Bénin (58) et la Somalie (59).

Carte 3.2: Indice de stringence des mesures prises par les gouvernements



Source: Adapté de OurWorldInData, 14 mai 2020.



Étant donné que la pandémie de COVID-19 constitue une grave menace pour la vie des travailleurs de la santé, les pays membres de l'OCI ont pris des mesures politiques et des protocoles appropriés pour protéger les travailleurs de la santé. Ces mesures comprennent à la fois la mise à disposition d'équipements de protection individuelle adéquats et la formation à leur utilisation efficace, ainsi que la reconnaissance du rôle essentiel des travailleurs de la santé en offrant des incitations telles que des salaires supplémentaires et en apportant des modifications législatives pour protéger les travailleurs de la santé contre la violence et le harcèlement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements de soins. Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, au moins 20 pays membres de l'OCI ont reçu des équipements de protection individuelle (EPI) de la part de l'OMS pour aider leurs agents de santé à se protéger contre les infections causées par la pandémie de COVID-19 (tableau 3.1). D'autre part, certains pays membres de l'OCI ont augmenté la production des EPI et la Turquie, par exemple, a exporté des EPI vers plusieurs pays de l'OCI ainsi que d'autres pays, à savoir la Somalie, la Palestine, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Tableau 3.1: Les pays membres de l'OCI ont reçu des approvisionnements en EPI de l'OMS

| Région | Pays |
|----------------------------------|---|
| Asie du Sud | Afghanistan, Bangladesh, Maldives, Pakistan |
| Afrique subsaharienne | Côte d'Ivoire, Djibouti, Gambie, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Somalie, Soudan, Togo, Ouganda |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord. | Algérie, Iran, Jordanie, Liban, Maroc |

Source: OMS (2020b).

En réponse à la lutte contre la pandémie de COVID-19, les flux d'aide médicale entre les pays membres de l'OCI sont intensifiés. Au stade initial de l'épidémie, cette aide est principalement axée sur les fournitures médicales et les équipements de protection. Avec le ralentissement de l'épidémie de COVID-19 dans certains pays membres de l'OCI, les flux d'aide devraient inclure d'autres dimensions telles que l'aide humanitaire, l'assistance technique et l'aide financière. Les points saillants suivants tirés de plusieurs pays membres de l'OCI fournissent quelques bons exemples de solidarité et de coopération intra-OCI :

- Le **Qatar** a envoyé des équipements médicaux à divers pays de l'OCI, à savoir la Palestine, le Liban, la Tunisie, l'Iran et l'Algérie, pour les aider à lutter contre la pandémie de Covid-19 (Agence Anadolu, 2020b).
- La **Turquie** a fourni de l'aide à au moins 57 pays à travers le monde pour les aider à lutter contre l'épidémie de coronavirus. Ces pays comprennent notamment l'Afghanistan, l'Algérie, l'Azerbaïdjan, l'Albanie, le Bangladesh, la Guinée, l'Indonésie,



l'Iran, l'Irak, la Libye, le Kirghizstan, le Liban, le Mozambique, la Somalie, le Soudan, le Pakistan, la Palestine, la Tunisie, l'Ouganda et le Yémen (Agence Anadolu, 2020c).

- Le Pakistan dispose d'un stock supplémentaire de comprimés de chloroquine qui peuvent être utilisés dans le traitement des patients souffrant de COVID-19. À cet égard, le cabinet du Pakistan a approuvé l'exportation du médicament vers divers pays, y compris certains pays membres de l'OCI tels que la Turquie, l'Arabie Saoudite, le Qatar et le Kazakhstan. Le Pakistan enverra un million de comprimés de chloroquine à l'Arabie Saoudite, 500 000 à la Turquie, 700 000 au Kazakhstan et 300 000 au Qatar (Agence Anadolu, 2020d).
- Les **Émirats arabes unis** ont envoyé plusieurs avions-cargos transportant des tonnes de provisions médicales et de matériel de secours aux personnes en détresse dans plusieurs pays, allant du Royaume-Uni à la Chine. Jusqu'à présent, les Émirats arabes unis ont déjà envoyé une telle aide à certains pays membres de l'OCI tels que la Somalie, la Mauritanie, le Pakistan et le Kazakhstan, comme un geste de solidarité dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 (Gulf News, 2020).
- **L'Arabie saoudite** a généreusement promis 10 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la santé en réponse à son appel urgent en faveur d'une aide de COVID-19 pour les pays où les systèmes de santé sont fragiles. Au niveau bilatéral, l'Arabie saoudite consacre des aides internationales à plusieurs pays de l'OCI. Par exemple, par l'intermédiaire du Centre d'aide et de secours humanitaire du roi Salman, l'Arabie saoudite a décidé de fournir des dispositifs et des équipements médicaux essentiels au Yémen et à la Palestine pour qu'ils puissent lutter contre la pandémie de COVID-19 (Arab News, 2020).

Plusieurs pays membres de l'OCI ont également fait appel aux agences et institutions internationales de développement pour obtenir les ressources de contrôle nécessaires à l'amélioration de leurs mesures sanitaires d'urgence. Selon les dernières informations disponibles, 11 pays membres de l'OCI ont reçu un soutien financier d'une valeur de 428 millions de dollars américains dans le cadre du mécanisme accéléré de la Banque mondiale pour lutter contre la pandémie de COVID-19 (tableau 3.2). Ces ressources vont certainement permettre aux pays membres de l'OCI bénéficiaires de mettre en œuvre des programmes et des mesures visant à ralentir et à limiter la propagation de COVID-19 grâce à des systèmes de détection, de surveillance et de laboratoire améliorés, ainsi qu'à renforcer la prestation de soins de santé essentiels et les soins intensifs.



Tableau 3.2: Projets d'intervention d'urgence de COVID-19 financés par la Banque mondiale

| Pays | Dollars US (millions) | Pays | Dollars US (millions) |
|----------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| Afghanistan | 100.4 | Kirghizistan | 12.5 |
| Argentine | 35.0 | Maldives | 7.3 |
| Cap Vert | 5.0 | Mauritanie | 5.2 |
| Cambodge | 20.0 | Mongolie | 26.9 |
| République Démocratique du Congo | 47.2 | Pakistan | 200.0 |
| Djibouti | 5.0 | Paraguay | 20.0 |
| Équateur | 20.0 | São Tomé et Príncipe | 2.5 |
| Éthiopie | 82.6 | Sénégal | 20.0 |
| Gambie | 10.0 | Sierra Leone | 7.5 |
| Ghana | 35.0 | Sri Lanka | 128.6 |
| Haïti | 20.0 | Tadjikistan | 11.3 |
| Inde | 1 000.0 | Yémen | 26.9 |
| Kenya | 50.0 | | |

Source: Banque mondiale, 2020.

3.2 Mesures prises en matière de politique économique

La résilience économique peut être définie comme la capacité de l'économie à rebondir compte tenu de l'ampleur d'un choc (dans le cas présent, COVID-19). Le degré de résilience d'une économie est donc déterminé par la vitesse à laquelle le processus de reprise se produit et par le moment où l'ensemble des activités économiques reviennent à leur niveau de pré-choc. Comme les pays de l'OCI sont touchés à des degrés et des intensités variables par l'épidémie de COVID-19, le temps nécessaire pour atteindre le niveau des activités économiques qui prévalait avant le choc ne sera pas le même. Néanmoins, les décideurs politiques des pays de l'OCI dépendent de leurs ressources financières disponibles (réserves financières excédentaires, stocks de fonds souverains, etc.), de leurs structures économiques (par exemple, exportateur ou importateur de pétrole, dépendance à l'égard des transferts de fonds et du tourisme) et de leurs capacités institutionnelles (notamment, les systèmes centralisés de paiement en ligne du gouvernement, les applications douanières électroniques, etc.) ont mis en œuvre des mesures économiques visant à réduire les pertes directes (par exemple, la perte de revenus et de production) et indirectes (réduction de la valeur économique des ménages, augmentation des scores de risques dans le pays, etc.) résultant de la pandémie et à réduire au minimum le temps nécessaire à une reprise complète des



activités économiques. Cette sous-section donne un aperçu des réponses des pays membres de l'OCI en matière de politique économique.

La nature sans précédent du choc économique provoqué par la pandémie exige que chaque pays prenne de fortes mesures en développant des politiques exceptionnelles. Tandis que les politiques nationales sont essentielles pour répondre à la crise, la coopération aux niveaux régional et international est aussi nécessaire pour une réponse efficace. Les organisations internationales et régionales, dont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque islamique de développement, ont commencé à fournir des liquidités aux pays qui ont besoin de financer leur stratégie politique d'intervention. Les banques centrales ont également pris des mesures énergiques pour atténuer les effets de la crise en réduisant les taux d'intérêt et en injectant des liquidités.

Les interventions de politique monétaire sont complétées par des plans de relance budgétaire visant à soutenir les segments vulnérables des économies. Dans la plupart des cas, elles visent principalement à renforcer les capacités des secteurs nationaux de la santé afin de garantir la disponibilité des équipements médicaux et d'étendre la couverture des soins de santé (UNDESA, 2020). Cependant, elles couvrent également des mesures de soutien visant à atténuer les pertes de revenus pour divers segments vulnérables de la société et des plans de relance pour soutenir les entreprises. Des incitations fiscales pour les entreprises concernées, des reports de paiement et des prêts sans intérêt figurent parmi les principales mesures politiques mises en œuvre pour soutenir les entreprises, en particulier les PME.

Plusieurs pays membres de l'OCI ont mis en place divers plans de relance économique pour atténuer les effets de la pandémie et rétablir les activités économiques (voir encadré 3.1). Les mesures à court terme doivent contenir et atténuer les conséquences économiques, surtout en termes de chômage de masse et de faillites. Le rétablissement des activités économiques ne sera possible qu'après la levée des mesures de confinement et le rétablissement des réseaux d'approvisionnement, où les politiques sont davantage axées sur la dynamique de la demande (Banque mondiale, 2020b). Dans certains pays de l'OCI, cependant, l'efficacité des politiques monétaires peut être faible en raison de la faiblesse des marchés financiers et les mesures fiscales peuvent ne pas être adéquates en raison de l'espace budgétaire limité - la capacité à déployer des fonds et des ressources publiques pour lutter contre un choc négatif important (Köse, Ohnsorge et Sugawara, 2018).

Bien que la plupart des mesures politiques se ressemblent d'un pays à l'autre, il existe également des mesures politiques qui diffèrent d'un pays à l'autre en raison des différences de structures économiques.⁵ Un nombre important de pays, à savoir l'Algérie, l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, le Brunei Darussalam, le Gabon, l'Iran, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, dépendent de l'exportation de

⁵ Les réponses politiques présentées dans cette sous-section sont obtenues à partir du Policy Tracker du FMI disponible sur [le lien](#), sauf autrement indiqué.



produits minéraux, dont les prix subissent des pertes énormes. Ces pays connaissent des pertes de revenus considérables. Certains de ces pays ont déjà annoncé des plans visant à réduire ou à retarder les dépenses d'investissement non essentielles. Par exemple, **Oman** a annoncé qu'il réduirait ses dépenses de 10% (environ 5% du PIB) dans son budget 2020. L'**Arabie saoudite** a l'intention de réduire les dépenses de 50 milliards de SAR (2% du PIB) dans les domaines non prioritaires du budget 2020 afin d'accueillir certaines de ses initiatives politiques. L'**Algérie** a annoncé son intention de réduire les dépenses courantes de 30% et de diminuer la facture des importations d'au moins 10 milliards de dollars (6 % du PIB).

Les pays à revenu relativement élevé disposant d'une meilleure marge de manœuvre budgétaire sont en mesure d'apporter un soutien accru aux PME sous la forme de réductions ou de reports d'impôts, de versements de salaires et d'autres avantages destinés à éviter une éventuelle faillite et à protéger des emplois. D'autre part, dans les pays à faible revenu, les politiques se sont concentrées sur l'augmentation des fonds destinés au secteur de la santé afin d'améliorer ses capacités, sur les dons de nourriture et l'aide aux ménages et aux petites entreprises locales, sur le soutien au paiement des factures d'eau et d'électricité, sur la réduction et le retardement du paiement des impôts. En réponse à la crise, la plupart des pays de l'OCI à faible revenu pourraient allouer un montant ne dépassant pas 1 % de leur PIB, alors que cette part a même dépassé 10 % du PIB dans certains autres, comme le **Qatar** et l'**Iran**.

Alors que la chute des prix du pétrole affecte considérablement les pays de l'OCI exportateurs de pétrole, les possibilités pour les travailleurs migrants de conserver leur emploi dans ces pays ainsi que dans d'autres sont réduites, ce qui entraîne une baisse des envois de fonds. C'est une préoccupation particulière pour certains pays de l'OCI à faible revenu et pour les ménages qui dépendent des transferts de fonds. Par exemple, les envois de fonds au **Bangladesh** représentent plus de 5 % du PIB, et la majorité des travailleurs migrants sont basés dans les pays du Golfe qui sont touchés par la brusque baisse des prix du pétrole. Comme bonne pratique, le **Qatar** accorde le plein salaire aux travailleurs migrants qui sont en quarantaine ou sous traitement, mais les droits des migrants sans emploi en raison de la pandémie devraient être également protégés.

Les pays qui dépendent des revenus de certains produits ou secteurs, comme l'industrie de l'habillement au **Bangladesh** et le secteur du tourisme aux **Maldives** (les recettes du tourisme représentent environ 60 % du PIB), devraient également faire face à d'importantes pertes de revenus, ce qui pose des problèmes pour le financement des politiques fiscales. En tant que destination touristique importante, l'**Égypte** a annoncé 50 milliards d'EGP (3,1 milliards de dollars, 0,9 % du PIB) pour le secteur du tourisme, qui contribue à presque 12 % du PIB de l'Égypte, à 10 % de l'emploi et à presque 4 % du PIB en termes de recettes.



Encadré 3.1: Réponses des pays de l'OCI en matière de politique économique face à la pandémie de COVID-19

De nombreux pays de l'OCI ont réagi à l'épidémie de COVID-19 du point de vue de la politique économique en mettant en œuvre toute une série de politiques fiscales et monétaires. Le tableau 3.3 présente un résumé au 27 avril 2020, sur la base des informations fournies par Elgin et al. (2020) et le Policy Tracker du FMI sur COVID-19. Sur les 52 pays de l'OCI pour lesquels les données sont disponibles, 42 ont élaboré et mis en œuvre une forme de plan de relance budgétaire pour soutenir et encourager les activités économiques essentielles au cours de la première étape et toutes les activités économiques au cours de la deuxième étape. En termes d'intervention de la politique monétaire, 26 pays de l'OCI sur 52 ont réduit leurs taux d'intérêt, reflétant ainsi une politique monétaire directement expansionniste pour faire face aux restrictions de liquidités découlant de l'épidémie. 19 pays de l'OCI sur 52 ont annoncé et injecté un plan de relance monétaire pour dynamiser leurs économies touchées par la crise. La grande majorité des pays de l'OCI (45 sur 52) ont en outre utilisé d'autres mesures (indirectes) de politique monétaire telles que les opérations de marché ouvert, les réserves obligatoires et les facilités de prêt des banques centrales pour soutenir les activités économiques comme réponse à l'épidémie de COVID-19. Comme la pandémie a affecté la volatilité du taux de change et de la balance des paiements, notamment en freinant les exportations et en alimentant les craintes des investisseurs étrangers qui provoquent une fuite des capitaux, 20 pays de l'OCI ont déjà mis en œuvre un ensemble de politiques monétaires pour stabiliser et contrôler la volatilité du taux de change ainsi que pour assurer et garantir des entrées et des sorties régulières de devises.

Tableau 3.3: Réponses des pays de l'OCI en matière de politique économique face à la pandémie de COVID-19

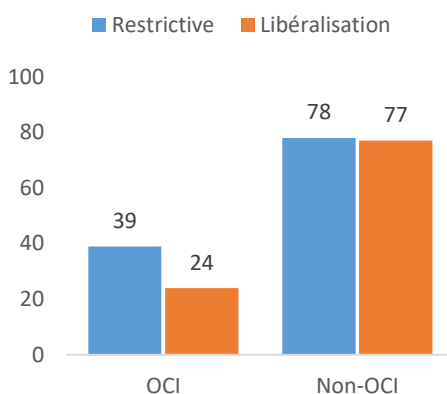
| Catégorie de politique | Type d'intervention | # de Mise en œuvre des pays de l'OCI |
|--|--|--------------------------------------|
| Politique fiscale | Plan de relance budgétaire | 42 |
| Politique monétaire | Réduction des taux d'intérêt | 26 |
| | Plan de relance monétaire | 19 |
| | Autres mesures de politique monétaire | 45 |
| Balance des paiements (BoP) et politique de taux de change | Intervention directe de la politique monétaire pour contrôler la balance des paiements (BoP) et le taux de change | 5 |
| | Accompagner les interventions de politique monétaire pour stabiliser la balance des paiements et le taux de change | 15 |

Source: Analyse du personnel du SESRIC tirée de Elgin et al. (2020), version du 27 avril 2020 et le Policy Tracker du FMI sur COVID-19. Remarque : Le nombre total de pays de l'OCI dont les données sont disponibles dans la base de données est de 52.



Certains pays ont introduit des mécanismes de dons pour soutenir les groupes vulnérables en encourageant la solidarité sur le plan social. Il s'agit notamment de pays tels que l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le Sénégal et la Turquie, entre autres. La plupart des pays les moins avancés de l'OCI se sont adressés à différentes organisations régionales et internationales pour financer leurs plans d'intervention d'urgence. Par exemple, afin de financer ses plans d'intervention sanitaire au Soudan, dont le coût s'élève à 120 millions de dollars, l'Union européenne a annoncé un programme de soutien de 70 millions d'euros, la Banque islamique de développement 35 millions de dollars, la Banque mondiale 35 millions de dollars, les Nations unies et les partenaires internationaux devraient donner 9 millions de dollars et le gouvernement américain 8 millions de dollars.

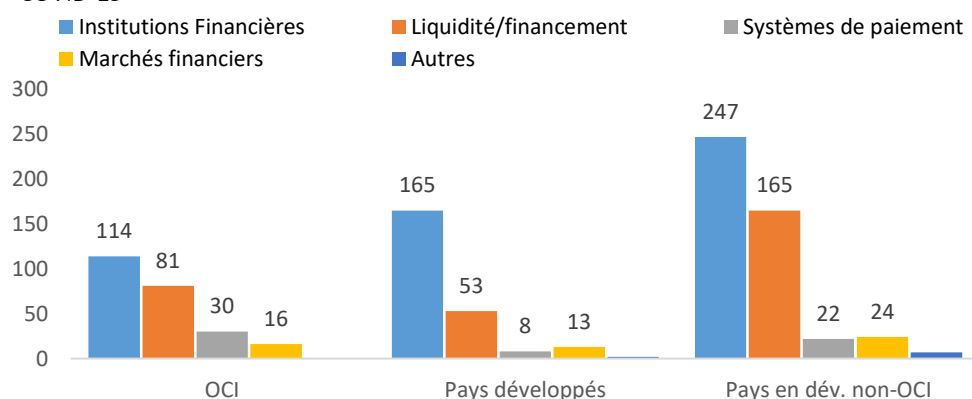
Graphique 3.1: Mesures de politique commerciale



Source: ITC MacMap, mis à jour le 3 mai 2020

En termes de mesures de politique commerciale, les gouvernements ont promulgué des mesures commerciales temporaires visant à restreindre les exportations de fournitures médicales vitales essentielles pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ou à libéraliser leur importation en réduisant les droits d'importation. Jusqu'au 3 mai, 35 pays de l'OCI ont mis en œuvre 39 politiques commerciales restrictives et 24 politiques de libéralisation (graphique

Graphique 3.2: Mesures de soutien au secteur financier en réponse à la pandémie de COVID-19



Source: Base de données de la Banque mondiale sur les réponses politiques liées au secteur financier (COVID-19), consultée le 4 mai 2020. Les mesures prises par l'UE/la zone euro sont comptées en une seule observation, ce qui fait diminuer l'agrégat pour les pays développés.



3.1). Le nombre de politiques de libéralisation dans les pays non membres de l'OCI est presque le même que le nombre de politiques restrictives. Un certain nombre de mesures ont également été prises pour soutenir le secteur financier en réponse à la pandémie. Un résumé des mesures politiques prises par les pays de l'OCI et le type de mesures de soutien au secteur financier dans le cadre de la pandémie de COVID-19 est illustré dans le graphique 3.2. La plupart des mesures sont prises pour soutenir les institutions financières, suivies par des mesures de liquidité/financement.

Les pays de l'OCI ont mis en place diverses mesures pour atténuer les impacts négatifs de l'épidémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de la société. Des mesures de confinement, telles que la fermeture d'entreprises non essentielles et la restriction de la mobilité, ne devraient pas entraver la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire. Les petits exploitants agricoles qui représentent la plupart des agriculteurs de l'OCI devraient également être soutenus en termes de productivité et d'accès au marché. Du côté des consommateurs, les groupes les plus vulnérables de la population doivent être équipés de réseaux de sécurité sociale, afin que les besoins alimentaires de base puissent être assurés.

Afin de maintenir la chaîne de valeur alimentaire en vie, de nombreux pays membres de l'OCI ont fait des efforts pour supprimer le principal goulet d'étranglement logistique. Les **Émirats arabes unis**, par exemple, a récemment adopté une loi visant à organiser l'approvisionnement alimentaire en cas de crise ainsi qu'à assurer la durabilité alimentaire (Wam, 2020). En vertu de la loi, les fournisseurs et les marchands de produits agroalimentaires enregistrés sont tenus de surveiller leurs stocks et de distribuer leurs produits alimentaires pendant la crise, conformément aux directives de l'Autorité nationale de gestion des crises et des catastrophes. La loi permet également aux détaillants d'obtenir diverses formes d'incitations et de facilités, ainsi que des sanctions pour les contrevenants.

Pour maintenir l'offre de produits agroalimentaires dans le pays, l'accès au marché mondial doit également rester ouvert. Ceci est particulièrement crucial pour le pays qui dépend principalement des produits importés pour satisfaire la demande alimentaire et agricole intérieure. Pendant la crise, les barrières commerciales devraient être assouplies, ce qui permettrait un accès facile aux marchandises en provenance de l'étranger et stabiliserait les prix. Le gouvernement **kazakh** a fait un effort significatif à cet égard en réduisant temporairement la TVA pour les produits agricoles et alimentaires et en autorisant des droits de douane nuls sur les importations essentiellement importantes (KPMG, 2020).

De nombreux pays membres de l'OCI ont également apporté leur soutien aux agriculteurs pour améliorer leur productivité et commercialiser les aliments qu'ils produisent dans le contexte de la propagation de la pandémie de COVID-19. Pendant les mesures de confinement, l'activité agricole doit être exemptée de toute contrainte pour maintenir la productivité du secteur agroalimentaire. Plusieurs pays ont exempté les activités liées à l'agriculture du verrouillage obligatoire, comme ce fut le cas au **Pakistan**. Au Pakistan, certains



gouvernements provinciaux maintiennent le secteur agricole à l'abri du verrouillage afin de pouvoir atteindre l'objectif de production du pays (The News International, 2020).

En outre, des initiatives visant à stimuler la productivité, telles que la facilitation de l'accès aux intrants de production ou aux crédits, font également partie des mesures nécessaires. Comme dans le cas du **Kazakhstan**, les paiements de l'impôt foncier pour 7 000 producteurs de biens agricoles sont exonérés (KPMG, 2020). De même, le gouvernement **égyptien** a adopté un moratoire de deux ans sur la loi fiscale concernant les terres agricoles (Egypt Today, 2020). Des mesures monétaires et fiscales visant à stimuler la productivité sont également en place au Kazakhstan, telles que l'accès à des prêts d'un montant total de 170 milliards KZT, la possibilité pour les agriculteurs de financer leurs activités par des contrats à terme (dans le cadre de leurs futures récoltes) et la subvention du carburant pour la prochaine saison des semences (KPMG, 2020). En **Turquie**, le paiement des dettes des agriculteurs pendant une période de 6 mois (Ergocun, 2020).

Il est également important de garantir l'accès aux intrants agricoles intermédiaires. Au **Burkina Faso**, par exemple, le gouvernement a acheté des produits agricoles et des aliments de bétail pour un montant de 30 milliards de francs CFA (ILO, 2020). La Côte d'Ivoire, en revanche, a mis en place d'autres mesures pour maintenir la productivité du secteur, comme l'octroi d'un soutien financier au secteur agricole (noix de cajou, huile de coton, hévéa, huile de palme, cacao et café) de 250 milliards de francs CFA, par le biais d'un soutien des prix et des revenus et la fourniture de biens et services, y compris des subventions pour les engrais et la distribution de semences (Sy, 2020).

Parallèlement aux diverses mesures d'endiguement destinées à contrôler la propagation de la maladie, des mesures visant à accroître l'aide alimentaire d'urgence dans le cadre des programmes de protection sociale sont également appliquées dans les pays de l'OCI. Ces mesures sont destinées à fournir à la population la plus vulnérable les produits de première nécessité pour surmonter l'épidémie. Les mesures qui sont déjà appliquées dans les pays de l'OCI prennent la forme d'un transfert direct d'argent liquide, d'une aide alimentaire de base, ou bien les deux (voir la sous-section 3.3 pour plus de détails).

Mesures de politique économique prises par certains pays de l'OCI contre la pandémie de COVID-19

Au niveau de chaque pays membre de l'OCI, le résumé suivant des politiques et actions économiques des pays de l'OCI choisis donne une idée de la disponibilité d'un large éventail d'expériences et de pratiques politiques nationales qui pourraient aider à renforcer la coopération intra-OCI, notamment par le partage d'expériences et le partage de connaissances sur le renforcement des capacités en matière de résilience économique et d'élaboration de politiques.



Bangladesh

Le Bangladesh a pris des mesures pour répondre à la crise en mettant en œuvre une politique commerciale plus libéralisée. Le 22 mars 2020, le gouvernement du Bangladesh a supprimé tous les droits et taxes sur une liste de produits liés à la pandémie de COVID-19. L'objectif de cette politique comportait deux volets : faciliter l'accès aux produits liés à l'épidémie de COVID-19 dans le pays et aider les vendeurs et les commerçants (Banque mondiale, 2020c). L'amélioration des conditions de vie des populations pauvres pendant la pandémie est un autre axe essentiel de la réponse de la politique économique du Bangladesh. À cette fin, le gouvernement a amplifié la portée des programmes de transfert existants qui bénéficient aux pauvres. De plus, en vendant le riz à un tiers du prix du marché, il vise à faire en sorte que les pauvres soient bien aidés. Le gouvernement a également annoncé l'allocation de 21,3 milliards de TK dans le cadre d'un programme de logement pour les personnes sans-abris.

Burkina Faso

Le Burkina Faso a révisé le budget 2020 pour faire face aux impacts socio-économiques de l'épidémie, nécessitant la mobilisation de près de 394 milliards XOF (4,5 % du PIB). En particulier, la création d'un fonds de relance économique pour les entreprises d'un montant de 100 milliards XOF et la création d'un fonds de solidarité au profit du secteur informel (y compris les femmes) d'un montant de 5 milliards XOF figurent parmi les éléments les plus importants du plan des mesures économiques du Burkina Faso. Le plan d'intervention du Burkina Faso comprend plusieurs mesures visant à soutenir les secteurs les plus touchés, notamment le tourisme. Le plan comporte également plusieurs mesures visant à garantir que les personnes et les entreprises touchées par la crise puissent obtenir de l'aide. Par exemple, le plan suspend les frais de location imposés par le gouvernement aux opérateurs du secteur informel et prévoit un soutien financier pour les factures d'eau et d'électricité des groupes sociaux les plus vulnérables.

Indonésie

Le gouvernement indonésien a annoncé une série de mesures fiscales pour soutenir les secteurs les plus touchés par l'épidémie de COVID-19. À cet égard, dès le 25 février 2020, le gouvernement a annoncé un paquet de 725 millions de dollars avec des mesures d'incitation financière pour soutenir le tourisme, les compagnies aériennes et les industries immobilières, en plus de nouvelles subventions et réductions d'impôts. Outre les mesures de politique économique traditionnelles au niveau macro, par la réduction du taux de TVA, les programmes d'assistance spécialisés pour les ménages pauvres et vulnérables ainsi que pour les PME, les politiques économiques de l'Indonésie visaient à ne laisser personne dans le besoin lors de l'épidémie et à assurer une reprise rapide en appuyant tous les acteurs (OCDE, 2020d).

Iran



Afin de réduire les impacts financiers et économiques de l'épidémie sur l'économie, le gouvernement a annoncé un paquet économique dont la taille représente environ 10 % du PIB de l'Iran. Les principales mesures du paquet comprennent : un moratoire sur le paiement des impôts à payer au gouvernement pendant une période de trois mois ; des prêts subventionnés pour les entreprises touchées et les ménages vulnérables ; et des transferts en espèces aux ménages vulnérables et aux chômeurs. Avec de telles mesures, le paquet économique vise à couvrir tous les segments de la société, y compris les entreprises, les pauvres et les chômeurs.

Malaisie

L'une des principales caractéristiques du dispositif de mesures économiques de la Malaisie est l'accent particulier mis sur les PME. À cet égard, de nouvelles facilités de financement pour les PME ont été mises en place par les banques avec une politique de taux d'intérêt réduit. Environ 40 % du plan de relance du gouvernement est destiné aux PME. Les mesures comprenaient également un régime de soutien salarial renforcé pour les PME (OCDE, 2020d). Un mécanisme spécial de secours d'environ 500 millions de dollars de fonds garantis est mis à disposition pour aider à atténuer les problèmes de trésorerie à court terme rencontrés par les petites entreprises (Bank Negara Malaysia, 2020).

Nigeria

Le gouvernement du Nigeria a mis en place un plan de relance budgétaire sous la forme d'un fonds d'intervention de COVID-19 de 1,4 milliard de dollars qui comprend trois éléments principaux : soutenir les établissements de santé, alléger le fardeau des contribuables et inciter les employeurs à conserver et à recruter du personnel pendant la récession. Les prix réglementés des combustibles ont également été réduits afin de diminuer la pression économique découlant de l'épidémie. La Banque centrale du Nigeria a également créé une facilité de crédit ciblée de 139 millions de dollars américains pour les ménages et les PME afin de réduire les impacts économiques de COVID-19.

Arabie saoudite

La réponse de l'Arabie saoudite en matière de politique économique a accordé une attention particulière à la protection des emplois pour les citoyens et les PME. Le 14 mars 2020, l'Arabie saoudite a annoncé un plan de relance qui comporte une composante de 13,3 milliards de dollars pour les PME. Le gouvernement s'est engagé à aider les entreprises qui ont des difficultés à payer les salaires de leurs employés saoudiens. Ainsi, les entreprises peuvent demander une compensation mensuelle s'élevant à 60% du salaire de l'employé pour trois mois (OCDE, 2020d). Les estimations montrent qu'environ 1,2 million de citoyens saoudiens sont éligibles à une telle aide salariale. Si l'on tient compte des familles de ces travailleurs, le programme d'aide devrait avoir un impact positif direct sur la vie de millions de personnes en Arabie saoudite. En outre, les coûts opérationnels des entreprises seront moins affectés, ce qui pourrait ouvrir la voie à une reprise rapide des activités économiques une fois que les mesures de blocage auront été allégées.



Sénégal

En réponse à l'épidémie, le gouvernement du Sénégal a mis en place un programme de soutien économique. Le paquet comprend certains éléments clés tels que la fourniture d'une aide alimentaire urgente et de fournitures médicales essentielles, la suspension du paiement des services publics pour les pauvres et le report du paiement des impôts. Le ministère du commerce du pays a créé une plateforme de commerce électronique qui permet d'accéder facilement aux sites web des PME qui vendent des biens essentiels. La plateforme facilite la distribution des produits alimentaires, d'hygiène et de santé nécessaires, fédère les PME et encourage les entreprises plus traditionnelles à utiliser l'Internet pour leurs activités commerciales (CNUCED, 2020c).

Turquie

Le 18 mars, la Turquie a lancé un plan de relance total de 15,3 milliards de dollars en 21 points pour faire face au choc économique provoqué par l'épidémie de COVID-19. Le paquet comprenait un large éventail de mesures telles que le report des paiements des prêts par les entreprises, de nouveaux prêts de fonds de roulement pour les entreprises et la réduction de la TVA sur les voyages aériens intérieurs de 18 % à 1 % durant trois mois. Un soutien aux salariés a également été inclus dans le paquet, comme le soutien au salaire minimum et l'allocation pour travail de courte durée (OCDE, 2020d). Le 31 mars 2020, le gouvernement turc a lancé une campagne de dons publics pour soutenir les personnes touchées par l'épidémie de COVID-19. Les objectifs de la campagne comprennent la sensibilisation aux impacts de la pandémie de COVID-19, la création de ressources financières publiques supplémentaires pour les paiements du filet de sécurité pour les personnes touchées par COVID-19, et la formation d'un mécanisme fiable centralisé pour ceux qui voudraient faire des dons.

Les exemples ci-dessus sont un résumé très condensé des actions prises par certains pays de l'OCI, mais tous les autres pays de l'OCI ont également mis en œuvre un ensemble de politiques et de mesures économiques visant à réduire l'impact de la pandémie de COVID-19 dans leurs économies et à soutenir les acteurs économiques ainsi que les individus. Ces exemples et expériences révèlent que les pays de l'OCI adoptent une position proactive face à la pandémie en développant différents types de réponses de politique économique ciblant la crise de COVID-19. Et ils pourraient servir de source d'inspiration pour les décideurs politiques et donc stimuler le transfert de connaissances et d'expériences au niveau de la coopération de l'OCI.

3.3 Mesures de politique sociale

Les réponses des pays de l'OCI en matière de politique sociale sont variées et influencées par l'ampleur de l'épidémie nationale. Cependant, de nombreux pays de l'OCI ont mis en place des mesures de distanciation sociale forcées ou volontaires et plus de dix pays de l'OCI ont mis en place un verrouillage total ou partiel. Outre les politiques sociales communément mises en œuvre, qui imposent aux gens de garder leurs distances, de porter leurs masques,

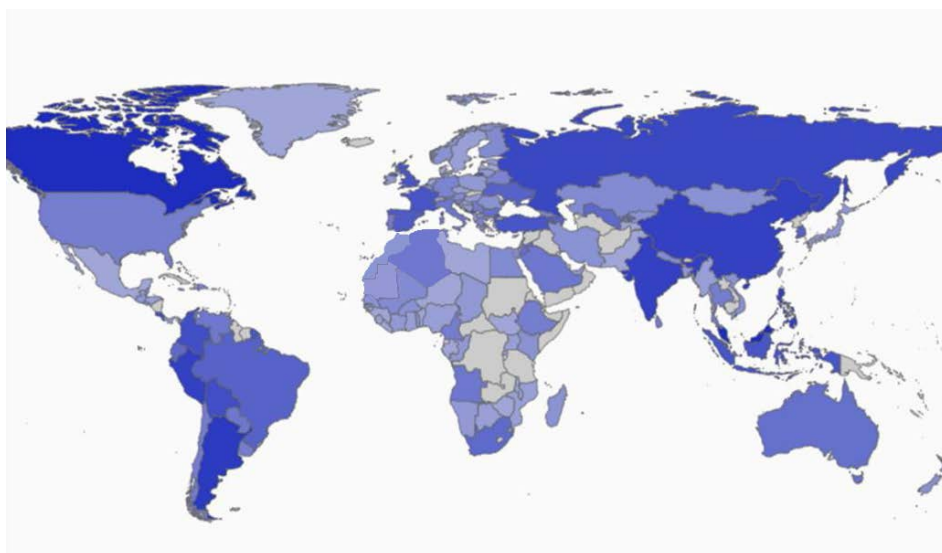


d'interdire des rassemblements et des manifestations de masse, les différents pays de l'OCI ont eu recours à un large éventail de mesures de politique sociale uniques pour contrôler la propagation de la pandémie et atténuer ses implications sociales. Cette section décrit les mesures de politique sociale prises par les pays membres de l'OCI au-delà des méthodes générales et communes et se concentre sur les réponses de politique sociale supplémentaires ou uniques des différents pays de l'OCI.

Services de protection sociale

De nombreux pays de l'OCI ont mis en œuvre des mesures de sécurité sociale visant les ménages et les groupes sociaux défavorisés et vulnérables. Les services de protection sociale revêtent une immense importance, surtout en cas de besoin. La **Tunisie** a annoncé une aide sociale exceptionnelle des mesures visant à cibler ses ménages les plus vulnérables (FairWear, 2020). Cette aide est disponible pour les enfants, les personnes âgées et les personnes

Carte 3.3: Pays ayant des réponses en matière de protection sociale



Source: OMT, 2020. Remarque : Les chiffres varient du nombre minimum de mesures (bleu clair) au nombre maximum (bleu foncé)

handicapées. L'aide fournit un transfert d'argent à ceux qui sont particulièrement dépendant de cette aide. De même, l'**Égypte** a renforcé ses programmes d'aide sociale Takaful et Karama en faveur des plus vulnérables (Mabrouk, 2020). Des mesures sociales ont été mises en œuvre par le département **jordanien** de la sécurité sociale, notamment la suspension des cotisations à l'assurance vieillesse pour le secteur privé jusqu'au 31 mai, l'extension de la couverture de l'assurance vieillesse aux personnes précédemment exclues et l'allocation de 50 % des recettes de l'assurance maternité pour l'année 2020 afin de pouvoir fournir une assistance en nature et matérielle aux personnes âgées et malades (KPMG, 2020). **Oman** a mis en œuvre

des mesures sociales pour fournir un soutien en espèces et en nature aux ménages les plus vulnérables (OCDE, 2020d).

L'Autorité publique pour la protection des consommateurs (PACP) d'Oman a lancé une initiative visant à fournir un kit d'épicerie hebdomadaire contenant des produits de première nécessité aux ménages à faibles revenus qui sont touchés par la fermeture des magasins. La **Turquie** a déclaré qu'elle soutiendrait les 4,4 millions de familles à faibles revenus par une aide en espèces (Daily Sabah, 2020). Le gouvernement **malaisien** a décidé d'accorder des aides financières aux 40 % des personnes se situant en bas de l'échelle dans la catégorie des faibles revenus (ASEAN Briefing, 2020). En outre, la Malaisie a lancé d'autres programmes de protection sociale pour aider ses citoyens. L'augmentation du niveau de vie des ménages à faibles revenus du programme de transformation du gouvernement, qui fait partie des initiatives, fournit aux Penan, le plus pauvre des groupes indigènes de Malaisie, avec des traitements dentaires et des services de santé, avec un programme d'alimentation communautaire, un fonds d'éducation et des industries artisanales pour la durabilité axée sur l'artisanat Penan. Le programme Malaysian Anjung Singgah Homes fournit aux communautés sans-abris dans les zones urbaines un logement temporaire jusqu'à ce qu'elles se remettent sur pied. Au Qatar, le Fonds de la Zakat du ministère des dotations et des affaires islamiques (Awqaf) a étendu l'aide aux bénéficiaires en mars 2020 (KPMG, 2020). L'aide financière comprend le soutien mensuel, l'aide à titre provisoire, les frais de traitement, les frais de scolarité, les débiteurs, le panier de bienfaisance et d'autres aides pour atténuer les conséquences sociales de COVID-19.

Initiatives au niveau communautaire



Travailleurs communautaires au Bangladesh, Crédit photo : Maruf Hasan.

La sensibilisation et la communication des risques constituent un fondement extrêmement important de la réponse aux pandémies. Un certain nombre de pays de l'OCI ont pris des initiatives locales uniques pour accroître la sensibilisation et les connaissances en matière de prévention. En **Indonésie**, la communauté humanitaire s'est associée à l'Agence nationale de gestion des catastrophes pour mettre en

place un "Volunteer Desk" pour la pandémie de COVID-19, mobilisant plus de 24 000 volontaires dans tout le pays pour sensibiliser le public. Le **Niger** a adopté une approche locale alliant tradition et religion. Au Niger, les chefs coutumiers sont considérés comme les gardiens



des traditions et des coutumes du pays. En tant que tels, ils sont des partenaires essentiels pour le changement de comportement et le renforcement de la sensibilisation. Les leaders communautaires au Niger ont utilisé la radio locale, les haut-parleurs de la mosquée, le véhicule équipé de haut-parleurs pour diffuser des messages de sensibilisation et de prévention. Des comités de volontaires communautaires ont également été formés pour informer les gens et collecter des données.

Au **Pakistan**, les autorités nationales et les Nations unies ont travaillé avec 65 000 chefs religieux pour promouvoir la distanciation sociale et encourager les gens à prier chez eux, notamment en diffusant des messages par des haut-parleurs dans des camionnettes mobiles, souvent devant les mosquées. Cela a été important pendant le mois sacré du Ramadan. En **Malaisie**, la cohésion sociale a été centrée sur des initiatives communautaires visant à aider les personnes âgées et les plus vulnérables lors de l'épidémie de COVID-19. Plusieurs programmes s'inscrivent dans le cadre de ces initiatives. Le programme des aliments thérapeutiques prêts à utiliser (RUTF) et du lait, par exemple, est une initiative d'alimentation communautaire où les RUTF et le lait sont livrés aux communautés indigènes Orang Asli dans les zones rurales, ce qui contribue à réduire la malnutrition en Malaisie.

Réponse numérique et sensibilisation

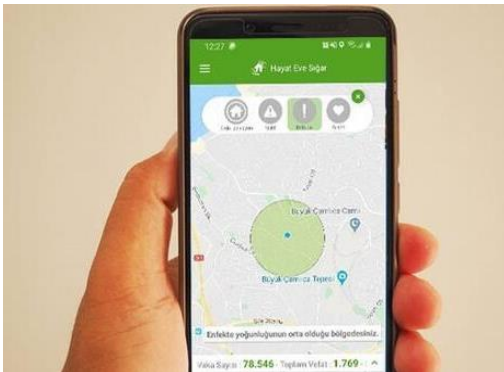
De nombreux pays de l'OCI ont utilisé diverses plateformes numériques et outils en ligne pour intensifier la sensibilisation et la réduction des risques, ainsi que des initiatives visant à soutenir le bien-être mental et physique des personnes par le biais d'activités en ligne, de services de téléassistance et de messages adressés sur les médias sociaux et la télévision. Au **Nigeria**, les organismes d'aide et le gouvernement ont utilisé des messages de sensibilisation et de communication des risques grâce à leurs fermes partenariats avec les principaux fournisseurs de télévision, de radio et de presse écrite. Des émissions de radio en direct avec des segments d'appel sont diffusées régulièrement sur les radios locales. Le matériel de sensibilisation comprend une série de vidéos d'animation, des messages d'intérêt public, des brochures et des démythificateurs avec le gouvernement et les dirigeants communautaires, diffusés dans les langues locales. En outre, ils ont distribué des notices d'information, notamment sur une ligne téléphonique gratuite, dans les communautés et les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Une initiative menée par de jeunes influenceurs en **Côte d'Ivoire** a utilisé des canaux tels que SMS, Viber, Facebook, Messenger et WhatsApp pour échanger des questions et des réponses en ce qui concerne la pandémie de COVID-19 à travers une " Communauté U-Report ". En outre, le gouvernement a établi un partenariat avec l'UNICEF et les fournisseurs de services téléphoniques pour s'assurer que les initiatives atteignent un public aussi large que possible en Côte d'Ivoire. L'**Indonésie** a capitalisé sur la puissance de WhatsApp en fournissant à ses citoyens des mises à jour quotidiennes sur la pandémie de COVID-19 et les mesures de précaution. La **Malaisie** a investi pour garantir un accès gratuit à l'internet. Le gouvernement a promis 600 millions de ringgits (138 millions de dollars US) pour fournir un accès gratuit à



Internet à partir du 1er avril 2020, lors de la période de quarantaine. Un montant supplémentaire de 400 millions (92 millions de dollars américains) est prévu pour étendre le réseau de télécommunications et améliorer la qualité.

Le **Qatar** a travaillé avec les principales entreprises de télécommunications comme Ooredoo et Vodafone pour assurer la sécurité des personnes en améliorant la capacité des infrastructures existantes pour que chacun soit mieux connecté lorsqu'il travaille à domicile, en se concentrant sur le doublement de la vitesse de l'internet sans frais supplémentaires. En outre, le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MoEHE) du Qatar a annoncé l'utilisation des applications Microsoft Teams et Learning Management System (LMS) pour permettre aux écoles et aux établissements d'enseignement d'interagir avec les élèves et les parents et de diffuser des contenus numériques afin de garantir un processus éducatif sans heurts pendant la pandémie.



Le ministère de la santé en **Turquie** a lancé une application pour les smartphones qui a permis aux individus de détecter et de suivre les cas de COVID-19 dans leurs districts. L'application a été développée par le ministère de la santé en coopération avec les opérateurs de télécommunications du pays et l'Autorité des technologies de l'information et de la communication. L'application indique le niveau de risque, la

densité de personnes infectées et la densité de personnes isolées dans les lieux proches des utilisateurs. Une caractéristique importante de l'application est la possibilité d'effectuer un test Coronavirus en ligne avec des questions rapides et brèves. L'application demande aux utilisateurs comment ils se sentent ou s'ils présentent des symptômes du virus, si oui, l'application les guidera vers l'hôpital le plus proche.

Arts et culture

Au-delà du soutien à la protection sociale mené par le gouvernement, des initiatives communautaires et des réponses numériques, certains pays de l'OCI ont utilisé le pouvoir des arts et de la culture pour sensibiliser et aider au bien-être de leur population. De nombreux pays ont organisé des événements en ligne tels que des interviews de célébrités, des concerts, des spectacles culturels et, entre autres, des visites virtuelles de musées et de sites culturels. En **Gambie**, comme ailleurs, la sensibilisation et le partage d'informations restent souvent un défi. Les mythes et les fausses informations sur la prévention et le traitement de la pandémie de COVID-19 ont tendance à se répandre rapidement par le biais des médias sociaux. Les jeunes en Gambie ont utilisé la poésie pour faire un effort destiné à changer la façon dont les jeunes voient les menaces de COVID-19, en s'appropriant les réalités du terrain.



En **Turquie**, les messages de COVID-19 atteignent de nouveaux publics puisque les ambassadeurs de bonne volonté des agences des Nations Unies dans le pays proposent de partager les informations de l'OMS avec leurs partisans. Des émissions en direct avec ces célébrités populaires sont diffusées sur divers canaux de médias sociaux, tels que Instagram et YouTube. En **Malaisie**, divers programmes ont été consacrés aux arts et aux cultures. L'Agence de développement de l'économie culturelle de Malaisie a présenté un plan de relance au profit des artistes et des travailleurs culturels dans les secteurs de la performance, des arts visuels et de la musique indépendante. Elle déploie également son "programme de financement Create Now", qui est une subvention à réponse immédiate pour les artistes/travailleurs culturels individuels et les organisations artistiques/collectives. Il est destiné à soutenir les pratiques et les opérations des artistes, des collectifs et des organisations artistiques malaisiens tout au long de la pandémie de COVID-19.

Éducation

Les impacts socio-économiques des fermetures d'écoles dues à COVID-19 ont affecté des millions d'apprenants dans tous les pays membres de l'OCI. Dans le même temps, 46 pays membres de l'OCI ont réagi de manière proactive aux fermetures d'écoles en introduisant diverses méthodes d'enseignement alternatives - qui peuvent aider les enfants et les jeunes à poursuivre leur éducation même en cas de pandémie mondiale (UNESCO, 2020c). La plupart de ces mesures contribueront grandement à réduire l'impact négatif que risquent d'avoir les fermetures d'écoles sur le développement global des enfants et des jeunes.

Pourtant, même si les mesures de prestation de l'éducation alternative ont été mises en œuvre dans des conditions strictes de temps et de financement, elles témoignent de l'ingéniosité de la réponse des pays membres de l'OCI à la crise de COVID-19. Par exemple, les pays membres d'Afrique subsaharienne - qui disposent d'une infrastructure Internet et de télécommunications relativement faible - ont introduit des mesures pour continuer à dispenser l'éducation par le biais d'émissions et de transmissions télévisées et radiophoniques.

Certains pays ont également combiné ces mesures avec des plates-formes en ligne destinées à la fois aux apprenants et aux instructeurs. Le **Cameroun**, par exemple, a diffusé des programmes éducatifs quotidiens sur la chaîne CRTV en anglais et en français, avec un accent particulier sur la préparation aux examens depuis le 6 avril 2020. Au **Tchad**, des plates-formes d'apprentissage en ligne telles que "EduTchad" et "GoClass" aident les élèves du primaire et du secondaire à poursuivre leur apprentissage à domicile en leur fournissant des cours et du matériel en ligne dans plusieurs langues. La plateforme d'apprentissage en ligne de la **Côte d'Ivoire**, "Ecole Numerique", fournit également des ressources pédagogiques du Ministère de l'Éducation pour tous les niveaux scolaires. À **Djibouti**, les "Cours Télévisés" (chaînes de télévision et de radio) diffusent des cours programmés tous les jours depuis le 1er avril 2020, en combinaison avec la plate-forme d'apprentissage électronique "Menfop" lancée par le ministère de l'éducation.



De même, le **Burkina Faso**, la **Gambie**, le **Mali**, le **Mozambique**, le **Niger**, le **Sénégal** et la **Sierra Leone** diffusent également des programmes éducatifs et des cours par le biais de la télévision, de la radio ou d'une combinaison des deux au cours de cette pandémie. En outre, en **Guinée**, la plateforme en ligne "Ma réussite entre mes main" propose non seulement des cours en ligne mais aussi des podcasts, des livres électroniques et des exercices d'auto-évaluation pour les apprenants. Cela s'ajoute à la base de données de cours en ligne "M'boore" et aux cours "Startime" diffusés à la télévision et à la radio pour les étudiants qui doivent se présenter aux examens nationaux. Pour aller plus loin, le ministère de l'éducation du **Nigeria** et l'équipe de travail responsable de la réponse coordonnée de l'éducation à la pandémie de COVID-19 ont développé une plateforme pour fournir des informations, des conseils et des ressources pour une éducation continue ainsi qu'un apprentissage individualisé des enfants à la maison. En **Ouganda**, l'Autorité nationale des technologies de l'information a collaboré avec l'UNICEF pour introduire "Kolibri" sur le plan national, qui est une plateforme d'apprentissage en ligne gratuite destinée à aider les enfants pendant la fermeture des écoles en raison de la pandémie de COVID-19. La plateforme est disponible en ligne et hors ligne, avec un contenu éducatif approuvé par le Centre national de développement des programmes scolaires (NCDC).

Pour les pays disposant d'une infrastructure Internet et de télécommunications relativement meilleure, l'offre de cours a été déplacée vers des plateformes en ligne qui proposent des cours, des ressources et d'autres matériels nécessaires aux étudiants pour continuer à étudier à domicile. Le "Noorspace" **jordanien**, par exemple, est une source unifiée permettant à toutes les écoles de communiquer et d'organiser le travail entre les écoles, les enseignants, les élèves et les parents grâce à un portail électronique alimenté par le système de gestion des informations scolaires de Jordanie en coopération avec le référentiel de ressources éducatives pour les enseignants. La "courbe d'apprentissage" des **Émirats arabes unis** est une plateforme en ligne de développement professionnel qui permet aux enseignants de suivre des cours de formation en ligne. Cette plateforme s'ajoute à cinq autres initiatives en ligne destinées également aux étudiants et aux parents. Le ministère de l'éducation publique de l'**Ouzbékistan** a lancé le site "Eduportal.uz" pour permettre aux enseignants et aux apprenants d'accéder gratuitement aux manuels électroniques, aux leçons vidéo, aux tests, aux laboratoires virtuels, aux leçons audio, aux jeux éducatifs, aux plans de cours, aux examens de fin d'études et à d'autres matériels d'enseignement et d'apprentissage pour tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire en ouzbek et en russe. Et la chaîne YouTube du ministère de l'éducation du **Qatar** propose une compilation de 1700 leçons en ligne qui sont téléchargées continuellement, ce qui permet aux étudiants de suivre leurs cours depuis chez eux.

Outre le lancement de ressources en ligne ad hoc ou temporaires pour la formation continue, certains pays membres ont également élaboré des feuilles de route détaillées pour aider les établissements d'enseignement à naviguer dans la pandémie de COVID-19. Ce faisant, ils ont réalisé que cette pandémie transformera de façon permanente les méthodes traditionnelles utilisées pour la prestation de l'éducation. L'un de ces États membres est la **Turquie**. Le Conseil



de l'enseignement supérieur turc a préparé une "feuille de route pour l'enseignement à distance dans le système d'enseignement supérieur turc" le 17 mars 2020 - un jour après avoir suspendu tout enseignement de type "face à face" - comprenant cinq domaines clés : Législation, infrastructure, ressources humaines, contenu et mise en œuvre.

En termes de contenu, le gouvernement turc a coopté des cours existants de trois universités pour le public par le biais de la plateforme "Cours pour les établissements d'enseignement supérieur". Ces trois universités comptent 3 millions d'étudiants inscrits dans divers programmes d'enseignement ouvert. En ce qui concerne les ressources humaines, en 2018, le Conseil de l'enseignement supérieur a mis en œuvre le "Projet de transformation numérique dans l'enseignement supérieur", qui a formé environ 6 000 membres du personnel universitaire à "l'apprentissage et l'enseignement dans l'enseignement supérieur à l'ère numérique", et a dispensé des cours à plus de 50 000 étudiants dans 16 universités sur le thème de la "culture numérique". Afin de contribuer à la mise en place d'une infrastructure solide pour l'enseignement en ligne, 120 universités turques ont ouvert des centres d'enseignement à distance avec l'aide du Conseil de l'enseignement supérieur. La Turquie est également l'un des seuls pays membres à avoir mis en place des programmes de cours à la fois synchrones et asynchrones.

En outre, la Turquie attribue le succès de la mise en œuvre de la mesure prise en réponse à la pandémie de COVID-19 (dans le secteur de l'éducation) au fait que le système d'enseignement supérieur turc est placé sous l'autorité d'un organisme central, avec un modèle de gestion flexible qui fonctionne en tandem avec les universités. Selon le Prof. Dr. M. A. Yekta Sarac, le Président du Conseil Turc de l'Education Supérieure, une combinaison d'une "infrastructure robuste, une mise en œuvre sans compromis des critères minimums fixés pour la qualité de l'éducation supérieure, des processus pour la diversité, une coordination centrale avec un système de gestion agile et flexible, et la capacité des universités turques à agir d'une manière disciplinée et rapide" a aidé les apprenants à travers la Turquie à continuer leur éducation depuis le 16 mars 2020 (Note Verbale envoyée par le Conseil Turc de l'Education Supérieure au SESRIC le 28 avril 2020).

Réfugiés et migrants

Les pays membres en développement de l'OCI à revenu faible et moyen portent actuellement le fardeau d'accueillir plus de la moitié des réfugiés et des migrants dans le monde, tout en atténuant les effets d'une pandémie sanitaire mondiale sans précédent. Bien qu'il soit compréhensible que de nombreux pays membres soient actuellement confrontés à cette pandémie avec une préparation et des ressources insuffisantes, il est d'une importance capitale de prendre en compte les vulnérabilités des réfugiés et des migrants lors de la planification et de la mise en œuvre des réponses politiques au niveau de COVID-19. À l'heure actuelle, divers pays membres de l'OCI - en coordination avec le HCR, l'OIM et les ONG locales - ont pris diverses mesures politiques visant à atténuer les problèmes posés par la pandémie de COVID-19 aux populations vulnérables de réfugiés et de migrants.



En **Turquie**, par exemple, la Direction générale de la gestion des migrations (DGMM) a été le principal acteur responsable de la formulation et de la mise en œuvre des mesures d'intervention par le biais de décisions exécutives et de circulaires officielles. Pour diffuser ces informations, la DGMM travaille avec les municipalités locales des provinces d'Istanbul, de Konya et de Kahramanmaras, pour que les réfugiés et les migrants reçoivent des annonces, des brochures et des vidéos en plusieurs langues, notamment en arabe, en farsi et en pachtou pour les réfugiés syriens, iraniens et afghans. Entre autres, ces brochures et vidéos informent les réfugiés et les migrants des éléments suivants : informations générales sur le coronavirus (COVID-19), mesures préventives pour les individus, annonces officielles concernant les couvre-feux, les heures de fermeture et les restrictions de voyage, annonces ciblant des groupes spécifiques tels que les jeunes de moins de 20 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans, et les autorités compétentes chargées d'aider les réfugiés et les migrants lors de cette pandémie.

Conscient de la pression financière qu'un verrouillage national peut exercer sur les réfugiés et les migrants syriens qui travaillent dans le secteur informel, le gouvernement turc a également introduit des mesures visant à accroître le soutien financier par le biais de transferts en espèces pour 1,7 million de réfugiés syriens qui sont actuellement inscrits au programme de filet de sécurité sociale d'urgence (ESSN) (Kizilay Kart). Pour les 63 218 réfugiés syriens qui sont actuellement hébergés dans 7 camps de réfugiés à travers la Turquie, la DGMM a alloué des ressources pour introduire des mesures telles que la limitation des entrées et sorties des réfugiés dans les camps, la vérification de la température corporelle des réfugiés qui sont entrés ou sortis du camp, la fourniture de kits d'hygiène comprenant des masques de protection, des gants et des produits de nettoyage aux réfugiés, la désinfection des zones communes des camps telles que les terrains de jeux et l'introduction de mesures de distanciation sociale dans les camps.

Au 3 mai 2020, les réfugiés Rohingya dans 19 camps de réfugiés au **Bangladesh** n'avaient aucun cas confirmé de COVID-19. Cette réalisation a été rendue possible grâce aux efforts du gouvernement du Bangladesh, en collaboration avec les agences humanitaires dans 10 secteurs vitaux : Santé ; eau, assainissement et hygiène ; communication avec le groupe de travail sur les communautés ; nutrition ; sécurité alimentaire ; protection ; éducation ; gestion des sites ; développement des sites ; logistique ; et groupe de travail sur le genre en matière d'action humanitaire et le centre d'information sur le genre. Chacun de ces secteurs fournit un service essentiel aux réfugiés rohingyas dans 34 camps de réfugiés. Voici quelques exemples de services choisis :

- (i) Fournir une assistance et des services essentiels aux camps tels que les partenaires du secteur WASH en fournissant du savon à 26 525 ménages, des kits d'hygiène à 7 881 ménages, et en installant 8 554 stations de lavage des mains dans les lieux publics, les logements et les points d'entrée au camp.
- (ii) Utiliser les services de réfugiés et de volontaires pour diffuser des messages et des renseignements sur COVID-19. Ces volontaires comprenaient du personnel



du secteur de la nutrition qui a orienté 90 % des travailleurs de première ligne et des volontaires pour COVID-19 dans les camps et les sites d'accueil et a donné une formation à plus de 5 000 mères dans les camps sur la façon de surveiller l'état nutritionnel des enfants. Ils comprenaient également 6 responsables du genre du CiC, 40 volontaires et 42 femmes responsables, dont des réseaux de transsexuels et des membres de la société civile du Centre sur le genre, pour mener des sessions de sensibilisation concernant la pandémie de COVID-19 et participer à des consultations communautaires afin d'identifier des solutions communautaires aux problèmes de genre liés à COVID-19 (visant principalement les femmes et les filles) dans 20 camps et communautés d'accueil à Ukhiya et Teknaf.

- (iii) Mise en place de centres d'isolement et de traitement des infections respiratoires graves et aiguës (SARI ITC) dans les districts de Ramu et Chakaria et de l'hôpital de Sadar et des complexes sanitaires de l'Upazila pour les réfugiés. Le 30 avril, le secteur de la santé a donné une formation au premier groupe de 19 formateurs principaux en IPC pour qu'ils élaborent des plans d'action dans le cadre de l'assurance qualité pour la prévention et le contrôle des infections (IPC) dans leurs locaux, et 27 autres membres du personnel du gouvernement et des ONG ont également bénéficié de la formation en matière de gestion des cas cliniques pour la pandémie de COVID-19. L'Organisation mondiale de la santé a également formé 30 stagiaires dans le cadre de son programme d'action sur les lacunes en matière de santé mentale afin de les aider à gérer le stress et à apporter les premiers secours psychosociaux aux réfugiés et à la communauté d'accueil.

Concernant les travailleurs migrants plus particulièrement, on constate un manque très notable de données sur les politiques sociales nationales qui répondent aux besoins des travailleurs migrants dans les pays membres de l'OCI. Cependant, presque tous les pays membres de l'OCI ont mis en œuvre des politiques visant à faciliter l'accès aux tests et aux traitements pour les travailleurs migrants, en quelque sorte. Par exemple, le gouvernement de **Malaisie** a commencé à offrir des tests et des traitements gratuits pour la pandémie de COVID-19 en mars 2020. Des politiques similaires sont également en place aux **EAU** et en **Arabie Saoudite**. Dans des pays comme le **Pakistan**, qui ont connu un retour massif de travailleurs migrants, des mesures sanitaires ont été mises en place aux points d'entrée pour mesurer la température corporelle des migrants entrants, assorties d'instructions supplémentaires au cas par cas pour la quarantaine et l'auto-isolement. De même, le gouvernement **indonésien** a désigné Jakarta, Bali, Makassar et Medan en tant que points d'entrée pour les migrants rentrant chez eux par voie aérienne et Batam, Tanjung Priok, Benoa, Dunai et Tanjung Balai Karimun en tant que points d'entrée pour les migrants rentrant chez eux par voie maritime. Chacun de ces points d'entrée dispose de ses propres installations de quarantaine et de transit pour les travailleurs migrants entrants avant qu'ils ne soient autorisés à se rendre chez eux.



Même si une majorité de pays membres de l'OCI n'ont pas encore introduit de programmes de sécurité sociale spécifiquement destinés aux travailleurs migrants formels et informels, de nombreux pays membres ont pris des mesures pour apporter un soutien financier aux travailleurs migrants. Par exemple, aux **Émirats arabes unis**, le Comité des affaires professionnelles de Dubaï a diffusé des directives de sensibilisation en cinq langues à 500 entreprises à travers les Émirats dans le but de garantir la santé et la sécurité, de faire comprendre les risques de COVID-19 et de mettre en place des mesures préventives. Au **Bahreïn**, l'Autorité de régulation du marché du travail a annoncé une amnistie pour les migrants irréguliers à partir d'avril 2020 jusqu'en décembre 2020, en vertu de laquelle ils n'auront pas à payer d'amende pour demander un permis de séjour ou quitter le pays. L'autorité de régulation du marché du travail a également supprimé les frais de "flexi-permis" pour les migrants de 60 à 78 %. Le permis de séjour flexible permet aux migrants de travailler dans une profession non spécialisée sans parrainage pendant un à deux ans au Bahreïn. Pour faciliter l'embauche de travailleurs migrants, l'Autorité a également exonéré les employeurs et les travailleurs migrants des frais mensuels de permis de travail pendant trois mois entre avril et juin. En **Tunisie**, le gouvernement travaille en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations afin de fournir de l'aide économique aux migrants. Au 8 mai 2020, 39 % des travailleurs migrants ayant des enfants avaient reçu une aide financière du gouvernement tunisien.



CHAPITRE 4

Recommandations politiques

Les impacts de la pandémie de COVID-19 ne sont pas répartis uniformément entre les pays de l'OCI et il n'est pas facile d'en rendre compte car la pandémie se poursuit à des intensités variables. Néanmoins, le choc de l'offre et de la demande causé par COVID-19 nécessite des interventions majeures de politique monétaire et fiscale pour prévenir un choc encore plus grand de la deuxième vague, réduire les impacts négatifs sur les groupes sociaux et relancer les activités économiques. Comme les réponses des pays de l'OCI en matière de politique économique varient en termes de type, de couverture et de groupes cibles, par exemple en fonction des sources financières publiques disponibles, du nombre de citoyens touchés par la pandémie de COVID-19 et des capacités de réponse en matière de santé, les pays de l'OCI doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques économiques en utilisant des instruments disponibles le plus efficacement possible.

De même, d'un point de vue social, même si les pays de l'OCI ont pris diverses mesures de politique sociale pour atténuer les effets négatifs de l'épidémie et accroître la résilience de leurs sociétés, il reste un certain nombre de politiques nécessaires pour garantir que les personnes défavorisées et vulnérables puissent accéder aux services sociaux qui leur sont particulièrement nécessaires. Entre autres, l'impact sociétal de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences nécessitera des mesures de politique sociale pour alléger les conséquences que la pandémie aura sur les femmes et les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées ainsi que sur les millions de réfugiés et de personnes déplacées. Pour faire face à des problèmes sociaux aussi complexes, la combinaison de politiques gouvernementales structurelles et systémiques, d'engagements communautaires et l'utilisation de plateformes numériques devra être mise en œuvre en parallèle avec les efforts visant à mettre un terme à la pauvreté et à la réduire.

En ce qui concerne ce qui précède, les recommandations politiques suivantes, présentées au niveau de la coopération nationale et intra-OCI, fourniraient une orientation générale aux décideurs politiques des pays de l'OCI dans leurs plans de réponse à l'épidémie de COVID-19.

Au niveau national

- **Protéger et soutenir les PME** : Les petites et moyennes entreprises représentent la majeure partie de l'emploi et une part importante de la production dans les pays de l'OCI. Elles sont gravement touchées par les mesures d'endiguement en raison des



pertes de revenus, des dettes accumulées et des flux d'intrants et de produits finaux essentiels. Si des mesures de soutien temporaires peuvent être mises en œuvre en prévoyant une réduction ou un report des impôts et des charges, l'accès rapide aux crédits, les moratoires sur le remboursement de la dette, ainsi que les subventions et les aides nécessaires pour leur permettre de gérer leurs flux de liquidités et de survivre à la crise, des mesures structurelles doivent également être prises pour faciliter leur adaptation aux nouveaux processus de travail, pour renforcer leur infrastructure numérique et pour les aider à trouver de nouveaux marchés face à des chaînes de valeur perturbées. Cela contribuerait également à retenir les travailleurs et à réduire l'effet de la pandémie sur l'emploi.

- **Préserver la connectivité pour le commerce et l'investissement :** Malgré les nombreuses restrictions imposées aux voyages et aux transports, il est important de veiller à ce que la circulation des biens essentiels, y compris les équipements médicaux et les produits agricoles, ne soit pas affectée lors de la période de confinement. Avec le desserrage des mesures de confinement, il est nécessaire de trouver un équilibre entre la protection de la population et la préservation des réseaux de production. De nombreux pays ont adopté des politiques de prévention ou de libéralisation pour relever les défis sanitaires à l'intérieur de leurs frontières, mais la période d'après-crise ne devrait pas entraîner de restrictions supplémentaires sur la circulation des biens et des services ainsi que sur les flux d'investissement. Il est particulièrement important de maintenir la connectivité des pays enclavés. Toute restriction au commerce doit être revue afin de (re)connecter rapidement les producteurs aux marchés et aux consommateurs.
- **Introduire des plans de relance budgétaire qui ne laissent personne en arrière :** La grande majorité des pays de l'OCI ont déjà élaboré et mis en œuvre une forme ou une autre de plan de relance budgétaire en réponse à l'épidémie de COVID-19. Ces mesures sont sans aucun doute utiles pour réduire les impacts socio-économiques négatifs de la pandémie. Néanmoins, certains d'entre eux ne couvrent pas suffisamment les groupes vulnérables (par exemple les femmes, les travailleurs des secteurs informels, les jeunes, etc.) ou divers acteurs économiques (par exemple les entrepreneurs, les microentreprises, les travailleurs agricoles, etc.) À cet égard, les pays de l'OCI doivent veiller avec la plus grande attention à ce que leurs mesures de lutte contre la crise par le biais de plans de relance budgétaire soient inclusives et efficaces et ne laissent personne à la traîne dans la société.
- **Mettre en œuvre des politiques monétaires proactives et efficaces :** Plusieurs pays de l'OCI ont déjà pris un certain nombre de mesures de politique monétaire telles que l'injection de liquidités pour réduire les impacts négatifs potentiels de COVID-19 sur leurs économies. Néanmoins, ces mesures ne produisent pas toujours les résultats escomptés ou ne s'accompagnent pas toujours de certains effets négatifs. À cet égard, les pays de l'OCI devraient accorder une grande attention à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques monétaires proactives et efficaces. Tous les instruments de



politique monétaire directs et indirects disponibles doivent être considérés comme une option par les pays de l'OCI. En d'autres termes, les interventions de politique monétaire ne doivent pas avoir lieu après les prévisions du marché et leur efficacité doit être mesurée régulièrement pour atteindre les résultats souhaités. Par exemple, injecter de l'argent dans l'économie en réduisant les taux d'intérêt est une arme à double tranchant qui peut encourager les activités économiques, avec le risque d'augmenter le taux d'inflation et de déclencher la volatilité des taux de change dans certaines circonstances.

- **La réduction de la pression des changes sur l'économie, par exemple en développant de nouvelles lignes de crédit et des accords SWAP :** Une forte ouverture économique est un facteur de risque si la diversification des produits d'exportation et les réserves financières d'un pays sont limitées. En cas de choc tel que la pandémie de COVID-19, certaines économies ultra ouvertes de l'OCI sont confrontées à une pression de change accrue, leur monnaie nationale commençant à se déprécier ou devant dévaluer la valeur de leur monnaie plus tard en cas de régime de taux de change fixes. Dans ce contexte, de nouvelles lignes de crédit extérieures des pays prêteurs et des partenaires de développement ainsi que des accords SWAP avec les banques centrales des grandes économies pourraient contribuer à atténuer la pression sur ces économies de l'OCI.
- **L'assouplissement des mesures de confinement :** La première priorité des mesures de confinement est de soutenir et de protéger le secteur de la santé afin de confiner le virus et d'introduire des mesures qui ralentissent la contagion. Les mesures de confinement sont décidées par des unités de coordination scientifique ou des groupes de travail sur les situations d'urgence pandémique au niveau national. Ces unités sont généralement composées de médecins spécialistes qui peuvent avoir une connaissance limitée de l'ensemble des impacts socio-économiques des mesures de confinement telles que le confinement ou le couvre-feu, qui touchent les groupes les plus vulnérables comme le secteur informel ou les personnes pauvres. Une extension inutile des mesures de confinement restrictives risque de prolonger la période de reprise économique, de déclencher la pauvreté et d'entraîner des faillites dans plusieurs secteurs. Néanmoins, une suppression précoce de ces mesures peut entraîner une augmentation du nombre de nouveaux cas. Les autorités doivent trouver un équilibre entre les mesures de confinement et les conséquences économiques. À cet égard, les pays de l'OCI doivent travailler sur un plan détaillé d'assouplissement des mesures de confinement, avec la participation d'experts de haut niveau, notamment des économistes, des sociologues, des médecins et des décideurs politiques.
- **L'investissement dans les systèmes de paiement sans numéraire :** Les systèmes de paiement sans numéraire sont devenus populaires surtout dans les pays développés avant même la pandémie, car ils réduisent le temps de paiement et d'interaction physique. Après l'apparition de la pandémie de COVID-19, ces systèmes sont devenus plus essentiels puisqu'ils ne nécessitent pas de contact physique avec les notes



bancaires. Néanmoins, ces systèmes nécessitent une connexion internet solide, un informatique solide et des logiciels bancaires fiables. À cet égard, il est donc important d'investir dans de tels systèmes pendant la pandémie de COVID-19 et d'encourager les consommateurs, notamment par des campagnes de sensibilisation, à utiliser ces systèmes sans espèces en cas de disponibilité.

- **La réintégration des travailleurs après la crise :** Les mesures de verrouillage provoquent le sous-emploi ou le chômage dans les économies touchées. Afin de minimiser l'impact sur le marché du travail, il est nécessaire d'améliorer l'aide à l'emploi et les services de recherche d'emploi, et d'offrir aux travailleurs des possibilités de formation pour améliorer leurs compétences. Les commandes de séjours à domicile offrent en fait une grande opportunité d'apprentissage en ligne et de mise à niveau des compétences, qui peuvent être subventionnées par les gouvernements. Pour ceux qui sont devenus chômeurs et n'ont pas eu la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences, des programmes spéciaux de formation et de perfectionnement des compétences peuvent être mis en place et leur réintégration peut être soutenue par des services de recherche d'emploi pour les travailleurs et des incitations spéciales pour les employeurs. Compte tenu du fait qu'une grande partie de l'emploi dans les PME est informelle, des prestations supplémentaires à court terme peuvent être fournies aux travailleurs concernés à titre d'assurance chômage et d'assistance en espèces.
- **L'élaboration d'une stratégie de communication pour rétablir la confiance des acteurs économiques :** Les anticipations des agents économiques sont essentielles dans les processus de décision concernant leurs actions économiques. La stratégie de communication joue donc un rôle crucial dans la gestion des perspectives de n'importe quel marché. Lors d'une pandémie où les incertitudes sont extrêmement élevées, une stratégie de communication claire, directe et efficace pourrait aider les pays de l'OCI à fixer les volatilités du marché, à gérer les anticipations et à minimiser les conséquences économiques négatives de la pandémie en termes de durée et de portée. Par conséquent, une stratégie de communication bien développée et transparente aiderait les pays de l'OCI à faire passer des messages appropriés, opportuns et efficaces aux agents économiques.
- **Le maintien du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaire nationales :** Les restrictions imposées à des degrés divers pour contrôler la propagation du virus peuvent perturber le flux de circulation des intrants et des produits alimentaires et agricoles. L'accès à la nourriture doit être suffisamment assuré pour garantir la continuité des activités agricoles et prévenir les chocs sur les chaînes d'approvisionnement. Tous les obstacles qui entravent l'approvisionnement en denrées alimentaires du producteur au consommateur doivent être supprimés. Les aliments produits localement doivent également être favorisés, ce qui aidera également les agriculteurs ruraux à obtenir leurs revenus. Cela permettrait également d'assurer la suffisance de l'approvisionnement alimentaire et de maintenir la stabilité des prix.



- **La protection des besoins alimentaires des groupes les plus vulnérables** : Il faut protéger les groupes les plus vulnérables tels que les populations pauvres et celles nouvellement pauvres, les petits agriculteurs, les pasteurs, les pêcheurs et les populations déplacées. L'identification à l'échelle de ces populations vulnérables est importante pour avoir une idée du degré de personnes ayant besoin d'aide. Il est donc possible de procéder à une réaffectation budgétaire appropriée pour cette mesure d'urgence en matière d'insécurité alimentaire. Divers réseaux de sécurité sociale peuvent être appliqués, tels que les transferts directs d'argent liquide, l'aide alimentaire, ou les deux.
- **La mobilisation des communautés locales pour la mise en œuvre des programmes de protection sociale** : La fourniture d'une protection sociale pourrait être un défi pour le gouvernement dans les pays en développement, en raison de la faible qualité des données disponibles, du manque de main-d'œuvre, de l'inadéquation de la conception des programmes ainsi que des difficultés bureaucratiques. Par conséquent, le déploiement des programmes de protection sociale ne devrait pas dépendre uniquement des armes du gouvernement, mais également faire appel à la coopération et à la coordination avec les communautés locales. Cela peut être essentiel pour que le programme puisse prendre de l'ampleur et atteindre les groupes cibles visés, tels que les zones rurales difficiles à atteindre.
- **La prise en compte de l'isolement social, de l'éloignement physique et des confinements, si nécessaire** : Les pays de l'OCI doivent évaluer la situation de leur contexte national et décider quelle est la bonne voie à suivre pour mettre en œuvre des politiques de distanciation sociale. Comme la propagation et la trajectoire du virus sont encore totalement inconnues, les pays de l'OCI doivent envisager au minimum de mettre en œuvre des mesures de distanciation physique pour éviter la propagation de la maladie COVID-19. En particulier pour les communautés défavorisées et vulnérables, où la distanciation représente un véritable défi, les politiques destinées à renforcer leur distanciation constituent une nécessité absolue.
- **Le renforcement du mécanisme de préparation et de réponse aux urgences sanitaires** : La réponse sanitaire d'urgence joue un rôle essentiel dans la lutte efficace contre les épidémies et les pandémies comme COVID-19. À cet égard, tous les pays membres de l'OCI doivent s'assurer qu'ils disposent de programmes de préparation et de réponse aux situations d'urgence cohérents, coordonnés et efficaces au niveau national, assortis des dispositions institutionnelles nécessaires et de ressources suffisantes.
- **Aborder la question de la pénurie de personnel de santé** : L'insuffisance du personnel de santé est à l'origine de la faible capacité des systèmes de santé des pays de l'OCI en termes de test, de dépistage et de traitement des infections de COVID-19. Il faudrait, à court terme, s'efforcer de réaffecter, de former et d'équiper le personnel existant pour qu'il puisse fournir les services de soins intensifs aux cas graves de COVID-19. Toutefois, la pénurie de personnel de santé est un problème chronique qui nécessite



des réponses politiques cohérentes telles que la création et le renforcement des capacités de la Commission nationale des services de santé pour la formation, le recrutement et la gestion du personnel de santé et l'établissement d'une coopération avec toutes les parties prenantes afin d'accroître les investissements dans les établissements de formation et d'enseignement en matière de santé. En outre, il est également nécessaire de mettre en place des programmes de bourses pour attirer un plus grand nombre d'étudiants dans les professions de la santé et d'instaurer la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et licences médicales entre les pays. Les pays membres de l'OCI doivent également mettre en place des mesures incitatives et des programmes appropriés pour encourager les travailleurs de la santé locaux qui ont migré et se sont installés à l'étranger de retourner à leur pays d'origine.

- **L'investissement dans les infrastructures de santé et la promotion de la production locale d'équipements essentiels** : La majorité des pays membres de l'OCI manquent d'infrastructures sanitaires de base comme des lits de soins intensifs (USI) et des ventilateurs pour traiter les cas graves de COVID-19. Cet état de fait est causé par la faiblesse des allocations budgétaires pour le secteur de la santé et il doit être changé radicalement dans tous les pays membres de l'OCI. Le diagnostic et le traitement de COVID-19 dépendent fortement de la disponibilité des kits de test, des EPI et des produits thérapeutiques qui ne sont pas facilement disponibles dans de nombreux pays membres de l'OCI. Les entreprises pharmaceutiques et médicales des pays de l'OCI devraient être encouragées à produire localement des médicaments essentiels et des équipements plus abordables. Pour ce faire, les pays membres doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques telles que des subventions, des bourses, des terrains, des exemptions de taxes et de droits de douane pour les produits importés afin de réduire le coût des fabricants et de faciliter la production locale.
- **L'augmentation du financement des services de santé** : Les comportements de recherche de soins de santé dans les pays en développement sont principalement déterminés par le caractère abordable des services de soins de santé. Comme la plupart des dépenses de santé sont financées par des paiements directs dans la majorité des pays membres de l'OCI, il faut augmenter de toute urgence les investissements et les systèmes de prépaiement et de mise en commun des risques pour le paiement des dépenses de santé. En outre, les pays membres de l'OCI devraient également veiller à faciliter les investissements intra-OCI dans le secteur de la santé et à renforcer la collaboration avec les agences internationales de développement comme l'OMS, l'UNICEF et la Banque mondiale afin de bénéficier de leur expertise et de leur contribution financière pour construire des infrastructures sanitaires.
- **Les mesures d'amélioration de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH)** : L'importance de l'hygiène personnelle ne fait aucun doute pour confiner efficacement les infections causées par la maladie COVID-19. Cependant, la provision de ces services pose des problèmes considérables dans de nombreux pays membres de l'OCI, car



l'accès aux services d'eau et d'assainissement reste très faible, en particulier dans les pays à faible et moyen revenu situés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Par conséquent, les pays membres de l'OCI doivent faire des efforts concertés pour obtenir les ressources financières nécessaires afin de réaliser les investissements requis dans les infrastructures d'eau et d'assainissement pour assurer un plus large accès aux services d'eau et d'assainissement dans les zones urbaines et rurales.

- **L'encouragement des services de santé en ligne** : L'émergence de COVID-19 et l'adoption de mesures de sécurité publique strictes visant à garantir la distanciation sociale ont rendu les services de santé en ligne encore plus désirables dans le monde entier. Dans de nombreux pays membres de l'OCI, les médecins aident les patients à distance en leur donnant des conseils virtuels en ligne. Cependant, les capacités de l'e-santé dans de nombreux pays membres de l'OCI sont très limitées en raison de la faiblesse des infrastructures informatiques et de l'alphabétisation. Certains de ces goulets d'étranglement pourraient être résolus en investissant dans les infrastructures et en sensibilisant le public à la disponibilité et à l'utilité des services de santé en ligne. Afin de surmonter les contraintes de financement, des modèles de partenariat public-privé peuvent être utilisés pour progresser dans la construction d'infrastructures et pour faire avancer des programmes spécifiques de santé en ligne.
- **Le renforcement des capacités des offices nationaux de statistiques à collecter des données essentielles** : L'émergence de la pandémie de COVID-19 a recentré la question des faibles capacités statistiques dans le monde en développement. Comme beaucoup de ces pays ont du mal à collecter et à communiquer les données sur les infections, les décès et les récupérations de COVID-19 ainsi que le nombre total de travailleurs de la santé touchés par la pandémie de COVID-19. L'absence de ces statistiques essentielles empêche la prise de décision et les plans d'intervention cohérents et bien justifiés.
- **La planification complémentaire devrait être prioritaire pour surmonter la pandémie de COVID-19 et atténuer ses conséquences** : Il est indéniable que la pandémie a touché tous les aspects de la vie des individus, allant de la santé et de l'économie aux éléments sociaux, culturels et religieux. Par conséquent, il est essentiel que lorsque les pays de l'OCI planifient leur réponse sociale, ils utilisent l'approche complémentaire avec d'autres secteurs tels que les politiques fiscales, les législations et les mesures de santé.
- **L'élargissement et la garantie que les personnes défavorisées et vulnérables ont accès à des services sociaux adéquats** : Le plus souvent, les conditions préexistantes rendent certains groupes sociaux plus vulnérables et plus sensibles en raison de l'inégalité inhérente à leur statut initial. Par conséquent, les pays de l'OCI doivent financer et étendre un plus grand accès aux services sociaux pour les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Sans ces mesures de sécurité sociale, ces groupes s'enliseront davantage dans la pauvreté et la détresse psychosociale. L'aide sociale ciblée pour les personnes âgées et les personnes



handicapées qui ont une protection sociale limitée, ou sont sans protection sociale, est essentielle. La pandémie rendra ces personnes plus isolées et financièrement instables.

- **L'extension des lignes d'assistance téléphonique, des conseils psychosociaux et de l'accès à l'information pour les femmes victimes de violence** : La pandémie aura des effets néfastes sur la violence à l'égard des femmes et des filles. Les tendances et les rapports en provenance de tous les coins du monde montrent déjà une augmentation de toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Des lignes d'assistance téléphonique spéciales et des possibilités de partage d'informations devraient être créées pour les femmes qui tentent de s'échapper de leur situation de violence. Le plus souvent, cette situation de violence a des effets négatifs et durables sur les femmes et les enfants. Une assistance psychosociale devrait être fournie par téléphone ou en personne si nécessaire pour aider les victimes à surmonter leurs expériences traumatisantes et à réintégrer une vie sociale productive.
- **Le financement de refuges et de possibilités de logement sécurisés pour les survivants de la violence** : Le plus souvent, lorsque les femmes sont maltraitées, elles ne quittent pas leur situation défavorable à cause du manque de ressources leur permettant de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Les pays de l'OCI doivent s'assurer qu'il existe des refuges et des possibilités de logement garantissant la sécurité des femmes et des enfants qui ont besoin d'échapper à leurs maltraitants. Cette mesure devrait être mise en œuvre pendant et après la pandémie. Il est important de disposer de telles options pendant la cohabitation forcée et pendant les périodes de confinement, car les femmes peuvent être plus vulnérables que d'habitude.
- **Compléter les politiques fiscales et sociales par des interventions communautaires** : De nombreuses personnes vivent sans protection sociale dans les pays de l'OCI, et rien, qu'une crise, ne peut vraiment ébranler leur situation déjà instable. La propagation du coronavirus a exposé des segments vulnérables de la société, ce qui a incité les communautés à se rallier autour de ces segments pour les aider. La pandémie a mis en évidence l'importance de l'engagement local en termes de construction de communautés résilientes, conscientes et précautionneuses. Les pays de l'OCI doivent utiliser la puissance des chefs traditionnels et religieux ainsi que des personnes d'influence locales pour accroître la sensibilisation, suivre les règlements et se soutenir mutuellement dans les moments difficiles. Des communautés locales fortes permettront également aux pays de l'OCI de réduire l'impact du virus une fois que ce dernier aura terminé sa phase virale. L'autonomisation des acteurs de la gouvernance locale à travers des soutiens financiers et techniques aux municipalités et aux conseils locaux et le renforcement des partenariats avec les organisations de base de la société civile permettront de garantir une prestation de services efficace et d'atteindre les groupes vulnérables.



- **Faire en sorte que la voix des jeunes soit entendue et prise en considération** : L'épidémie de COVID-19 touche tous les segments de la population, et les jeunes jouent un rôle clé dans la gestion de cette épidémie et dans la reprise qui s'ensuit. Même si on manque encore d'informations sur la façon dont la maladie affecte les jeunes, il est important que les opinions et les voix des jeunes soient entendues. Si les jeunes ne sont pas guidés par des politiques sociales saines, leur isolement, leur inactivité et leurs difficultés auront de graves effets néfastes sur le reste de la société. Il est donc important pour les pays de l'OCI d'être inclusifs et de tenir compte des besoins et des changements de paysages dans la vie des jeunes.
- **L'élimination des préjugés, de la discrimination et des partis pris** : La pandémie a entraîné l'intensification et l'aggravation de diverses formes de discrimination envers les personnes âgées, les femmes et les enfants. Les pays de l'OCI devraient utiliser le pouvoir des médias sociaux, des influenceurs locaux et d'autres plateformes pour diminuer et stopper les différents types de discrimination auxquels sont confrontés les groupes sociaux vulnérables, en particulier les personnes âgées et les femmes au cœur de l'épidémie.
- **Protéger les enfants contre les abus en ligne et hors ligne** : Les pays de l'OCI ayant les enfants les plus vulnérables ressentiront plus durement les effets socio-économiques de COVID-19. Un grand nombre de ces personnes vivent déjà dans la pauvreté, et les conséquences des mesures d'intervention de COVID-19 risquent de les pousser encore plus loin dans la misère. L'ONU rapporte des pics massifs de cybercriminalité qui sont apparus suite au passage au numérique lors de la crise de COVID-19. Dans ce monde numérique en pleine mutation, les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques que présente l'internet. Les pays de l'OCI doivent rapidement concevoir des guides pour les parents et les éducateurs sur la manière de permettre aux enfants d'utiliser en toute sécurité les différentes plateformes numériques. Par ailleurs, la pandémie a entraîné une augmentation de la violence à l'égard des enfants, notamment dans leurs domiciles. Les mesures politiques visant à identifier et à aider ces enfants sont d'une importance capitale pour leur développement sain et pour leur future contribution productive à la société.
- **L'aide aux personnes handicapées** : La crise de COVID-19 met en évidence ces inégalités sous-jacentes et aggrave la situation des femmes et des filles handicapées. Les obstacles quotidiens tels que l'accessibilité physique, les obstacles à la mise en œuvre de mesures d'hygiène de base, des soins de santé abordables, les limitations de l'assurance maladie, ainsi que les lois discriminatoires et la stigmatisation, peuvent mettre leur vie en danger dans le contexte d'une pandémie en propagation. Les personnes handicapées et leurs familles doivent pouvoir continuer à recevoir le même niveau de soins et de soutien, et de manière encore plus intensive dans les situations d'urgence surtout en cas de pandémie, afin qu'elles puissent continuer à mener une vie indépendante. Les gouvernements et les prestataires de services éducatifs doivent veiller à ce que les plates-formes d'enseignement à distance soient sûres et accessibles



aux filles et aux garçons handicapés, y compris ceux souffrant de handicaps développementaux et intellectuels. Un soutien spécifique devrait également être fourni aux personnes qui s'occupent de ces enfants, y compris l'accès à un soutien psychologique.

- **L'aide psychosociale aux familles et aux couples mariés** : La pandémie a eu des effets négatifs sur les familles et les couples mariés. La charge et la pression qui pèsent sur les systèmes sociaux, les secteurs économiques et les dispositions sociales pour enrayer la propagation de la pandémie ont entraîné diverses formes de problèmes pour les familles et les couples mariés. Les taux de divorce dans le monde entier et dans les pays de l'OCI ont commencé à augmenter, ce qui nécessite une attention particulière car cela pourrait avoir des conséquences négatives à long terme sur les tendances démographiques et le bien-être des sociétés. Les pays de l'OCI doivent mettre en place des mécanismes psycho-sociaux pour les couples et les familles en difficulté afin de protéger la cohésion sociale des communautés et le bien-être des enfants.
- **Remodeler la conception de l'«éducation»** : La pandémie de COVID-19 et son impact sur le secteur de l'éducation a soulevé des questions sur la durabilité des modèles d'éducation traditionnels actuellement appliqués dans les pays à travers le monde. Bien que la majorité des pays membres de l'OCI aient réussi à faire en sorte que leur secteur de l'éducation soit informatisé, d'une manière ou d'une autre, cette démarche représente une solution temporaire à un problème qui a mis en évidence le besoin urgent de remodeler la conception de l'éducation, en particulier pour les situations d'urgence actuelles et futures. En remodelant le modèle d'éducation actuel, les pays membres de l'OCI doivent accorder une attention particulière au développement de méthodes d'apprentissage innovantes qui incluent une révision des anciens programmes scolaires, l'anticipation des besoins des apprenants en accord avec les besoins en capital humain du pays, l'investissement dans l'infrastructure informatique pour le secteur de l'éducation, la réduction de la "fracture numérique" dans le secteur de l'éducation et la culture de l'"apprentissage" dans des espaces autres que les espaces d'apprentissage traditionnels. Cela peut également permettre aux pays membres de revoir la conception des programmes éducatifs afin de tenir compte des besoins des étudiants et des apprenants marginalisés. Par exemple, les pays membres peuvent développer des programmes d'apprentissage individuels ciblés pour les élèves handicapés, répondre aux besoins nutritionnels, sanitaires et psychosociaux des élèves les plus pauvres dans le cadre de leurs besoins éducatifs, et assurer la continuité de l'apprentissage pour les filles qui ne peuvent pas être scolarisées en classe pour des raisons sociales, culturelles ou économiques, etc.
- **La compréhension de la futilité de l'application d'une approche unique pour atténuer les effets de COVID-19 et s'en sortir** : Il est un fait incontestable que les pays membres de l'OCI varient dans la qualité de leurs infrastructures éducatives, le niveau de développement national, les dépenses nationales en matière d'éducation, et même



leur niveau d'instruction. Actuellement, divers pays membres se trouvent également à différents stades de la crise de COVID-19, allant de ceux qui ont déjà connu le pic de la pandémie et qui ont maintenant commencé à normaliser leurs opérations par rapport à ceux qui viennent juste de commencer à ressentir les effets de la pandémie. Cela signifie que les secteurs de l'éducation de chaque État membre sont vulnérables à une série distincte de risques posés par la pandémie de COVID-19. À ce stade, les pays membres de l'OCI doivent se rendre compte de la complexité de la situation et trouver des solutions spécifiques à chaque pays pour répondre aux besoins de leurs secteurs de l'éducation et de leurs apprenants, en tenant compte des ressources dont ils disposent et du stade de la pandémie dont ils sont actuellement témoins.

- **L'engagement de maintenir l'investissement et le soutien fiscal pour le secteur de l'éducation** : Les pays à travers le monde ont souvent tendance à détourner les ressources fiscales vers des secteurs critiques en cas d'urgence mondiale. Pour la pandémie de COVID-19 en particulier, les pays partout dans le monde ont détourné les ressources fiscales de leur secteur de l'éducation vers leur secteur de la santé. Cependant, il est d'une importance primordiale que les pays membres de l'OCI continuent à investir et à soutenir financièrement leurs secteurs éducatifs pendant et après cette pandémie. Ne pas le faire peut mettre en péril la qualité des ressources éducatives dans les pays membres, ce qui aura forcément des effets néfastes à long terme sur leur développement en général.
- **L'encouragement d'une approche multisectorielle et multipartite pour atténuer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de l'éducation** : L'adoption d'une approche multisectorielle et multipartite pour répondre à la pandémie de COVID-19 offre deux avantages importants pour les secteurs de l'éducation dans les pays membres de l'OCI. D'une part, l'accent mis sur une approche multipartite peut améliorer le financement et les investissements dans le domaine de l'éducation, ce qui peut améliorer l'état des infrastructures éducatives dans un pays. Deuxièmement, en mettant l'accent sur une approche multisectorielle, les pays membres de l'OCI peuvent catalyser l'innovation dans le secteur de l'éducation et mettre en œuvre de manière transparente des mesures préventives ou prescriptives en réponse aux crises dans une multitude d'institutions de manière uniforme. En engageant les parties prenantes de divers secteurs tels que le secteur privé, la société civile, le milieu universitaire, les acteurs infranationaux (comme les municipalités), les fournisseurs de technologie et autres, les pays membres de l'OCI peuvent aller au-delà de l'approche typique de l'éducation financée par le gouvernement ou soutenue par des organisations à but non lucratif.
- **L'élaboration des mesures intégrées de la pandémie de COVID-19 qui répondent aux besoins spécifiques des réfugiés et des migrants** : Les réfugiés et les migrants sont susceptibles d'être négligés dans les plans d'intervention nationaux de COVID-19 à cause de leur marginalisation sociale et économique. Il est essentiel que les réfugiés et les migrants soient inclus dans chaque phase en réponse à COVID-19, depuis la



prévention et la détection, la distribution des ressources, le confinement et le traitement, les mesures concernant la sécurité des conditions en matière de travail et de vie, et les mesures de rétablissement à long terme. Pour les pays membres de l'OCI, cela signifie une révision des politiques d'asile et de migration qui rendent les services de base inaccessibles aux réfugiés et aux migrants, créent des obstacles linguistiques et culturels pour les réfugiés et les migrants lorsqu'ils s'adressent aux autorités pour obtenir des services liés à la pandémie de COVID-19, rendent les services non accessibles aux réfugiés et aux migrants, les politiques juridiques/administratives qui perpétuent les attitudes discriminatoires à l'égard des réfugiés et des migrants, les politiques de sécurité arbitraires qui menacent les réfugiés et les migrants de retours forcés, de détentions et d'arrestations, et les politiques qui mettent en danger les droits de l'homme des réfugiés et des migrants.

- **L'inclusion des réfugiés et des migrants dans les politiques d'atténuation des impacts économiques de la pandémie de COVID-19 :** Les mesures d'intervention de COVID-19, telles que le verrouillage à l'échelle nationale et l'introduction de restrictions de voyage/mobilité, ont eu un impact involontaire sur les populations vulnérables de réfugiés et de migrants dans le monde entier. Pour les réfugiés, les migrants et leurs familles, la perte d'un soutien économique et/ou d'un revenu est reconnue avoir des conséquences mortelles immédiates. Il est donc important pour les pays membres de l'OCI d'introduire et de mettre en place immédiatement des mécanismes de protection sociale pour les réfugiés et les migrants. Ces mécanismes peuvent inclure un soutien par le biais de systèmes de sécurité sociale, sous la forme de transferts d'argent, de biens ou de services permettant aux réfugiés et aux migrants de subvenir à leurs besoins fondamentaux tels que la nourriture, le logement, le transport, etc. Les pays membres de l'OCI devraient également encourager les employeurs à retenir les travailleurs migrants en leur offrant des incitations telles que des subventions, des réductions des coûts d'embauche, des taxes sur l'emploi, etc. et aider les travailleurs migrants ayant des visas limités ou ne disposant pas de documents légaux à conserver ou à enregistrer leur statut juridique dans le pays d'accueil sans craindre de poursuites pénales.
- **La normalisation de l'inclusion des réfugiés et des migrants dans le cadre des communications publiques officielles :** Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, dans la pandémie de COVID-19, les réfugiés et les migrants de diverses sociétés ont été victimes de racisme, de xénophobie et de discrimination, alimentés par des craintes fallacieuses et des informations erronées. Ces attitudes sont en partie responsables de l'exclusion des populations migrantes et réfugiées des programmes de lutte contre la crise. Afin de dissuader les attitudes et les actes hostiles contre les réfugiés et les migrants, il est important que les pays membres de l'OCI ne se contentent pas de décourager activement le racisme et la xénophobie, mais qu'ils adoptent aussi une attitude de normalisation en incluant les réfugiés et les migrants dans leurs communications publiques relatives à COVID-19. Les pays membres



devraient insister sur le fait que les réfugiés et les migrants constituent une partie intégrante de la société de tout pays d'accueil et qu'ils méritent équitablement les avantages offerts par les mesures d'intervention de COVID-19.

Au niveau de la coopération intra-OCI

- La création d'un comité de coordination de la politique économique de l'OCI sur la pandémie de COVID-19 pour avoir des efforts communs concertés :** La pandémie de COVID-19 est une crise sans précédent nécessitant une réponse politique globale et coordonnée. L'épidémie risque de freiner la coopération intra-OCI, notamment en matière de commerce et de tourisme. Les pays de l'OCI sont riches en termes de disponibilité d'un large éventail d'expériences et de meilleures pratiques en matière de mesures prises au niveau de la politique économique. Afin de préparer une feuille de route pour des efforts concertés au niveau de la coopération de l'OCI et de coordonner les réponses communes en matière de politique économique, il serait important de former un comité de coordination avec la participation des pays membres de l'OCI et des institutions concernées de l'OCI. Un tel comité de coordination pourrait également faciliter la coopération intra-OCI, par exemple en permettant le partage d'expérience et le transfert de connaissances sur la résilience économique et l'élaboration de politiques économiques en réponse à l'épidémie de COVID-19.
- La réduction des tarifs et des barrières non tarifaires pour renforcer le commerce intra-OCI :** L'épidémie de COVID-19 a gravement affecté les activités commerciales intra-OCI. Afin de minimiser l'impact de l'épidémie sur le commerce intra-OCI, un ensemble de mesures temporaires peut être élaboré, telles que la réduction ou la suspension des droits de douane et des barrières non tarifaires, au moins pour une période déterminée. De telles mesures temporaires prises durant la pandémie peuvent également avoir un effet positif sur les relations commerciales entre les pays de l'OCI après la pandémie de COVID-19. À cet égard, une réunion extraordinaire urgente au niveau de l'OCI peut être organisée pour examiner les moyens possibles d'élaborer un plan commun visant à promouvoir le commerce intra-OCI pendant et après la pandémie.
- Le renforcement de la coopération régionale pour la chaîne d'approvisionnement :** Bien que les perturbations des chaînes de valeur mondiales (CVM) aient conduit à une remise en question de l'intégration économique mondiale et fait naître l'espoir d'un remaniement majeur du réseau de production mondial, il est essentiel de maintenir le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement. Les pays de l'OCI peuvent créer des partenariats pour faire progresser l'intégration régionale en établissant des réseaux de production à proximité des utilisateurs dans la région. Les pays de l'OCI ont des complémentarités importantes dans divers secteurs économiques et cette crise pourrait être l'occasion de tirer bénéfice de ce potentiel. Cela nécessiterait un engagement politique de haut niveau et un mécanisme de mise en œuvre bien



coordonné. En fin de compte, cela permettrait non seulement de renforcer la résilience collective régionale, mais aussi de préserver la stabilité socio-économique, l'emploi et les moyens de subsistance au niveau régional.

- **Le renforcement de la coopération internationale pour maintenir l'ouverture du commerce alimentaire international :** Selon la FAO (2020b), il y a assez de nourriture pour tout le monde tout au long de l'année sur la base de la production actuelle et la projection des principales denrées alimentaires. Par conséquent, les pays exportateurs devraient continuer à fournir leurs produits sur le marché mondial, tandis que les pays importateurs pourraient abaisser leurs barrières commerciales pour faciliter la fluidité des échanges. Cela permettrait de garantir que le commerce agroalimentaire mondial continu à fonctionner, même s'il est confronté à des difficultés logistiques. En temps de crise, les pays devraient travailler ensemble pour assurer un approvisionnement alimentaire stable pour tous et éviter ainsi des problèmes dérivés indésirables tels que la crise alimentaire
- **L'assouplissement des politiques de visa pour relancer le tourisme intra-OCI :** Les secteurs du tourisme et des transports sont parmi les plus sévèrement touchés lors de l'épidémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI et ailleurs. La coopération touristique intra-OCI aura besoin de plusieurs années pour se rétablir afin d'atteindre les niveaux préalables à COVID-19. À cet égard, les pays de l'OCI doivent discuter les moyens possibles d'assouplir les politiques de visa au moins pour une période déterminée afin de relancer le tourisme intra-OCI. Comme certains pays de l'OCI ont déjà commencé à supprimer les mesures de confinement, il serait essentiel de planifier rapidement ces politiques et d'assurer la coordination au niveau de l'OCI.
- **Envisager l'allègement et la restructuration de la dette des pays de l'OCI ayant le statut de pays les moins avancés (PMA) :** Actuellement, 21 pays de l'OCI ont le statut des PMA. Les mesures d'endiguement (par exemple le verrouillage et les tests de dépenses) et les mesures financières (par exemple les reports d'impôts pour les entreprises) prises par ces pays en réponse à la pandémie de COVID-19 ont intensifié la pression sur leurs ressources financières publiques limitées. Par conséquent, la plupart des paiements de leur dette internationale en cours ne seront pas effectués à temps. Ces pays ont donc besoin d'un allègement immédiat de leur dette et de mesures de restructuration pour accroître leur espace budgétaire. En tant que l'une des plus grandes organisations internationales en termes d'adhésion, l'OCI pourrait jouer un rôle clé en transmettant la voix de ses pays membres, en particulier ceux ayant le statut de PMA, en ces temps difficiles, aux institutions multilatérales et aux pays débiteurs sur les questions d'allègement et de restructuration de la dette. À cet égard, une réunion au niveau de l'OCI peut être organisée pour une séance de réflexion sur la position collective de l'OCI.



- Soutenir les efforts et l'ensemble des réponses du Groupe de la Banque islamique de développement (BID) :** En tant que bras financier de l'OCI, le Groupe de la Banque islamique de développement dispose d'un certain nombre de facilités et d'options pour apporter un soutien financier aux pays de l'OCI en cas de choc ou de crise. À cet égard, la BID a annoncé un programme de soutien de 2,3 milliards de dollars intitulé "Plan stratégique de préparation et de réponse (SPRP)" qui vise à soutenir les efforts des pays membres pour prévenir, contenir, atténuer et surmonter l'impact de la pandémie de COVID-19. En outre, un tel ensemble de mesures aiderait les pays de l'OCI à réaliser un certain nombre de ODD tels que la réduction de la pauvreté et donnerait un élan pour atteindre les objectifs de 2030. Les pays de l'OCI qui souhaitent bénéficier d'un tel programme de soutien sont invités à remplir les conditions techniques et financières d'application définies par la BID. En outre, les pays de l'OCI disposant de sources excédentaires sont encouragés à apporter un soutien supplémentaire à la BID dans ses efforts visant à soutenir le développement durable dans les pays de l'OCI en ces temps sans précédent. Le renforcement d'un tel esprit de solidarité entre les pays de l'OCI en ces temps difficiles est l'un des moyens les plus forts de répondre à la pandémie de COVID-19 au niveau de la coopération de l'OCI.
- L'utilisation d'outils en ligne et de systèmes de conférence pour continuer à organiser des forums au niveau de l'OCI :** La pandémie de COVID-19 a changé le cours ordinaire des affaires. Les réunions internationales doivent être annulées ou reportées en raison du facteur élevé de risque. Néanmoins, cela ne devrait pas constituer une excuse pour mettre fin aux activités ou réunions prévues au niveau de l'OCI. Les réunions prévues de l'OCI et des institutions concernées de l'OCI peuvent être réalisées grâce à des solutions informatiques telles que les systèmes de vidéoconférence qui permettent la participation simultanée de dizaines de personnes du monde entier. En outre, des réunions supplémentaires (comme des ateliers, des sessions de formation, des programmes de renforcement des capacités) peuvent être organisées pour discuter et mener une réflexion sur des sujets importants pour les pays de l'OCI, comme la manière de réduire les impacts économiques négatifs de COVID-19 sur les groupes vulnérables ou de mettre en œuvre des plans d'urgence sanitaire en cas de pandémie.
- Travailler dans le cadre de la coopération intra-OCI pour mettre en commun les ressources et les connaissances sur COVID-19 :** La pandémie de COVID-19 est un problème mondial qui nécessite la coopération des États et des organisations régionales et internationales pour travailler ensemble. La coopération intra-OCI devrait être utilisée pour partager les expériences, les meilleures pratiques et les connaissances scientifiques sur la progression du virus. Il devrait y avoir divers comités établis dans le domaine de la science, du secteur privé et du secteur public parmi les pays de l'OCI pour trouver les moyens de renforcer leur efficacité dans leur action sociale face à la pandémie. Les pays de l'OCI ont besoin plus que jamais de préserver leur connectivité et d'assurer la communication intra-OCI.



- **La création du Conseil scientifique de l'OCI** : L'émergence de COVID-19 souligne la nécessité d'un Conseil scientifique de l'OCI pour aider et orienter les pays membres de l'OCI et le Secrétariat général de l'OCI dans l'élaboration d'une réponse rapide et cohérente pour prévenir et atténuer les épidémies. Reposant sur l'expertise et les meilleures pratiques des autorités de réglementation et de surveillance de la santé dans les pays membres de l'OCI et sur les preuves scientifiques disponibles, ce conseil pourrait s'avérer une excellente plateforme pour discuter, évaluer et promouvoir des plans d'intervention appropriés en cas d'épidémie et des stratégies de confinement, tout en fournissant des éléments pour les communications publiques et en identifiant les goulets d'étranglement dans les mécanismes et les infrastructures d'intervention sanitaire d'urgence. Un tel conseil pourrait être établi dans le cadre de la plate-forme de dialogue sur la science et la technologie de l'OCI-15, comprenant les principaux pays membres de l'OCI dans le domaine de la science et de la technologie.
- **L'activation du groupe de l'OCI chargé de la fabrication des vaccins** : Étant donné la pénurie de médicaments thérapeutiques et curatifs essentiels pour contenir et traiter les infections de COVID-19 dans de nombreux pays membres de l'OCI, l'importance des initiatives au niveau de l'OCI comme le Groupe de l'OCI chargé de la fabrication des vaccins est encore plus évidente. S'il est mis en œuvre dans son véritable esprit avec la participation active de tous les acteurs concernés, l'OVMG pourrait contribuer à développer les industries pharmaceutiques nationales pour assurer un approvisionnement adéquat en médicaments et vaccins essentiels ; et encourager la collaboration à l'échelle de l'OCI pour assurer l'autonomie dans la fourniture de médicaments essentiels et l'augmentation de la production de produits pharmaceutiques, y compris les vaccins.
- **Le fer de lance de la mise en œuvre de l'OIC-SHPA 2014-2023** : L'OCI-SHPA 2014-2023 fournit un excellent cadre de coopération pour améliorer les capacités des systèmes de santé dans les pays membres de l'OCI en promouvant le transfert Sud-Sud de connaissances et d'expertise et le partage des meilleures pratiques à travers le monde islamique. Afin d'être le fer de lance de la mise en œuvre du SHPA, les pays membres de l'OCI devraient mobiliser des ressources financières et rendre opérationnelle l'Unité de mise en œuvre de la santé (HIU) au Secrétariat général de l'OCI pour faciliter les fonctions du Comité directeur de la santé afin de surveiller la mise en œuvre des décisions des ministres de la santé et de coordonner les actions avec les coordinateurs des pays chefs de file conformément au plan de mise en œuvre du SHPA.
- **La collecte et l'analyse des données pendant et après la pandémie de COVID-19** : Pour suivre les progrès et les implications des politiques sociales adoptées, il sera vital pour les pays de l'OCI de disposer de données ventilées par sexe et par âge. Il devrait y avoir une méthode de collecte de données systématique et opérationnelle. Les institutions de l'OCI et les pays membres devraient coopérer pour créer une telle banque de



données sur l'impact social de COVID-19 afin d'assurer la normalisation et la praticabilité.

- **Le partage des connaissances dans le secteur de l'éducation est essentiel pour atténuer la pandémie de COVID-19 et pour s'en sortir :** Le partage des connaissances est une modalité cruciale de la coopération intra-OCI pour atténuer la pandémie de COVID-19 et s'en sortir, en particulier pour les pays en développement. Dans le secteur de l'éducation, les institutions de l'OCI telles que l'ICESCO et le COMSTech peuvent être le fer de lance de mesures de partage des connaissances qui peuvent aider les pays membres à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et innovants pour faire face à la pandémie de COVID-19. De plus, si les institutions intra-OCI peuvent efficacement être le fer de lance du partage et de la gestion des connaissances pendant (et après) la pandémie de COVID-19, leurs efforts peuvent aider les pays membres à gérer des crises similaires à l'avenir.
- **L'extension des mécanismes permettant d'exploiter le financement social islamique pour financer les actions entreprises en réponse à la pandémie de COVID-19 :** Le déficit actuel de financement nécessaire dans les pays membres confrontés à la crise de COVID-19 peut être comblé par l'utilisation de sources de financement innovantes. Dans ce contexte, la finance sociale islamique peut être une source de financement durable pour les pays membres de l'OCI. Durant et après la crise de COVID-19, les sources de financement social islamique telles que les assurances (Takaful), le Waqf islamique, les instruments de microfinance tels que le Qard al Hasan (prêt sans intérêt), la Zakat (aumône obligatoire) et la Sadaqah (aumône volontaire), ainsi que les prêts à but non lucratif multi-agences (BID, ISF, etc.) peuvent contribuer à financer les mesures de préparation, à fournir un financement immédiat des soins de santé aux populations vulnérables et à financer les programmes de redressement. La finance sociale islamique peut jouer un rôle important dans le financement des efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19 au niveau national, sous la direction des institutions intra-OCI, notamment la BID et l'ISF, et en collaboration avec les agences internationales.



Références

- Africa Renewal (2020). Poetry to help save lives during COVID-19. Retrieved from <https://bit.ly/2XiYa10>
- Anadolu Agency (2020a). Turkey exports COVID-19 test kits to over 50 countries. 13 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/36kExJO>
- Anadolu Agency (2020b). Qatar sends virus aid to Iran, Algeria. 29 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2Zrp6yb>
- Anadolu Agency (2020c). Turkey sent aid to at least 57 countries to fight virus. 27 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/36mwsEq>
- Anadolu Agency (2020d). COVID-19: Pakistan to send chloroquine to allies. 21 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3bVEGEG>
- Arab News (2020). KS Relief signs deals to combat COVID-19 in Yemen and Palestine. Retrieved from <https://arab.news/yq3qs>
- Armitage, R., & Nellums, L. B. (2020, May). Considering inequalities in the school closure response to COVID-19. *The Lancet*, 8, e644.
- ASEAN Briefing (2020). Malaysia Issues Second Stimulus Package to Combat COVID-19: Salient Features. 7 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2Zt6XiG>
- Bank Negara Malaysia (2020). "Measures to Assist Businesses and Households Affected by the Covid-19 Outbreak." Ref No: 02/20/07. Retrieved from <https://bit.ly/3e8ES53>
- Bloomberg (2020), Singapore Coastline Packed with Ships Full of Oil No One Wants. 27 April 2020. Retrieved from <https://bloom.bg/2yo6bJs>
- Bridging the Gap Project (2020). The impact of COVID-19 on people with disabilities. (2020). Retrieved from <https://bit.ly/36oFjW9>
- Briefing, A., & Medina, A. (2020). Malaysia Issues Second Stimulus Package to Combat COVID-19: Salient Features.
- CFS HLPE (2020). Impact of COVID-19 on Food Security and Nutrition (FSN). March, 1–8.
<http://www.ceigram.upm.es/wp-content/uploads/2020/03/HLPE.-Impact-of-COVID-19-on-FSN-2020-03-24.pdf>
- Cullen, M. T. (2020). COVID-19 and the risk to food supply chains: how to respond. COVID-19 and the Risk to Food Supply Chains: How to Respond, March, 1–7. <https://doi.org/10.4060/ca8388en>
- Daily Sabah (2020). Turkey determined to leave no family behind amid COVID-19 pandemic. 26 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/36qp8aX>
- De Vos, J. (2020). The effect of COVID-19 and subsequent social distancing on travel behavior. *Transportation Research Interdisciplinary Perspectives*, 100121.
- Education Cannot Wait. (2020, April 23). COVID-19 and Education in Emergencies. Retrieved from <https://bit.ly/3e8NY1H>
- Egypt Today. (2020). Egypt takes economic measures related to pensions, agricultural taxes.
<https://www.egypttoday.com/Article/3/82883/Egypt-takes-economic-measures-related-to-pensions-agricultural-taxes>
- Elgin, C., Basbug, G., Yalaman, A. (2020). Economic Policy Responses to a Pandemic: Developing the COVID-19 Economic Stimulus Index. *Covid Economics: Vetted and Real Time Papers*, 3, 40-54.
- Ergocun, G. (2020). Turkey postpones farmers' loans for 6 months amid virus. Anadolu Agency.



- <https://www.aa.com.tr/en/economy/turkey-postpones-farmers-loans-for-6-months-amid-virus/1821380>
- FairWear (2020). Covid-19 impact and responses: Tunisia. 01 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/36k7QMC>
- FAO (2016). Impact of the Ebola virus disease outbreak on market chains and trade of agricultural products in West Africa.
- FAO (2020a). Coronavirus disease 2019 (COVID-19) Addressing the impacts of COVID-19 in food crises | April–December 2020. FAO's Component of the Global COVID-19 Humanitarian Response Plan, April.
<https://doi.org/10.4060/ca8497en>
- FAO (2020b). Crop Prospects and Food Situation - Quarterly Global Report No. 1, March 2020. In Crop Prospects and Food Situation #1, March 2020 (Issue March). <https://doi.org/https://doi.org/10.4060/ca8032en>
- FAO (2020c). MONTHLY REPORT ON FOOD PRICE TRENDS (Issue 3).
- FAO (2020d). Suite of Food Security Indicators. FAOSTAT.
<http://www.fao.org/faostat/en/#data/FS>
- Food Security Information Network (FSIN). (2020). 2020 Global Report on Food Crises. 1–202.
<http://www.fao.org/emergencies/resources/documents/resources-detail/en/c/1187704/>
- GAVI (2020). COVID-19: massive impact on lower-income countries threatens more disease outbreaks. 03 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2XiXnx4>.
- Gulf News (2020). COVID-19: UAE leads aid efforts. 10 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3cUrf7>
- Hanif, U. (2020). Covid-19 disrupts urea supply chain | The Express Tribune. The Express Tribune.
<https://tribune.com.pk/story/2214212/2-covid-19-disrupts-urea-supply-chain/>
- Hidrobo, M., Kumar, N., Palermo, T., Peterman, A., & Roy, S. Gender-sensitive social protection: A critical component of the COVID-19 response in low-and middle-income countries. Intl Food Policy Res Inst.
- Hurriyet Daily News (2020). Over 600 health workers contracted COVID-19. 06 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3gd2308>
- Hurriyet daily News (2020). Turkey begins TV-based distance learning for school students due to pandemic. 22 March 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2ZE34IP>
- Hurriyet Daily News (2020). Virus case tracking app launched in Turkey. 19 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3cSIWre>
- IATA (2020), Global Trade Forecast Points to a Steep Decline in Air Cargo Volumes. 09 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2WRdvGQ>
- ICAO (2020), Effects of Novel Coronavirus (COVID-19) on Civil Aviation: Economic Impact Analysis. 06 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2WRUm7F>
- ILO (2020). Social Protection. Retrieved from <https://bit.ly/2WUA79m>
- ILO (2020). Country policy responses (COVID-19 and the world of work). Burkina Faso.
<https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/country-responses/lang--en/index.htm> - BF
- ILO (2020a). COVID-19 and the world of work - Impact and policy responses. ILO Monitor 1st Edition. 18 March 2020.



- ILO (2020b). COVID-19 and the world of work - Updated estimates and analysis. ILO Monitor 2nd Edition. 7 April 2020.
- ILO (2020c). COVID-19 and the world of work - Updated estimates and analysis. ILO Monitor 3rd Edition. 29 April 2020.
- IMF (2020). IMF Policy Tracker on COVID-19. 15 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3ghjlns>
- International Organizations Department of the International Federation for Family Development. (2020). Lessons from a once-in-a-life experience Families and family policies after COVID-19. IFDP.
- International Rescue Committee. (2020). COVID-19 in humanitarian crises: A double emergency. New York: IRC.
- Kluge, H. P., Jakab, Z., Bartovic, J., D'Anna, V., & Severoni, S. (2020). Refuge and migrant health in the COVID-19 response. *The Lancet*, 395(10232), 1237-1239.
- Kose, A., F. L. Ohnsorge, and N. Sugawara (2018). "Fiscal Space: Concept, Measurement, and Policy Implications." Research & Policy Brief No. 19, World Bank, Washington, DC.
- KPMG (2020). Jordan: Tax developments in response to COVID-19. 14 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2zny30J>
- KPMG (2020). Kazakhstan- Measures in response to COVID-19. <https://home.kpmg/xx/en/home/insights/2020/04/kazakhstan-government-and-institution-measures-in-response-to-covid.html>
- KPMG (2020). Qatar government and institution measures in response to COVID-19. 07 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3bXJoSu>
- Ma, X., Vervoort, D. (2020). Critical care capacity during the COVID-19 pandemic: Global availability of intensive care beds. *Journal of Critical Care* Volume 58, August 2020, Pages 96-97. *E-publication ahead of print in August 2020.*
- Mabrouk, M. (2020). New austerity measures could hit Egypt's most vulnerable hard. 11 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/36mubJo>
- New York Times (2020). 10 African Countries Have No Ventilators. 18 April 2020. Retrieved from <https://nyti.ms/2A088wh>
- Ngotho, A. (2020). Covid-19 slows supply of locust control chemicals. *The Star*. <https://www.the-star.co.ke/news/2020-04-10-covid-19-slows-supply-of-locust-control-chemicals/>
- Nigam, S. (2020). COVID-19, Lockdown and Violence against Women in Homes. *Lockdown and Violence against Women in Homes* (April 28, 2020).
- Norwegian Refugee Council (2020). 10 things you should know about coronavirus and refugees. 06 march 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2XoDCUE>
- OECD (2020). Country Policy Tracker. https://oecd.github.io/OECD-covid-action-map/data/CoronavirusUpdate_AllCountries_Public.xlsx
- OECD (2020a). Evaluating the Initial Impact of COVID-19 Containment Measures on Economic Activity. 14 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2ZYbDot>
- OECD (2020b). SME Policy Responses. Prepared by the OECD Centre for Entrepreneurship, SMEs, Regions and Cities. Version 30 March 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2ZvQriH>
- OECD (2020c), Tourism Policy Responses. 15 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2WQwfGC>
- OECD (2020d). COVID-19 crisis response in MENA countries. 29 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/36k8ObI>



- Oguz, B., Gordon, G., and Cruz, H.H. (2020), Global Tourism and the COVID-19 Pandemic, Op-Ed, Daily Sabah, 20 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3g7okMN>
- Opening Remarks at a Press Briefing by Kristalina Georgieva following a Conference Call of the International Monetary and Financial Committee (IMFC). (2020). Retrieved from <https://bit.ly/2XlDsOs>
- Psacharopoulos, G., Patrinos, H., Collis, V., & Vegas, E. (2020, April 29). The COVID-19 cost of school closures. Retrieved from: <https://brook.gs/2XhAoS>
- Qi, F., & Hu, L. (2020). Including people with disability in the COVID-19 outbreak emergency preparedness and response in China. *Disability & Society*, 1-6.
- Reuters (2020). Seek help, say Middle East women's groups as domestic violence surges. 07 April 2020. Retrieved from <https://reut.rs/3cXoLXO>
- Schmidhuber, J., Pound, J., & Qiao, B. (2020). COVID-19: Channels of transmission to food and agriculture. <https://doi.org/https://doi.org/10.4060/ca8430en>
- SESRIC. (2016). State of Children in OIC Member Countries. Ankara: SESRIC.
- SESRIC. (2018). OIC Women and Development Report. Ankara: SESRIC.
- SESRIC. (2019). OIC Health Report. Ankara: SESRIC.
- SESRIC. (2020). People with Disabilities and Special Needs in OIC Countries. Ankara: SESRIC.
- Sharmila Dhal, S. (2020). Coronavirus: Dubai lawyers see sharp spike in divorce enquiries. Gulf News. 23 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3eJc1d>
- Sumner, A., Hoy, C., & Ortiz-Juarez, E. (2020). Estimates of the Impact of COVID-19 on Global Poverty. UNU-WIDER, April, 800-9.
- Sy, A. (2020). Côte d'Ivoire Government and Municipalities on the Frontlines of COVID-19. UNCDF Blog. <https://www.uncdf.org/article/5572/cte-divoire-government-and-municipalities-on-the-frontlines-of-covid-19>
- The Malala Fund. (2020). Girls' education and COVID-19: What past shocks can teach us about mitigating the impact of pandemics. Washington DC: The Malala Fund.
- The News International. (2020). Tyre manufacturers demand exemption from lockdown. <https://www.thenews.com.pk/print/643021-tyre-manufacturers-demand-exemption-from-lockdown>
- The Star (2020). Finally, Malaysian arts sector gets some help through cultural agency Cendana. 09 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3bTRZFJ>
- UN (2020). COVID-19 makes universal digital access and cooperation essential: UN tech agency. 05 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3bVYwja>
- UN (2020). COVID-19: impact could cause equivalent of 195 million job losses, says ILO chief. 08 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2znKGsF>
- Un (2020). Everyone Included: Social Impact of COVID-19. Retrieved from <https://bit.ly/3gaEhSd>
- UN (2020). Leaving no one behind: the COVID-19 crisis through the disability and gender lens. 08 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3eaBiYh>
- UN (2020). Policy Brief: The Impact of COVID-19 on children. Retrieved from <https://bit.ly/3cW2byL>
- UN (2020). Special Issue on COVID-19 and Youth. 27 March 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3bX2t7g>



- UN OCHA (2020). From billboards to bread: how humanitarian agencies are raising awareness of Covid-19 risks. 01 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3gcPTUK>
- UN Women. (2020). Addressing the Impacts of the Covid-19 Pandemic on Women Migrant Workers. UN Women.
- UN. (2020). COVID-19 and Essential Services Provision for Survivors of Violence Against Women and Girls. UNDP, UNFPA, UN Women, WHO and UNODC.
- UNCTAD (2020a). Impact of the COVID-19 Pandemic on Global FDI and GVCs - Updated Analysis. Investment Trends Monitor. Special Issue. March 2020.
- UNCTAD (2020b). Investment Policy Responses to the COVID-19 Pandemic. Investment Policy Monitor Special Issue 4. May 2020.
- UNCTAD (2020c). Senegal's E-Commerce Sector Helps Country Cope with COVID-19. 24 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2XjzkxT>
- UNDESA (2020). Monthly Briefing on the World Economic Situation and Prospects, No. 136, April 2020, United Nations Department of Economic and Social Affairs.
- UNDP Turkey (2020). Survey on Impact of COVID-19 on Enterprises and Needs. 08 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2yu1bTO>
- UNDP/Arab States (2020). Four UN agencies call on Arab countries to address growing violence against women amidst COVID-19 outbreak. 10 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2AMcA1S>
- UNESCO (2020a). Empowering students with disabilities during the COVID-19 crisis. 04 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3bRDSRu>
- UNESCO (2020b). School closures caused by COVID-19. 10 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2zXSsJN>
- UNESCO (2020c). National learning platforms and tools. 13 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3eaq6ed>
- UNFPA (2020). COVID-19: A Gender Lens Technical Brief Protecting Sexual and Reproductive Health and Rights and Promoting Gender Equality. UNFPA.
- UNICEF (2020a). As COVID-19 devastates already fragile health systems, over 6,000 additional children under five could die a day, without urgent action. 13 May 2020. Retrieved from <https://uni.cf/36qiOoe>
- UNICEF (2020b). Don't let children be the hidden victims of COVID-19 pandemic. 09 April 2020. Retrieved from <https://uni.cf/2WQDKgC>
- UNICEF. (2020b). Future of 370 million children in jeopardy as school closures deprive them of school meals - UNICEF and WFP. 28 April 2020. Retrieved from <https://uni.cf/3e8J0lz>
- UNWTO (2020a), International Tourism Arrivals Could Fall by 20-30% in 2020. News Release. 27 March 2020. Retrieved from <https://go.aws/2ypEWOP>
- UNWTO (2020b), Supporting Jobs and Economies through Travel & Tourism: A Call for Action to Mitigate the Socio-Economic Impact of COVID-19 and Accelerate Recovery. 01 April 2020. Retrieved from <https://go.aws/2LOE49r> .
- UNWTO (2020c), COVID - 19 Related Travel Restrictions a Global Review for Tourism, (second version). 28 April 2020. Retrieved from <https://go.aws/3ea4luU>
- Wam. (2020). UAE President approves new law on food commodities, up to Dh5 million fine for violators. Khaleej Times. <https://www.khaleejtimes.com/news/government/new-food-supplies-law-in-uae-up-to-dh5000000-fine-for-violators-2>
- Wang, G., Zhang, Y., Zhao, J., Zhang, J., & Jiang, F. (2020). Mitigate the effects of home



- confinement on children during the COVID-19 outbreak. *The Lancet*, 395(10228), 945-947.
- WEF (2020). COVID-19 could trigger a spike in measles cases. 27 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2TuZgFM>
- Welsh, T. (2020). WFP chief warns of “hunger pandemic” as COVID-19 threatens food security | Devex. Devex. <https://www.devex.com/news/wfp-chief-warns-of-hunger-pandemic-as-covid-19-threatens-food-security-97058>
- WHO (2020). Statement – Transition to a ‘new normal’ during the COVID-19 pandemic must be guided by public health principles. 16 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3ed6INN>
- WHO (2020). Disability considerations during the COVID-19 outbreak (No. WHO/2019-nCoV/Disability/2020.1). World Health Organization.
- WHO (2020a). WHO urges countries to move quickly to save lives from malaria in sub-Saharan Africa. 23 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/36kOozo>
- WHO (2020b). Shortage of personal protective equipment endangering health workers worldwide. 03 March 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2A3enzu>
- WHO. (2018). Report on the health of refugees and migrants in the WHO European region: No public health without refugee and migrant health. Geneva: World Health Organization.
- WHO/AFRO (2020). COVID-19 Situation External Report 10. 05 May 2020.
- WHO/EURO (2020). Turkish celebrities join UN and WHO to help convey key COVID-19 messages. 07 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/3eacek5>
- Wilkins, H., & Wilkins, H. (2020). 'COVID-19 changed everything': Ramadan for IDPs in Burkina Faso. 03 May 2020. Retrieved from <https://bit.ly/2A501yf>
- Wires, D. (2020). Turkey’s divorce rates rise since start of coronavirus lockdown. <https://www.dailysabah.com/turkey/turkeys-divorce-rates-rise-since-start-of-coronavirus-lockdown/news>
- Woertz, E. (2020). COVID-19 in the Middle East and North Africa: Reactions, Vulnerabilities, Prospects.
- World Bank (2020a). Press Release: World Bank Predicts Sharpest Decline of Remittances in Recent History. 22 April 2020. Retrieved from <https://bit.ly/36lhYos>
- World Bank (2020b). Commodity Markets Outlook - Implications of COVID-19 for Commodities. April 2020. Washington, DC.
- World Bank (2020c). Macroeconomic Policy in the Time of COVID-19: A Primer for Developing Countries, Research & Policy Briefs from the World Bank Malaysia Hub, No: 28. March 26, 2020.
- World Bank (2020d). Trade and COVID-19 Guidance Note: Do’s and Don’ts of Trade Policy in the Response to COVID-19. Retrieved from <https://bit.ly/3cVJMIi>
- World Health Organization. (2020). Disability considerations during the COVID-19 outbreak (No. WHO/2019-nCoV/Disability/2020.1). World Health Organization.
- WTO (2020). Trade set to plunge as COVID-19 pandemic upends global economy. Press release 855 (20-2749). 08 April 2020.
- WTTC (2020), Data Gateway, OIC Factsheet 2020. World Travel & Tourism Council.



Annexes

Annexe I: Indicateurs macro-économiques

| | Équilibre du compte courant | | | Inflation | | |
|---------------------|-----------------------------|----------|----------|-----------|----------|----------|
| | 2019 | 2020 - I | 2020 - R | 2019 | 2020 - I | 2020 - R |
| Afghanistan | 8,6 | 0,2 | 4,9 | 2,3 | 4,5 | 4,7 |
| Albanie | -7,6 | -6,4 | -11,2 | 1,4 | 2,0 | 2,4 |
| Algérie | -9,6 | -11,9 | -18,3 | 2,0 | 4,1 | 3,5 |
| Azerbaïdjan | 9,2 | 10,0 | -8,3 | 2,6 | 3,0 | 3,3 |
| Bahreïn | -2,9 | -4,4 | -9,6 | 1,0 | 2,8 | 2,6 |
| Bangladesh | -2,7 | -2,1 | -2,2 | 5,7 | 5,5 | 5,5 |
| Bénin | -5,1 | -5,8 | -5,3 | -0,9 | 1,0 | -0,8 |
| Brunei Darussalam | 4,3 | 12,0 | -1,3 | -0,5 | 0,2 | 0,9 |
| Burkina Faso | -4,4 | -4,0 | -4,3 | -3,2 | 1,4 | 3,2 |
| Cameroun | -3,7 | -3,5 | -5,7 | 2,5 | 2,2 | 2,8 |
| Tchad | -4,9 | -6,1 | -12,9 | -1,0 | 3,1 | 2,2 |
| Comores | -3,8 | -7,4 | -5,7 | 3,3 | 1,4 | 3,0 |
| Côte d'Ivoire | -2,7 | -3,8 | -3,3 | 0,8 | 2,0 | 1,2 |
| Djibouti | 24,7 | 0,6 | -0,8 | 3,3 | 2,0 | 2,9 |
| Égypte | -3,6 | -2,8 | -4,3 | 13,9 | 10,0 | 5,9 |
| Gabon | -0,8 | 1,0 | -8,4 | 2,0 | 3,0 | 3,0 |
| Gambie | -5,4 | -13,1 | -9,8 | 7,1 | 6,5 | 6,8 |
| Guinée | -13,7 | -17,7 | -22,9 | 9,5 | 8,3 | 8,5 |
| Guinée-Bissau | -10,2 | -3,7 | -7,4 | 0,3 | 1,3 | 0,9 |
| Guyana | -40,3 | -18,4 | -20,4 | 2,1 | 3,4 | 1,8 |
| Indonésie | -2,7 | -2,7 | -3,2 | 2,8 | 3,3 | 2,9 |
| Irak | -1,2 | -3,7 | -21,7 | -0,2 | 1,0 | 0,8 |
| Iran | -0,1 | -3,4 | -4,2 | 41,1 | 31,0 | 34,2 |
| Jordanie | -2,8 | -6,2 | -5,8 | 0,3 | 2,5 | 0,2 |
| Kazakhstan | -3,6 | -1,6 | -6,8 | 5,2 | 5,2 | 6,9 |
| Koweït | 8,9 | 6,8 | -10,2 | 1,1 | 2,2 | 0,5 |
| République kirghize | -9,1 | -8,3 | -16,6 | 1,1 | 5,0 | 10,6 |
| Liban | -20,6 | -26,3 | -12,6 | 2,9 | 2,6 | 17,0 |
| Libye | -0,3 | -11,6 | -6,6 | 4,6 | 8,9 | 22,3 |
| Malaisie | 3,3 | 1,9 | -0,1 | 0,7 | 2,1 | 0,1 |
| Maldives | -26,1 | -15,7 | -23,1 | 1,3 | 2,3 | 1,5 |
| Mali | -4,2 | -5,5 | -3,7 | -0,6 | 1,3 | 0,6 |
| Mauritanie | -10,6 | -20,1 | -17,4 | 2,3 | 3,4 | 3,9 |
| Maroc | -4,2 | -3,8 | -7,8 | -0,1 | 1,1 | 0,3 |
| Mozambique | -42,2 | -66,7 | -68,8 | 2,8 | 7,6 | 5,2 |
| Niger | -13,2 | -22,8 | -13,5 | -2,5 | 2,2 | 4,4 |
| Nigeria | -3,8 | -0,1 | -3,3 | 11,4 | 11,7 | 13,4 |
| Oman | -5,2 | -8,0 | -14,2 | 0,1 | 1,8 | 1,0 |
| Pakistan | -5,0 | -2,6 | -1,7 | 6,7 | 13,0 | 11,1 |



| | | | | | | |
|----------------------------|-------|-------|-------|------|------|------|
| Qatar | 2,4 | 4,1 | -1,9 | -0,6 | 2,2 | -1,2 |
| Arabie saoudite | 6,3 | 1,5 | -3,1 | -1,2 | 2,2 | 0,9 |
| Sénégal | -9,1 | -11,1 | -11,3 | 1,0 | 1,5 | 2,0 |
| Sierra Leone | -13,9 | -10,5 | -14,3 | 14,8 | 13,0 | 15,5 |
| Somalie | -13,7 | -7,7 | -11,4 | | | |
| Soudan | -14,9 | -12,5 | -15,2 | 51,0 | 62,1 | 81,3 |
| Surinam | -10,7 | -5,8 | -12,0 | 4,4 | 5,8 | 27,9 |
| Tadjikistan | -3,3 | -5,8 | -7,7 | 7,8 | 7,1 | 8,1 |
| Togo | -4,3 | -5,5 | -5,4 | 0,7 | 2,0 | 2,0 |
| Tunisie | -8,8 | -9,4 | -7,5 | 6,7 | 5,4 | 6,2 |
| Turquie | 1,1 | -0,9 | 0,4 | 15,2 | 12,6 | 12,0 |
| Turkménistan | 5,1 | -3,0 | -1,4 | 5,1 | 13,0 | 8,0 |
| Ouganda | -9,5 | -10,5 | -9,7 | 2,9 | 3,8 | 3,9 |
| Émirats Arabes Unis | 7,4 | 7,1 | 1,5 | -1,9 | 1,2 | -1,0 |
| Ouzbékistan | -5,6 | -5,6 | -9,4 | 14,5 | 14,1 | 12,6 |
| Yémen | -7,4 | 1,4 | -2,8 | 10,0 | 35,5 | 26,7 |
| OCI | -1,1 | -2,0 | -4,2 | 6,5 | 8,2 | 6,5 |

Source: 2019 et 2020-R du FMI WEO avril 2020 et 2020-I du FMI WEO octobre 2019. Le "R" fait référence aux estimations révisées, le "I" aux estimations initiales.



Annexe II: Tableau chronologique des pays de l'OCI imposant des fermetures d'écoles à l'échelle nationale en réponse à la pandémie de COVID-19

| 2020 | Pays membres de l'OCI |
|----------------|--|
| 26-fév | Bahreïn, Iran |
| 01-mars | Koweït |
| 02-mars | Liban |
| 03-mars | Azerbaïdjan |
| 07-mars | Irak |
| 08-mars | EAU |
| 09-mars | Arabie saoudite |
| 10-mars | Qatar |
| 11-mars | Albanie |
| 12-mars | Algérie, Maldives |
| 14-mars | Afghanistan, Pakistan |
| 15-mars | Jordanie, Oman |
| 16-mars | Burkina Faso, Égypte, Gabon, Guyane, Kazakhstan, Kirghizstan, Libye, Mauritanie, Maroc, Palestine, Sénégal, Soudan, Suriname, Syrie, Tunisie, Turquie, Ouzbékistan |
| 17-mars | Bangladesh, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau |
| 18-mars | Cameroun, Gambie, Malaisie, Somalie |
| 19-mars | Mali |
| 20-mars | Tchad, Comores, Djibouti, Togo, Ouganda |
| 23-mars | Mozambique, Niger |
| 25-mars | Guinée, Indonésie, Yémen |
| 26-mars | Nigeria |
| 30-mars | Bénin, Brunei Darussalam |
| 31-mars | Sierra Leone |

Source: Données de l'UNESCO sur le suivi mondial des fermetures d'écoles par COVID-19.



Annexe III: Classifications des pays

Pays membres de l'OCI (57):

| | | | |
|-------------------|---------------------|-----------------|---------------------|
| Afghanistan | Gabon | Maldives | Soudan |
| Albanie | Gambie | Mali | Suriname |
| Algérie | Guinée | Mauritanie | Syrie* |
| Azerbaïdjan | Guinée-Bissau | Maroc | Tadjikistan |
| Bahreïn | Guyana | Mozambique | Togo |
| Bangladesh | Indonésie | Niger | Tunisie |
| Bénin | Iran | Nigeria | Turquie |
| Brunei Darussalam | Irak | Oman | Turkménistan |
| Burkina Faso | Jordanie | Pakistan | Ouganda |
| Cameroun | Kazakhstan | Palestine | Émirats arabes unis |
| Tchad | Koweït | Qatar | Ouzbékistan |
| Comores | République kirghize | Arabie saoudite | Yémen |
| Côte d'Ivoire | Liban | Sénégal | |
| Djibouti | Libye | Sierra Leone | |
| Égypte | Malaisie | Somalie | |

* La Syrie est provisoirement retirée des pays membres de l'OCI.

Pays en développement non membre de l'OCI:

| | | | |
|-----------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| Angola | Dominique | Madagascar | São Tomé et Príncipe |
| Antigua-et-Barbuda | République Dominicaine | Malawi | Serbie |
| Argentine | Équateur | Îles Marshall | Seychelles |
| Arménie | Salvador | Îles Maurice | Les îles Salomon |
| Les Bahamas | Guinée Équatoriale | Mexique | Afrique du Sud |
| Barbade | Érythrée | Micronésie | Soudan du sud |
| Biélorussie | Éthiopie | Moldavie | Sri Lanka |
| Bélize | Fidji | Mongolie | Saint-Kitts-et-Nevis |
| Bhutan | Géorgie | Monténégro | Sainte Lucie |
| Bolivie | Ghana | Myanmar | Saint-Vincent-et-les Grenadines |
| Bosnie et Herzégovine | Grenade | Namibie | Swaziland |
| Botswana | Guatemala | Nauru | Tanzanie |
| Brésil | Haïti | Népal | Thaïlande |
| Bulgarie | Honduras | Nicaragua | Timor-Leste |
| Burundi | Hongrie | Palaos | Tonga |
| Cap Vert | Inde | Papouasie Nouvelle Guinée | Trinidad et Tobago |



| | | | |
|-------------------------------------|---------------------|-------------|-----------|
| Cambodge | Jamaïque | Paraguay | Tuvalu |
| République centrafricaine | Kenya | Pérou | Ukraine |
| Chili | Kiribati | Philippines | Uruguay |
| Chine | Kosovo | Pologne | Vanuatu |
| Colombie | Laos | Roumanie | Venezuela |
| République Démocratique du Congo | Lesotho | Russie | Vietnam |
| République du Congo | Liberia | Rwanda | Zambie |
| Costa Rica | Macédoine (ARYM) | Samoa | Zimbabwe |
| Croatie | Panama | | |

Pays développés (39):**

| | | | |
|--------------------|----------------|------------------|---------------------|
| Australie | Allemagne | Lituanie | Singapour |
| Autriche | Grèce | Luxembourg | République slovaque |
| Belgique | Hong Kong | Macao | Slovénie |
| Canada | Islande | Malte | Espagne |
| Chypre | Irlande | Pays-Bas | Suède |
| République Tchèque | Israël | Nouvelle-Zélande | Suisse |
| Danemark | Italie | Norvège | Taiwan |
| Estonie | Japon | Portugal | Royaume-Uni |
| Finlande | Rép. de Corée, | Puerto Rico | États-Unis |
| France | Lettonie | Saint Marin | |

** Basé sur la liste des pays avancés classés par le FMI.





**CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES**

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie
Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26
Email: ocankara@sesric.org Web: www.sesric.org